

# PIE XII

Biographie



Andrea Tornielli

Tempora

ÉDITIONS DU  
JUBILÉ

# Pie XII

Andrea Tornielli

Pie XII

**TEMPORA - ÉDITIONS DU JUBILÉ**

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Mais cette faiblesse physique, presque un épuisement, s'accompagnait de quelque chose de plus profond. Pacelli traverse la période délicate de l'adolescence en mettant en doute certaines des certitudes qui l'ont soutenu jusqu'à ce moment ; cela est dû en partie à l'influence de l'école publique, où il entre en contact avec des personnes et des livres qui exposent des idées pour lui nouvelles, contraires et hostiles à celles avec lesquelles il a été éduqué. Le jeune homme avait dû abandonner les camarades de jeu qu'il invitait à voir le panorama de sa maison et il était maintenant confronté à des camarades bien différents de lui. Les enseignants manifestaient parfois eux aussi une orientation hostile à l'Église et présentaient comme modèles les biographies et les attitudes d'auteurs très distants du christianisme.

Pie XII confiera à un jésuite, le père Giacomo Martegani, directeur de la *Civiltà Cattolica* quelle était l'atmosphère qui régnait dans l'école. « Lorsque je préparais l'audience pour les élèves du Lycée Visconti », a témoigné le père Martegani, « le Saint-Père m'a parfois déclaré : "Maintenant ils viennent en audience chez le pape, mais autrefois, dans cet Institut, on était anticlérical et franc-maçon". Il me raconta qu'il avait dû résister fermement au professeur d'histoire ».

On constate donc à cette époque une évolution intérieure douloureuse qui n'a pas encore été suffisamment sondée jusqu'à aujourd'hui ; en témoigne un fascicule de feuillets manuscrits fournis il y a quelques années par la famille à une spécialiste allemande, Ilse-Lore Konopatzki.<sup>18</sup> Il s'agit de documents peu connus, qui témoignent du parcours intérieur accompli par le futur pape. Ces notes sont précédées d'un autre feuillet, sur lequel le jeune Eugenio a représenté une croix, un poisson et une ancre, tous parmi les plus anciens symboles du

christianisme.

Sous cette esquisse, le futur Pie XII a écrit en grec : *Eis eauton – Gnothi seauton* ; en italien : *Ricordi a sé stesso – Conosci te stesso* [« Souvenirs pour soi-même – Connais-toi toi-même », *ndt*] ; puis en latin : *Sibimetipsi – Nosce te ipsum* : des titres qui font penser à un journal intime. Deux textes sont particulièrement significatifs : le premier est daté du 14 août 1891, le second du 17 août. Pacelli a quinze ans et demi et parle manifestement de lui-même, bien qu'il écrive à la troisième personne : « Le voici, l'homme qui est entré dans la vie bon, fidèle, aimant Dieu et la religion, mais qui ensuite, aveuglé peut-être par de vains sophismes, a commencé à douter ».

Certains, à l'école, ont inoculé au jeune homme le germe du doute, faisant vaciller les certitudes acquises. La vie d'Eugenio Pacelli a été présentée jusqu'à aujourd'hui comme un chemin sans obstacles ni embûches, comme s'il n'avait jamais eu à affronter les moments d'obscurité, d'incertitude, de doute à travers lesquels passe la majeure partie des personnes.

Il cherche dans la lecture et les études des soutiens qui semblent se dérober, mais il note le 14 août : « Dans nos recherches approfondies, nous découvrons chaque jour de nouveaux horizons, chaque jour se présentent à notre esprit de nouvelles observations sur notre âme, jamais imaginées et qui détruisent bien souvent, ou du moins modifient grandement, celles déjà élaborées ».

La confrontation avec de nouveaux auteurs et penseurs, la découverte d'aspects de la vie de certains poètes et de l'expérience du vide qu'ils ont faite ne lui apportent pas de réponse mais augmentent ses incertitudes, si bien qu'il écrit le 17 août 1891 : « Il a l'enfer dans l'âme ; et, tandis qu'il ne connaissait autrefois que la joie, la douleur est maintenant devenue son pâturage, la douleur son repos, la douleur son

espérance même ». Eugenio n'abandonne pas la pratique religieuse, il continue à prier et à assister à la messe. Mais il annote sur cette page : « Tandis qu'il tente d'élever son esprit vers le Seigneur, le doute l'assaille encore plus violemment : "Si Dieu n'existe pas !" ». ».

Pacelli est tourmenté par le souvenir des plus beaux sentiments éprouvés les années précédentes et angoissé par la perspective qu'ils aient à jamais disparu. « L'œil triste, écrit-il, il regarde maintenant ceux qui, agenouillés à l'église, élèvent vers Dieu leur prière pleine de dévotion : il les regarde et le doux souvenir des temps passés et qui ne reviendront peut-être plus se présente à son esprit, lorsque, croyant, il était uni à la bienheureuse foule des fidèles, lorsque Dieu emplissait son cœur d'un contentement ineffable... et il pleure ! ». Le futur Pie XII se sent seul. De caractère réservé, il avait eu au départ du mal à nouer des amitiés vraies dans sa classe.

« Malheureux ! Où trouvera-t-il le réconfort ? », écrit-il encore le 17 août. « S'adressera-t-il à ses amis ? Mais lequel d'entre eux lui donnera les ailes pour s'élever tel un aigle de cette misérable terre jusqu'aux sphères supérieures et briser ce voile malin qui l'entoure partout et sans trêve ? ». La conscience qu'aucun être humain ne pourrait l'arracher à un tel isolement et à l'écrasant poids des doutes commence à émerger de ces lignes.

« Chaque jour, nous croyons nous connaître pleinement nous-mêmes. Mais nous sommes le plus souvent dans le mensonge, car un seul être est capable d'atteindre un but si élevé : c'est l'homme humble ». Le jeune homme perçoit que le problème qui l'angoisse n'est pas seulement une crise intellectuelle, dont la solution serait à chercher dans les lumières de l'intellect humain, mais quelque chose qui implique également le cœur.

« Un cœur humain, écrit-il le 14 août, est un mystère, un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



comme « homme prédestiné par son état à la sainteté, détaché du monde, voué à la prière et à l'ascèse ». Nous retrouverons ces caractéristiques chez don Pacelli, même s'il ne faut pas oublier ses années de formation dans l'école « laïque » du Lycée Visconti et la fréquentation des leçons universitaires qu'Eugenio était sur le point d'entreprendre. En même temps qu'il entre au Capranica, Pacelli commence à fréquenter la première année de philosophie à l'Université pontificale grégorienne et s'inscrit de surcroît aux cours d'éloquence sacrée, d'archéologie chrétienne et de grec. L'athénée pontifical avait été contraint à abandonner son siège historique après la prise de Rome ; il était à l'époque hébergé dans le palais Borromée, Via del Seminario. Pendant cette première année à la Grégorienne, Eugenio participe à une dispute publique menée rigoureusement en latin avec l'étudiant allemand Karl Sonnenschein, qui deviendra un apôtre de la jeunesse allemande ; devenu dominicain, il sera surnommé le « saint François allemand », pasteur des catholiques italiens résidant à Berlin et guide spirituel d'étudiants et d'ouvriers, défini comme « fervent apôtre » par don Luigi Sturzo. Sonnenschein avait affublé le futur pape du surnom de « sept d'un coup » parce qu'un jour, à la bibliothèque, il avait réussi à éliminer d'un seul coup un petit essaim de mouches, des insectes qu'il avait toujours considérés comme répugnants.

C'est une époque, nous l'avons vu, de confrontation directe entre la culture laïque et la culture confessionnelle. Le pape Léon XIII avait montré qu'il voulait relever le défi et avait imposé aux universités ecclésiastiques la reprise du thomisme et de la philosophie scolastique.<sup>6</sup> Il avait également encouragé les recherches historiques, après avoir ouvert les Archives Secrètes du Vatican,<sup>7</sup> insistant sur la nécessité du respect de la réalité historique. L'Université grégorienne elle-même, longtemps

considérée comme un centre d'opposition au thomisme et à la scolastique, avait été contrainte de se plier aux directives du pape Pecci.

L'année passée en tant qu'élève à l'Almo Collegio Capranica est très intense et le futur Pie XII met toutes ses énergies dans l'étude. Il participe à un concours d'histoire et obtient la médaille d'or. Le 9 juillet 1985, il passe le baccalauréat en philosophie et reçoit la même année un prix qui le distingue parmi les étudiants de *Mathesis elementaris* et de *Lingua Graeca*. Ainsi, même à la Grégorienne, il maintient son rang de premier de la classe et se fait remarquer pour sa mémoire exceptionnelle.

Toutefois, cette fois encore, comme cela s'était produit quelques années auparavant lors du passage du gymnase au lycée, le physique de Pacelli ne tient pas : affligé de maux d'estomac, il apparaît amaigri et affaibli. Malgré son mètre quatre-vingt-deux, il est allé jusqu'à peser à peine 52 kilogrammes. L'avocat Filippo et sa femme Virginia s'inquiètent et décident d'enlever leur fils du Collège pour lui faire poursuivre ses études en tant que séminariste externe.

Elisabetta Pacelli, sa sœur, se souvient : « Il ne s'est pas trouvé bien au Capranica, car la nourriture ne lui convenait pas, lui qui était fragile de l'estomac. Nous lui rendions visite en famille tous les dimanches et nous lui apportions de la nourriture pour l'aider. Au bout d'un an, en accord avec les supérieurs, papa le fit rentrer à la maison à cause des difficultés qu'il rencontrait pour se nourrir de la cuisine de l'Institut. Continuant à porter la soutane, il commença alors à fréquenter l'Apollinaire pour les cours, tout en maintenant ses contacts avec le collège Capranica et ses supérieurs. Les supérieurs du Capranica, tout comme les professeurs de l'Apollinaire, appréciaient beaucoup Eugenio pour son caractère, son

intelligence, son goût pour les études, dans lesquelles il réussissait à merveille [...] Pour la direction spirituelle, il continua toujours à jouir de l'expérience du père Lais. À la maison, il était entouré d'attentions concernant la nourriture car, comme je l'ai dit, il souffrait de l'estomac ».<sup>8</sup>

Pacelli quitte donc le Capranica. Devant commencer à suivre les cours de théologie, il s'inscrit à l'Athénée Pontifical Saint-Apollinaire, où se trouvait à l'époque le séminaire de Rome. Voici comment Ernesto Buonaiuti, élève lui aussi au séminaire, décrit le contexte de l'Apollinaire à cette époque, dans son autobiographie, *Pellegrino di Roma*: « Le Séminaire romain, conservateur jaloux d'une tradition qui vit le jour sous la tutelle de la Compagnie de Jésus, pouvait, et peut toujours, se vanter d'être l'un des mieux surveillés et l'un des plus soigneusement disciplinés du monde. À l'époque, en 1895, plusieurs années avant qu'il ne prenne son nouveau siège près du palais du Latran, il avait par l'importance même de son emplacement à Saint-Apollinaire quelque chose de symbolique et de normatif. Aujourd'hui encore, le palais Saint-Apollinaire, au cœur de Rome, avec son aspect austère et inviolable de forteresse solide et massive, se présente comme un siège idéal pour y barricader sous bonne garde la poignée de jeunes choisis pour la consécration au sacerdoce, loin de tout ce qui constitue la dissipation et le vacarme mondains ». Buonaiuti poursuit : « Des murs imposants et épais, des fenêtres opaques et impénétrables, une uniformité géométrique sagement orientée pour étouffer de manière subtile et persévérante tout ce qui peut représenter une évasion des formes stylisées d'une existence faite de discipline précise et de surveillance imperceptible : tous ces éléments semblaient faits pour entourer et conquérir les hôtes adolescents du Séminaire. En réalité, la vie du Séminaire, petit monde fermé

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Gasparri sur leur étudiant si doué. Le grand diplomate du Vatican avait rapidement deviné les capacités exceptionnelles du jeune aristocrate ».

Il faut savoir aller au-delà des paroles de cette déclaration hagiographique, qui attestent toutefois un « signalement » de la part des professeurs. D'après Benny Lai, l'avocat Ernesto Pacelli, conseiller financier du pape Léon XIII et membre du conseil d'administration de la Banque de Rome, aurait lui aussi signalé le nom du jeune prêtre, son cousin au deuxième degré, aux responsables de la diplomatie vaticane ; c'est ce que semble laisser entendre le témoignage de la fille d'Ernesto, Maria Teresa.<sup>20</sup> Ce que l'on sait avec certitude, c'est que les circonstances de la première rencontre entre don Eugenio et Gasparri (que l'on surnommait au Vatican le « berger » ou le « montagnard d'Ussita ») sont plutôt curieuses. Le prélat de la Secrétairerie d'État se présenta en effet à la maison Pacelli par un pluvieux soir d'octobre, tandis que le jeune homme venait d'abandonner sa lecture devant la cheminée pour faire plaisir à sa sœur et jouer de la musique avec elle. Gasparri, totalement inattendu, se trouve devant don Eugenio qui pince les cordes de son violon, tandis qu'Elisabetta joue de la mandoline. Ce joyeux duo ne fait pas bonne impression à celui qui devait devenir le supérieur direct et le « maître » en diplomatie du futur pape. « Ce que je vois et que j'entends ne me plaît pas », dit-il avec la franchise qui le caractérise. Mais Gasparri n'en reste pas là. Il mitraille Pacelli de questions qui lui permettent immédiatement de se rendre compte de la préparation du prêtre. À la fin de cet « interrogatoire », Gasparri explique à don Eugenio l'importance de la diplomatie pour la vie de l'Église, à un moment où Léon XIII fait tous les efforts possibles pour la défendre dans un contexte européen imprégné de laïcisme. Il lui propose enfin

d'entrer à la Secrétairerie d'État. Pacelli tente de résister, balbutie qu'il veut devenir pasteur d'âmes, demande quelques jours pour réfléchir, lui qui ne sera jamais l'homme des décisions subites. Mais le « berger » en soutane bordée de violet n'entend pas lui laisser tant de temps et demande une réponse pour le lendemain matin. Eugenio accepte et présente une semaine plus tard sa demande d'admission, puis il passe et obtient l'examen et devient ainsi, début 1901, « apprenti » à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires dans la Curie du pape Léon. Quelques jours après le début de ses nouvelles fonctions, la reine Victoria meurt. Le jeune apprenti est choisi pour apporter au nouveau roi d'Angleterre Édouard VII le message de condoléances du souverain pontife. C'est la première d'une longue série de missions à l'étranger, et lorsque don Eugenio rentre à Rome, il peut arborer la médaille de la Couronne, une décoration reçue des mains du souverain anglais.

Tout de suite après sa licence, obtenue, nous l'avons dit, en 1902, un an après son entrée à la Secrétairerie d'État, Pacelli est chargé de l'enseignement du Droit canonique à l'Apollinaire. Mais il devra rapidement abandonner cette chaire, car ses supérieurs lui demanderont de se consacrer entièrement à l'activité diplomatique. On ignore si, au cours des deux ans et demi passés par Eugenio dans les palais apostoliques durant le pontificat de Léon XIII, il eut directement affaire avec le pape pour des questions liées à son travail. Il n'existe pas de témoignages à ce propos, même si l'on peut aisément imaginer que la volonté du souverain pontife, désormais âgé de plus de quatre-vingt-dix ans et immobilisé sur un fauteuil roulant, fût représentée par son puissant Secrétaire d'État, le cardinal sicilien Mariano Rampolla del Tindaro et par son Substitut, Mgr Giacomo Della Chiesa, le futur pape Benoît XV.

Un petit événement de la vie du jeune prêtre jusqu'à présent

peu remarqué par les biographes remonte au 2 mai 1903 : à cette date, « Monsieur le prêtre Eugenio Pacelli »<sup>21</sup> fait son entrée dans la Congrégation de l'Assomption. La « Congrégation des Nobles érigée à Rome sous le titre de la vénération du Saint Sacrement de l'Assomption de la B.V.M. » est une institution née en 1593, la seule de la Ville consacrée à Notre Dame de l'Assomption ; elle se dédiait à l'origine à l'organisation de l'adoration pour les Quarante heures pendant les deux derniers jours du carnaval, dans le but de soustraire les jeunes de la bonne société aux intempérances et aux excès de violence qui accompagnaient habituellement les festivités. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la congrégation assumait comme principale tâche celle des « paix », c'est-à-dire de favoriser la réconciliation entre ceux qui s'étaient défiés en duel, pour éviter l'épilogue tragique de l'affrontement. Le siège de la congrégation se trouvait et se trouve encore aujourd'hui dans une petite chapelle à côté de l'église du Gesù : c'est là que le futur Pie XII célébra les mariages de ses frères et de membres de sa famille. Dès sa jeunesse, Pacelli était donc fasciné par l'image de Notre Dame de l'Assomption et, en 1950, devenu pape, il en proclamera solennellement le dogme.

C'est toujours au tout début de la période passée à la Secrétairerie d'État que remonte un autre épisode dont nous trouvons la trace dans le témoignage du professeur Luigi Gedda, qui, après avoir parlé en 1948 avec Pie XII de la formation des Comités Civiques, révéla : « Le pape m'a rappelé son engagement personnel, dans sa jeunesse, contre l'administration capitoline de Nathan, dans le cadre de l'Union Romaine qui emporta les élections ».<sup>22</sup> Dans sa jeunesse, Pacelli s'était donc personnellement intéressé aux événements politiques de sa ville à l'occasion des élections administratives du 29 juin 1902, lorsque l'Union Romaine, catholique, et l'Union Libérale,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Ferrari, II, *I tempi di Pio X*, Vicence, 1982.

25. « Acceptes-tu l'élection comme Souverain Pontife, advenue selon les règles canoniques ? ». C'est la question que le doyen des cardinaux adresse à l'élu, qui commence à exercer pleinement son pouvoir immédiatement après avoir prononcé les mots : « J'accepte ».

26. Sur le conclave de 1903, voir : SNIDER (Carlo), *op. cit.* ; ROMANATO (Gianpaolo), *Pio X*, Milan, 1992 ; ZIZOLA (Giancarlo), *Il conclave, storia e segreti*, Rome, 1993 ; POLLARD (John F.), *Il Papa sconosciuto (Benedetto XV)*, Cinisello Balsamo, 2001 ; MELLONI (Alberto), *Il conclave. Storia di un'istituzione*, Bologne, 2001 ; TRINCIA (Luciano), *Il veto a Rampolla nel sistema delle potenze europee (1887-1904)*, Rome, 2004.

27. PAGANO (Sergio), « Documenti sul modernismo romano dal Fondo Benigni », *Ricerche per la storia religiosa di Roma*, 8, Rome, 1990, pp. 248-249.

28. LOLLI (Cesidio), *Summarium*, p. 263.

29. POLLARD (John F.), *op. cit.*, p. 41.

30. Cette phrase attribuée à Pie X est rapportée par CRISPOLTI (Filippo) dans son ouvrage *Pio IX, Leone XIII, Pio X, Benedetto XV (ricordi personali)*, Milan-Rome, 1932, p. 113.

31. Cité par CHENAUX, *op. cit.*, p. 50.

## Prêtre dans les bureaux

**L**e caractère, la précision, la grande aptitude au travail de don Pacelli sont rapidement remarqués par ses supérieurs et par le pape Sarto lui-même. Il ne faut toutefois pas penser que ses occupations dans les bureaux de la Secrétairerie d'État ont transformé ce jeune prêtre de bonne famille en bureaucrate assis derrière son bureau et manipulant de poussiéreuses paperasses. C'est ainsi que le fait de se consacrer principalement à l'activité diplomatique auprès de ce que l'on pourrait définir comme le « ministère des Affaires étrangères » du Saint-Siège n'empêchait pas Eugenio d'exercer son ministère sacerdotal dans le monde.

« On pouvait régulièrement le trouver comme confesseur dans son église préférée, la Chiesa Nuova. Là, en ce lieu où repose le grand Apôtre de la jeunesse, Philippe Neri, il administrait de préférence des leçons de catéchisme aux enfants. Il tint à plusieurs reprises les exercices pour les religieuses et pour les travailleuses catholiques ».<sup>1</sup> Pacelli exerce également des activités pastorales auprès de la Congrégation de Saint-Yves, une association d'avocats chrétiens qui offrent leur expérience pour défendre gratuitement les pauvres gens. Il est directeur spirituel des Filles de Marie auprès des Religieuses du Cénacle de la Via della Stamperia, où se réunissent de nombreuses jeunes filles de la haute société, mais aussi des Religieuses Réparatrices de Via dei Lucchesi, où se rencontrent cette fois de jeunes ouvrières. Le futur Pie XII continue également à suivre les religieuses françaises de l'Assomption, avec lesquelles vivait

depuis l'âge de cinq ans Maria Teresa Pacelli, la fille d'Ernesto, un cousin d'Eugenio. Ses parents étaient séparés et, dans les années 1900, à l'entrée dans l'adolescence, la jeune fille s'était enfermée dans un mutisme total. « Mon père envoya don Eugenio avec la mission, à mon insu, de me faire sortir du silence sépulcral dans lequel je m'étais réfugiée. Il venait au couvent tous les mardis entre trois et cinq heures et nous discussions en nous promenant le long du grand vestibule de la chapelle. Mon père connaissait le culte que j'avais pour le sacerdoce, mais il n'obtint pas ce qu'il voulait [...] Je finis par m'ouvrir et tout lui confier sous le couvert du secret confessionnel. J'eus ainsi la possibilité de trouver le véritable *Alter Christus* et eus également la preuve de sa grande prudence, qui me fut confirmée plus tard, autour de mes vingt ans, par mon père : ce dernier laissa échapper qu'il lui avait reproché de ne pas avoir su obtenir ma confiance, alors que je la lui avais entièrement accordée ; mais mon père ne comprit pas non plus cette prudence et cette discrétion et il ne comprit pas avec quelle fermeté digne don Eugenio exerçait son délicat ministère, ce qui le conduisit malheureusement à nous éloigner l'un de l'autre : lui, don Eugenio, accepta douloureusement cette humiliation et je perdis mon seul soutien et conseiller moral et spirituel [...] »<sup>2</sup>.

Il ne faut pas sous-estimer ce témoignage. Le jeune prêtre n'était pas un bureaucrate ou un intellectuel totalement plongé dans les études canoniques et détaché de la réalité : il savait écouter, se frayer un chemin dans l'âme des personnes et entrer ainsi en dialogue avec elles, même dans une situation aussi délicate que celle-ci. Ernesto Pacelli espérait pouvoir l'utiliser pour reconstruire un rapport avec sa fille et, irrité par le fait d'avoir échoué et parce que la jeune fille s'était ouverte et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

en tant qu'acteur principal : il s'agit des négociations pour le concordat avec la Serbie, qui sera ratifié à la veille du début de la Grande Guerre. En 1913, les conflits entre les pays de l'ère balkanique duraient encore, et le pape Sarto, désormais âgé, voyait dans ces troubles le début de ce qui allait devenir un conflit mondial. Le 10 août de la même année, par le traité de paix qui mettait fin à la guerre des Balkans, la Serbie et la Grèce avaient annexé dans leurs territoires de nombreuses zones qui avaient jusqu'alors fait partie de la Turquie et de la Roumanie. Après la ratification du traité, le gouvernement de Belgrade décida de se rapprocher du Saint-Siège pour parvenir à un concordat. Le pape savait bien que l'Empire austro-hongrois, qui avait jusqu'alors exercé sa protection sur les populations catholiques de la zone, n'était plus en mesure d'exercer ce rôle ; aussi avait-on favorisé de longue date une politique concordataire qui avait conduit dès 1886, par conséquent sous Léon XIII, à la signature d'un concordat avec le Monténégro. La situation des catholiques en Serbie était difficile : ils manquaient d'églises et de prêtres. Le gouvernement serbe n'avait en soi rien contre les catholiques, mais il ne pouvait supporter la protection de ceux-ci par les Autrichiens, ennemis historiques. C'est le prêtre don Dionigi Cardon qui informait le Saint-Siège de la situation des fidèles en Serbie.

L'Église se trouve ici face à un dilemme qui se reproduira également deux décennies plus tard dans les rapports avec le Troisième Reich : la proposition d'un concordat est venue du gouvernement serbe et le traité peut servir à garantir de meilleures conditions de vie aux catholiques de la région. « Si nous déclinions la proposition serbe », argumente le Secrétaire d'État Merry del Val, « nous courrions le risque d'avoir un protectorat qui ne s'applique plus et un concordat qui ne s'est pas fait ». Les cardinaux membres du « ministère des Affaires

étrangères » du Vatican sont tous convaincus qu'il est juste d'aller de l'avant, malgré le souci de ne pas trop irriter l'Autriche. Pacelli reçoit du cardinal Secrétaire d'État la tâche d'obtenir le maximum de concessions de la Serbie et de faire accepter en même temps le concordat à l'empereur de Vienne, qui entend continuer à exercer son protectorat. Pendant la période des négociations, le 1<sup>er</sup> février 1914, Eugenio est promu secrétaire de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il s'agit d'un nouveau pas pour cet ecclésiastique jeune et brillant, très apprécié de ses supérieurs.

Le 24 juin 1914, à la veille de la Grande Guerre, le concordat est signé dans les salles du palais apostolique ; on peut dire qu'il est l'œuvre de Pacelli. Le cardinal Merry del Val et le ministre plénipotentiaire serbe Milenko Vesnitch paraphent les 22 articles qui établissent la liberté du culte catholique en Serbie, prévoient la constitution d'une province ecclésiastique formée des diocèses de Belgrade et de Skopje, et régulent la nomination des évêques et l'enseignement de la religion catholique dans les écoles.<sup>15</sup> Le concordat reconnaît notamment à l'Église une « véritable personnalité juridique et la capacité d'exercer les droits qui lui sont propres ».

Le texte ratifié ne fait aucune allusion à l'Autriche et à son protectorat, pas même sous la forme du « droit de patronage » que Vienne voulait pouvoir continuer à exercer sous la forme d'honneurs rendus à l'empereur dans les églises. Toutefois, pour tranquilliser la diplomatie de François-Joseph, le Saint-Siège envoie une déclaration écrite dans laquelle il affirme que les autorités ecclésiastiques « reconnaîtront comme étant en conformité avec le droit canonique tous les droits honorifiques liés au *iuspatronatus* ».

Ce texte est toutefois destiné à rester lettre morte. Fin juillet 1914 commencent les opérations militaires de cette « Grande Guerre » que Pie X avait prévu mais qu'il n'a pas pu enrayer. La perspective angoissante d'une guerre qui entraînerait vers le gouffre les grandes puissances européennes contribue à affaiblir la santé physique du pontife vénitien âgé de soixante-dix-neuf ans et déjà miné par la goutte. Le 15 août, les symptômes d'une ancienne affection aux bronches provoquée par la goutte et les néphrites réapparaissent. Durant trois jours, le pape, souffrant, continue à travailler, puis son état empire et il meurt à une heure et quart, dans la nuit du 20 août. Il laisse une Église neutre par rapport aux puissances politiques, mieux protégée dans sa dimension religieuse.

En mai de la même année, quelques mois avant sa mort, Pie X, au cours du dernier consistoire qu'il présida, avait décerné la coiffe cardinalice à l'archevêque de Bologne, Giacomo della Chiesa, ancien collaborateur étroit et Substitut à la Secrétairerie d'État du cardinal Rampolla del Tindaro, « exilé » sans la pourpre dans la ville bolognaise depuis 1908. Sa promotion avait été jusqu'au bout entravée par Merry del Val. Ainsi, le 28 mai, Della Chiesa, surnommé « le petit », est enfin revêtu de la dignité cardinalice. Il ne portera les vêtements couleur pourpre que pour quelques mois, et son nom sera destiné à ne jamais apparaître en tant que cardinal sur l'Annuaire pontifical.

De nombreuses inconnues pesaient sur le conclave qui s'ouvrit au Vatican le premier septembre. Il y avait la question de la lutte contre le modernisme, menée par Benigni et son *Sodalitium Pianum*, qui s'était transformé en une véritable chasse aux sorcières. Il y avait surtout une situation internationale plus que dramatique, sans que le Saint-Siège eût voix au chapitre pour empêcher que les événements ne se précipitent. Une partie du sacré collège désirait une revanche,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



est le recteur de l'Institut catholique de Paris et président du Comité catholique de propagande française à l'étranger, Mgr Alfred Baudrillart. Eugenio Pacelli assiste à tous les entretiens. Mais la tentative est vouée à l'échec. Ainsi, le 28 juillet 1915, Benoît XV a recours à un autre appel à la paix : il publie une exhortation apostolique en commémoration du premier anniversaire du début du conflit, en demandant aux puissances belligérantes de déposer les armes et d'entamer des négociations. Il s'agit d'un document d'une extrême importance, qui anticipe le contenu de *l'Exhortation à la paix* de 1917. « Pourquoi ne pas mesurer dès maintenant avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples [...] et parvenir ainsi à mettre un terme à cette immense lutte ? [...] L'équilibre du monde et la tranquillité prospère et sûre des Nations reposent sur la bienveillance réciproque et sur le respect des droits d'autrui et de la dignité d'autrui, bien plus que sur des multitudes armées et sur de formidables remparts de forteresses ». Benoît XV laisse entendre que le Saint-Siège serait disposé à ce propos à agir en première ligne pour « un échange direct ou indirect » de points de vue. Il ajoute une mise en garde contre les haines nationalistes : « Les Nations ne meurent pas ». Si l'on ne reconnaît pas les droits des nations, celles-ci, « humiliées et opprimées », porteront dans le futur « le joug qui leur aura été imposé, préparant la révolte et transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance ».

Des paroles prophétiques, nous le verrons. Des paroles dont Eugenio Pacelli, témoin direct de l'humiliation subie par l'Allemagne à la fin de la guerre, devra constater plus tard la clairvoyance.

Tandis que la guerre bat son plein, le 20 novembre 1916, la famille Pacelli est frappée d'un deuil : le père d'Eugenio,

l'avocat Filippo, meurt de l'épidémie de grippe espagnole. Eugenio l'assiste pendant toute la maladie et parvient à le reconforter jusqu'à sa mort. La vie du brillant prélat au service de la Secrétairerie d'État est désormais à un tournant décisif, que son père ne verra pas. « J'étais très petit à l'époque », raconte le neveu du futur pape, Carlo Pacelli, « mais je me souviens bien. Mon grand-père souffrait d'une pneumonie. On entendait dans la grande chambre le râle du malade qui ne parvenait pas à respirer, et la voix de mon oncle, triste mais ferme, qui récitait les prières des mourants. Mon oncle resta à côté de mon grand-père trois jours de suite, jusqu'à la fin. Il prit part aux funérailles et son visage creusé était bouleversé par la souffrance ».

Avant de décrire les événements qui conduiront Pacelli à la nonciature de Munich, rappelons un autre épisode intéressant en ce qui concerne le rapport du futur pape avec les Juifs. Il se produit au Vatican quelques jours avant la consécration épiscopale d'Eugenio, alors qu'il connaissait déjà sa nouvelle destination. Pacelli est impliqué comme médiateur dans une conversation entre Benoît XV et l'ingénieur Nahum Sokolow, dirigeant du mouvement sioniste qui se battait pour la naissance de l'État d'Israël en Palestine. Le témoignage du rôle de Pacelli est inscrit noir sur blanc dans le rapport que Sokolow enverra au Comité exécutif sioniste de Londres le 22 mai 1917.

« Je fus d'abord reçu par Mgr Eugenio Pacelli, *Segretario per gli Affari straordinari*, et quelques jours plus tard j'eus un long entretien avec le cardinal Gasparri, le secrétaire d'État. Ces deux conversations furent très amicales et très favorables [...] C'est à ce moment qu'on me suggéra de solliciter une audience du pape [...] Je reçus une invitation, tout à fait inattendue pour une audience particulière [...], laquelle dura trois quarts d'heure.

Quoi qu'elle fût solennelle, elle conserva un caractère de grande simplicité. Je ne suis pas enclin à la solennité ou à l'exagération, cependant, je ne peux m'empêcher d'affirmer que cette marque exceptionnelle d'amitié, accordée à un Juif (et) à un représentant sioniste, avec une telle hâte, qu'une audience privée qui a duré si longtemps et fut si cordiale, que toutes ses assurances de sympathie, pour les Juifs en général et le sionisme en particulier, prouvent au moins que nous n'allons pas rencontrer d'obstacles insurmontables de la part du Vatican [...] »<sup>31</sup>. Dans son compte rendu de six pages, Sokolow rappelle que le pape avait ouvert la partie essentielle de leur entretien par ces mots : « Pacelli m'a parlé de votre mission ; voudriez-vous m'en donner de plus amples détails ? ».

Dans la biographie du représentant sioniste, on peut lire :<sup>32</sup> « Sokolow eut plusieurs rencontres avec le secrétaire aux Affaires étrangères du Vatican, monseigneur Pacelli, et le secrétaire d'État Gasparri. Ces derniers lui réservèrent un accueil chaleureux ». Nous savons toutefois grâce aux témoignages de Chaim Weizmann, le chef du sionisme mondial devenu par la suite président de l'État d'Israël, que Gasparri n'était pas très favorable au sionisme, de même d'ailleurs que le Saint-Siège dans ses principes : « Le docteur Weizmann eut deux entretiens avec le cardinal Gasparri (à Rome en 1922). Il croyait que c'était le cardinal qui lui empêchait de voir le pape (...). Le docteur Weizmann fit tout son possible pour voir le pape, mais sans succès ». <sup>33</sup>

On le voit, de ces comptes rendus se dégage une attitude différente du futur Pie XII envers le sionisme, plus ouverte que celle de son supérieur direct de l'époque, le cardinal Secrétaire d'État. Cela ne signifie pas l'approbation des instances sionistes : durant son pontificat, le pape Pacelli consacra des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## Le nonce dans la tourmente

**L**e nouveau nonce apostolique de Bavière commence sa mission avant même d'arriver à Munich. Pacelli, parti de Rome le 20 juin 1917, se rend à Lugano et y rencontre les représentants des empires centraux auprès du Saint-Siège, qui avaient quitté Rome au moment de l'entrée en guerre de l'Italie. Le nonce conclut de l'entretien avec le baron Otto von Mühlberg, ministre de Prusse, que l'Autriche-Hongrie, victorieuse à ce moment-là, n'est prête à faire aucune concession territoriale à l'Italie.<sup>1</sup>

Après cette étape à Lugano, le nonce en fait une seconde en Suisse avant de rejoindre Munich : il séjourne à l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln, où il reviendra à plusieurs reprises passer des vacances. Mgr Pacelli y confie sa difficile mission à la Sainte Vierge et rencontre l'évêque de Cracovie, Adam Stefan Sapieha, envoyé de paix de l'empereur François-Joseph et successeur du cardinal Puzyna qui avait prononcé le fameux veto contre le Secrétaire d'État Rampolla del Tindaro au cours du conclave de 1903. Le nonce écrit au cardinal Gasparri que ces discussions ont fait émerger chez les catholiques des empires centraux le désir d'une initiative pour la paix menée par le Saint-Siège : « Les catholiques craignent fortement que l'initiative d'une action pour la paix reste l'apanage des socialistes ; ils désirent que le Saint-Père recommande par un acte solennel l'union et la fin des haines entre les catholiques des nations belligérantes ».

Le nonce arrive à Munich le 25 mai et, quatre jours plus tard,

il présente ses lettres de créance au roi Louis III. Dans son premier discours officiel, Pacelli souligne déjà que sa principale tâche serait d'œuvrer pour la paix : « On n'a peut-être jamais ressenti aussi profondément qu'en cette heure si grave le besoin de reconstruire la société humaine sur le fondement solide de la justice chrétienne, et jamais comme en cette heure lourde de responsabilités n'est apparu aussi clairement qu'une paix juste et durable ne peut s'appuyer que sur les fondements solides du droit chrétien. La mission de collaborer à cette œuvre de paix a été confiée à mes faibles forces, en un temps qui n'a encore jamais eu d'égal ». <sup>2</sup>

Les premiers contacts de l'envoyé pontifical avec la cour bavaroise sont cordiaux. Ses paroles, prononcées dans un bon allemand, rencontrent l'approbation.

« Il fit une excellente impression par sa dignité sacerdotale et par son ton, si bien que cela fut remarqué à Munich et qu'on compara son comportement à celui du nonce précédent. Le nonce s'imposa immédiatement par ses dons d'intelligence et de cœur et par son attitude. Il faut noter qu'il était italien et, en tant que tel, il appartenait à une nation en guerre contre l'Allemagne, ce qui le mettait dans une position où il était davantage observé dans toutes ses actions. Il parvint à s'attirer tant de bienveillance que, lorsque l'empereur Charles d'Autriche entreprit quelques démarches pour le faire venir à Vienne en tant que nonce, les milieux de Munich s'y opposèrent auprès du Secrétaire d'État ». <sup>3</sup>

La nonciature de Munich a son siège dans un palais néoclassique de la Brennerstrasse. Même si Pacelli est nonce auprès du royaume de Bavière, sa véritable mission à ce moment-là est de représenter les instances du pape Benoît XV auprès de l'empereur du Reich Guillaume II, avec lequel le

Saint-Siège n'entretient pas de relations diplomatiques, au moment précis où l'Allemagne semble disposée à arriver à la paix. C'est pourquoi, dès le 26 juin, à peine un mois après son arrivée à Munich, le nonce se rend à Berlin sur ordre explicite de ses supérieurs du Vatican pour rencontrer le chancelier Theobald von Bethmann-Hollweg, et deux jours plus tard Guillaume II lui-même.

Mais avant de préciser comment se déroulèrent ces deux rencontres si importantes, il est nécessaire de faire un pas en arrière pour comprendre quels étaient les buts de la mission de Mgr Pacelli. Le pape désirait en effet faire parvenir aux belligérants une proposition de paix non générique, mais détaillée et concrète. Et il entendait définir à l'avance quelles seraient les conditions que l'Allemagne aurait accepté, de manière à garantir à l'initiative du Saint-Siège une possibilité de succès. On ne peut comprendre cette manière de procéder de Benoît XV sans considérer que, dès la fin de l'année 1916 et début 1917, deux propositions avaient été faites pour mettre fin à la sanglante guerre mondiale : toutes deux avaient échoué précisément parce qu'elles étaient trop génériques et éloignées des solutions concrètes acceptables pour les deux fronts. La première proposition avait été faite par le Reich, la seconde par le président des États-Unis, Woodrow Wilson. L'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie avaient transmis le 12 décembre 1916 un appel à la paix aux puissances ennemies. Le moment semblait favorable aux empires du centre, car les forces de l'Entente se trouvaient en difficulté après l'échec de l'offensive anglo-française de la Somme et alors que la situation interne de la Russie semblait de plus en plus chancelante. Cependant, l'initiative allemande était plutôt maladroite d'un point de vue diplomatique, et elle se solde par un échec : cet appel attribuait toute la responsabilité du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



guerre et se situait à la veille de la réunion des chefs de l'Entente prévue à Londres cette semaine-là.

Nous apprenons de la communication très dense entre le cardinal Gasparri et le nonce en Bavière<sup>13</sup> que le Secrétaire d'État du Vatican avait ordonné à Pacelli de demander aux autorités allemandes une réponse rapide, souhaitant également une modification des procédures qui permettrait à Michaelis d'obtenir l'approbation du Reichstag ; en effet, ce même Parlement, nous l'avons vu, avait approuvé quelques jours auparavant une résolution de paix qui annonçait la disponibilité de l'Allemagne à ne pas annexer les territoires conquis pendant la guerre. Le nonce avait toutefois rappelé que, en réalité, cette voie était impraticable : selon la Constitution fédérale en effet, les ministères du Reich ne dépendaient pas du Parlement mais de l'empereur. C'était Guillaume II qui devait prendre la décision. Se fondant sur ces considérations, Pacelli conseille à ses supérieurs de procéder à l'envoi de l'*Exhortation à la paix* et prévient de manière confidentielle le ministre des Affaires étrangères de Berlin que le Saint-Siège irait de l'avant même sans avoir reçu les observations de l'Allemagne. Ainsi, tant le Vatican que le Reich pouvaient démentir toute forme d'accord préalable qui aurait éveillé des soupçons chez les puissances de l'Entente.

On en arrive ainsi au fameux appel de Benoît XV « Aux Chefs des peuples belligérants », symboliquement daté du 1<sup>er</sup> août 1917 mais envoyé en réalité seulement le 9 août aux destinataires, car le texte n'avait pas encore été terminé pour le jour dit.

L'*Exhortation à la paix* était composée de trois parties : la première contenait une vision rétrospective et un rappel des

précédentes exhortations du pape à la paix ; la seconde invitait les gouvernements à se mettre d'accord sur les principes et les points qu'elle spécifiait (connue sous le nom de « minute Pacelli ») ;<sup>14</sup> la troisième était un appel final à mettre fin par des négociations au « massacre inutile ». Benoît XV, se fondant sur la reconnaissance de la priorité de la force morale du droit sur la force matérielle des armes, défendait les points suivants : l'accord sur la diminution des armements de toutes les puissances belligérantes, avec des normes et des garanties à définir, l'institution d'un arbitrage international avec un rôle pacificateur, la liberté de communication et l'utilisation commune des mers. Sur le plan militaire immédiat, *l'Exhortation* demandait la condamnation réciproque des dommages et des dépenses de la guerre et la restitution des territoires occupés, c'est-à-dire l'évacuation de la Belgique et du territoire français et la restitution des colonies allemandes. En ce qui concerne les questions territoriales entre l'Italie et l'Autriche et entre l'Allemagne et la France, il fallait suivre comme critère, avec un esprit de conciliation, dans la mesure de ce qui était juste et possible, les aspirations des peuples. C'est également sur la base de ce critère qu'il fallait examiner les autres questions territoriales, telles que celles de l'Arménie, des États balkaniques et de la Pologne.

Il s'agit d'un document réellement essentiel. L'esprit de conciliation dominait sur la classique distinction entre vainqueurs et vaincus. D'autre part, c'était la première fois depuis le début de la guerre que l'on formulait des propositions concrètes pour des négociations.

*L'Exhortation* est remise directement aux représentants des nations belligérantes qui entretenaient des relations diplomatiques directes avec le Saint-Siège, à savoir la Belgique,

la Russie, le Brésil et l'Angleterre. Douze copies supplémentaires du message sont remises au représentant anglais, afin qu'il les distribue à la France, aux États-Unis et aux autres pays en guerre contre les empires centraux. Ce même 9 août, l'appel du pape est expédié au nonce en Bavière, qui le reçoit seulement trois jours plus tard et le fait immédiatement parvenir à Guillaume II et au chancelier Michaelis. C'est encore Pacelli qui, sur ordre de la Secrétairerie d'État, transmet une copie de l'*Exhortation* au nonce de Vienne afin qu'il la remette à l'empereur Charles I<sup>er</sup>.

En raison du retard dans la rédaction du texte, l'appel de Benoît XV parvient à Londres alors que la réunion entre les Chefs d'État de l'Entente est close. Pour pallier cet inconvénient, le Saint-Siège avait déjà fait parvenir auparavant par télégramme un résumé des propositions du pape. L'*Exhortation*, dans les intentions du pape, n'était pas destinée à être publiée. Mais l'un des pays qui la reçoit la transmet à une agence de presse qui en divulgue le contenu, suscitant des réactions négatives des gouvernements avant même que ceux-ci aient pu prendre connaissance de l'exemplaire qui leur était destiné. Les commentaires défavorables étant dus notamment au manque de précision et d'objectivité de la synthèse qui en avait été faite, le Vatican décide de rendre public le document de Benoît XV, dont le texte original est rédigé en français, la langue diplomatique de l'époque.

Après avoir présenté ses propositions, concrètes et sages, le pape Della Chiesa conclut : « Telles sont les principales bases sur lesquelles Nous croyons que doit s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique, si importante pour l'avenir

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Vatican. Attentif, méticuleux, perfectionniste jusque dans les détails, il devait certainement mal supporter de ne pas s'exprimer dans un allemand précis et correct. C'est pourquoi l'aide des deux religieuses qui avaient pris leurs fonctions à la nonciature devint précieuse. De même qu'était précieuse l'aide de Pascalina dans la gestion de la maison. Elle contrôlait le régime de Pacelli, dont la fragilité de l'estomac s'aggravait à cette époque, et faisait surtout en sorte que le nonce apostolique soit totalement soulagé de toute préoccupation ou tension liée à des problèmes d'administration, lui permettant de se consacrer corps et âme à sa mission diplomatique et de rester en service permanent et effectif vingt-quatre heures par jour.

Un peu plus d'un an après l'arrivée de mère Pascalina, Pacelli écrit une lettre à la supérieure générale des Sœurs Enseignantes de la Sainte Croix, Maria Carmela Motta. Dans son courrier, conservé dans les archives de l'institut religieux à Menzingen, le nonce définit la religieuse qui lui sert de gouvernante « si pieuse, vertueuse et toujours prête au sacrifice ». Une fois les deux premiers mois écoulés, ce service qui devait être temporaire se transforme donc en emploi permanent. Sœur Lehnert devient le centre autour duquel gravite toute la gestion de la maison du nonce, ce qui crée quelques animosités dès les premières années passées à Munich. Le grand « pouvoir » que la sœur gouvernante allait exercer deviendra même l'une des principales accusations contre Pie XII pendant son pontificat. En réalité, à l'origine de toutes ces hostilités se trouvent des incompréhensions et des jalousies nées précisément pendant cette première période, à l'intérieur du siège diplomatique du Vatican en Bavière. Dès 1923, Pacelli communique secrètement à ses supérieurs qu'il y a à la nonciature des personnes qui souhaiteraient chasser la religieuse « qui faisait la pluie et le beau temps à la maison selon son plaisir », forte du lien de sympathie qui la liait à

l'archevêque. Le nonce fait parvenir cette lettre au cardinal Camillo Laurenti, préfet de la Congrégation des religieux, demandant qu'une enquête ait lieu pour démystifier « cette horrible calomnie ». La Congrégation, au terme de son enquête, prouve qu'il n'y a rien de vrai dans cette insinuation provoquée par le fait que certains voyaient d'un mauvais œil la présence d'une femme à la nonciature.

Le jésuite Guglielmo Hentrich, qui fera partie pendant seize ans de la secrétairerie particulière de Pie XII, a témoigné : « J'ai très bien connu mère Pascalina et j'ai pu contrôler *de visu*, pendant les seize ans de ma présence au Vatican, comment elle traitait le S. Père et les autres personnes. Je n'ai jamais remarqué aucun manque de respect envers le S. Père, qui était très content de la manière dont la Mère gouvernait la maison et administrait la réserve et l'argent qui lui avait été confié. C'était une femme fidèle à l'esprit de justice et elle exécutait avec un extrême scrupule les ordres que lui donnait le S. Père. Je considère que beaucoup ont mal jugé mère Pascalina parce qu'on ne voyait pas d'un bon œil le fait qu'une femme ait des responsabilités si importantes au Vatican. De plus, elle observait fidèlement les dispositions reçues, et tous n'étaient pas satisfaits de sa manière d'agir [...]. Je n'avais aucune autorité sur la Mère, mais lorsque je lui ai parfois fait une observation paternelle et sacerdotale, elle l'accueillait de bon cœur, en me remerciant. De nature, mère Pascalina était cordiale et affable, mais dans l'exercice de ses fonctions, elle était fidèle aux ordres reçus, si bien qu'elle a pu parfois sembler dure à certains. Je l'ai toujours trouvée joyeuse dans le Seigneur, prête à se sacrifier elle-même et sa santé pour le bien des autres et assidue dans l'effort de se perfectionner, si bien que je la trouvais meilleure d'année en année ». <sup>26</sup>

Le dévouement total de Pacelli au service diplomatique, ses

missions pour le compte de Benoît XV puis, nous le verrons, son patient travail de préparation pour les concordats ne doivent pas nous laisser penser que l'archevêque de Sardes était un « politicien » ou qu'il avait relégué aux oubliettes l'esprit sacerdotal tout en continuant à porter la soutane. Nombreux sont les épisodes qui mentionnent son attention envers les personnes, son assistance aux victimes de la guerre, l'aide concrète apportée à la population. Nous avons déjà décrit l'intensité avec laquelle Pacelli avait visité de nombreux camps de prisonniers pour reconforter les soldats qui y étaient enfermés. Intéressons-nous maintenant à un épisode qui en dit long sur sa personnalité. Aux yeux de ceux qui ne l'ont connu qu'à travers les images des nouvelles cinématographiques et qui ne l'ont peut-être entendu prêcher que lorsqu'il prenait cette attitude hiératique si caractéristique, comme suspendu entre ciel et terre, le pape Pie XII a parfois pu apparaître comme un homme froid, détaché, si plongé dans son rôle qu'il ne s'apercevait pas de ceux qu'il avait en face de lui. Cela a contribué en partie à créer la légende noire qui voudrait présenter Pacelli comme le pape des silences. Or, ceux qui ont eu l'occasion de le connaître personnellement alors qu'il était encore nonce en Allemagne témoignent combien cette impression ne correspond pas à la vérité.

« C'étaient des temps durs pour l'Allemagne », raconte sœur Pascalina, « et le Nonce voulait qu'aucun pauvre ne frappe à sa porte en vain. Et elles étaient très nombreuses, les personnes qui s'adressaient à la Nonciature, tant est que la police intervint pour faire cesser ce flux ».<sup>27</sup>

« Que de personnes fréquentèrent la Nonciature ! », a écrit la religieuse. « Voici un simple épisode. On savait exactement quand le Nonce quittait la maison pour faire sa promenade, et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



d'assaut par une bande de soldats munis d'armes lourdes et ils intimèrent à Mgr Pacelli, avec un pistolet pointé sur la poitrine et des bombes à main prêtes à l'usage, de leur remettre sa voiture. De manière énergique et digne, le nonce protesta contre cette violation du droit international et fit preuve de son intrépidité personnelle, dont seul peuvent se faire une idée ceux qui ont vécu ces journées du plus brutal arbitraire et de la terreur la plus cruelle, et non ceux qui se trouvent dans d'autres pays et en des temps paisibles ». <sup>40</sup>

On déduit d'un examen plus approfondi de la documentation et des témoignages que les menaces eurent en réalité lieu en deux temps. Le 29 avril avait eu lieu la première intrusion, dans le but de réquisitionner l'automobile de Pacelli qui, sur le conseil du capitaine De Luca, avait fait démonter une pièce essentielle du moteur pour la rendre inutilisable. Les révolutionnaires avaient emporté la voiture en la tirant puisqu'ils ne parvenaient pas à la mettre en route, mais ils avaient ensuite été contraints de l'abandonner non loin de là, permettant au chauffeur de la nonciature de la récupérer.

« Monsignor Uditore étant sorti », écrit Pacelli au cardinal Gasparri, « je me présentai moi-même à ces forcenés et je signifiai au commandant que cette entrée violente dans la nonciature et la saisie *manu militari* de la voiture constituaient deux violations flagrantes du droit international en vigueur auprès de tous les peuples civilisés et je lui montrai le certificat d'extraterritorialité délivré par le Commissaire du peuple aux affaires étrangères (...) En guise de réponse l'adjoint braqua son revolver contre ma poitrine, et le commandant – un affreux type de délinquant – après avoir donné l'ordre à ses séides de préparer les grenades à main, me dit que tout discours était inutile et qu'il lui fallait l'automobile sur-le-champ pour se

rendre au front. Je répliquai avec énergie que je protestais contre l'attentat, mais, face à une telle brutalité, j'autorisai le majordome à ouvrir le garage. [...] ». <sup>41</sup>

D'après certains témoignages, le futur pape aurait déclaré à cette occasion : « Je n'ai pas peur, je suis dans les mains de Dieu : mais vous n'y gagnerez rien. Il m'importe seulement de sauver mes enfants. Je suis ici et j'y resterai. Je ne reculerai pas d'un seul pas face à quelque puissance terrestre que ce soit ». Pie XII se référera à cet épisode au cours d'un entretien avec l'ambassadeur italien Alfieri qui lui exprimait l'indignation du gouvernement de Mussolini devant la protestation du Vatican contre l'invasion de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg de la part des troupes allemandes. Le pape déclara ne pas avoir eu peur lorsqu'un revolver avait été pointé sur lui à l'époque où il était nonce à Munich, et qu'il n'aurait pas peur face à quiconque voudrait agir par la force contre lui. <sup>42</sup>

La deuxième attaque avait eu lieu le lendemain, mais Pacelli était absent, hospitalisé en clinique à la suite d'un accès de grippe et du mal d'estomac qui le tourmentait. Les révolutionnaires avaient été chassés hors du palais de la nonciature grâce à l'intervention du capitaine De Luca. Un document intéressant signé par le général Roberto Bencivenga a été retrouvé dans les archives de l'État-major de l'armée italienne : les faits et l'intervention de l'officier italien y sont décrits, et l'on propose ensuite de remettre au capitaine De Luca la médaille d'argent à valeur militaire pour « avoir défendu le Nonce Apostolique – au risque de sa propre vie – durant les insurrections spartakistes ». Ce rôle est confirmé par le nonce apostolique lui-même dans une lettre inédite envoyée à son frère : « Le Capitaine Avocat De Luca viendra probablement rendre visite à maman dans les prochains jours ; il a été ici

jusqu'à présent comme détaché de la Mission militaire italienne de Bavière et maintenant, sa classe étant libérée, il rentre dans sa patrie, la Sicile. C'est un brave homme, qui a été d'une grande aide pour protéger la Nonciature durant les terribles journées du bolchevisme au mois d'avril dernier. Je demande donc qu'il soit reçu comme il le mérite ». <sup>43</sup>

En revanche, en ce qui concerne les attaques à coups de mitrailleuse, comme on le comprend à travers le télégramme envoyé par Pacelli au cardinal Gasparri que nous avons cité précédemment, les rafales contre la nonciature furent tirées par les troupes du gouvernement central du Reich, venues à Munich pour réprimer la révolution. Pendant la bataille engagée dans les rues de la ville, en effet, quelques soldats avaient été tués par des coups dont leurs officiers crurent qu'ils avaient été tirés par des rebelles barricadés dans la nonciature. C'est pourquoi le palais du nonce fut mitraillé et Mgr Schioppa faillit être tué.

Ces événements feront l'objet d'une missive confidentielle envoyée au cardinal Gasparri en mai 1919, dans laquelle résonne la déception du nonce pour les « rumeurs » sur son absence de Munich les mois précédents. Nous reproduisons ici ce courrier, conservé dans les documents des Archives privées Pacelli.

« Votre Éminence

7 mai 1919

La vénérée lettre personnelle de Votre Éminence datée du 10 avril dernier ne m'est parvenue qu'aujourd'hui. Le Seigneur a permis que, dans les terribles événements des dernières semaines, je n'aie pas même le réconfort de la parole paternelle que Votre Éminence avait voulu m'adresser, ni de la consolante assurance d'être soutenu par la bienveillance et la confiance de mes Supérieurs que je croyais même avoir perdue. Mais j'en rends d'autant plus grâce à la Providence divine pour les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Pacelli se disposa donc à élaborer des concordats avec les différents États, à commencer par le plus catholique d'entre eux, qui avait par conséquent le plus besoin de normaliser la vie religieuse dans les rapports avec le Saint-Siège ». <sup>1</sup>

Nous reviendrons plus loin sur les incompréhensions entre Pacelli et son supérieur direct, Gasparri, car elles sont évoquées dans de nombreuses lettres inédites du nonce à son frère. Il émerge de manière manifeste des documents, que Pacelli, tout en obéissant scrupuleusement aux ordres qui arrivent de Rome, rencontre souvent des difficultés à faire comprendre la situation allemande à ses supérieurs. Mais il ne faut pas non plus exclure que l'ancien maître, l'ecclésiastique qui avait voulu Pacelli à ses côtés et l'avait impliqué dans le difficile travail de rédaction du Code de droit canonique, ait commencé à voir en lui un rival potentiel. <sup>2</sup>

Au début de l'année 1920, Pacelli doit se rendre à Rome à l'improviste. En effet, sa mère, Virginia Graziosi, meurt le 10 février. Le nonce, rapidement avisé de l'aggravation de son état, n'a pas le temps de lui dire au revoir et arrive alors qu'elle a déjà rendu l'âme. « Eugenio Pacelli était en Allemagne », a raconté son neveu Giulio. « Il arriva juste à temps pour l'embrasser avant que le cercueil ne soit fermé. Cette fois encore, il avait le visage marqué par l'atroce souffrance, mais je ne l'entendis jamais prononcer un mot de découragement. Sa douleur s'exprimait dans la prière ». <sup>3</sup>

Cette parenthèse romaine est douloureuse, imprévue et rare. En effet, dans les années qui suivent, Pacelli ne mettra plus un pied en Italie, et il ne prendra même pas un jour de vacances.

Un autre grand deuil devait frapper la famille la même année : le 21 août, Elisa Filippini Lera, épouse de Francesco Pacelli,

meurt ; celui-ci se retrouve veuf avec trois enfants. Dans les semaines qui suivent, la correspondance se fait plus intense. Francesco écrit : « Cher Eugenio, merci de ta bonne lettre et merci encore pour tes prières pour ma bonne Elisa, pour moi et pour mes enfants. La douleur est *immense*. Je ne comprends pas comment des personnes touchées par de telles épreuves et n'ayant pas la foi dans l'au-delà sont assez viles pour ne pas s'ôter la vie. Le seul réconfort est la foi : elle seule peut donner la force de se résigner. Je suis réconforté par le fait qu'Elisa, qui a eu une mort *édifiante* et pleinement consciente, a obtenu ou est sur le point d'obtenir la récompense du paradis. Elle ne voudrait certainement pas revenir en ce monde [...]. La vouloir encore ici serait un acte égoïste. Le sens de la responsabilité [...] de l'éducation des enfants me réconforte et me donne la force. Le fait de penser que Dieu, bon et miséricordieux, dispose tout, y compris les circonstances les plus douloureuses, pour notre bien, me réconforte [...] ».<sup>4</sup> Eugenio s'efforce par tous les moyens de réconforter son frère et se tient constamment informé de l'évolution de la situation dans la famille. « Très cher Francesco [...] j'ai appris encore l'état douloureux de ton âme, bien que je remercie Dieu qu'une telle disgrâce serve au progrès du bien spirituel. Essaie de prendre le plus possible soin de toi ; pense que c'est ce qu'Elisa voudrait de toi pour le bien de vos enfants. Je me réjouis de ce que tu me dis quant à l'accueil plein d'amour que t'a réservé le Saint-Père ».<sup>5</sup>

Outre le début des négociations pour le concordat bavarois, le nonce est accrédité la même année comme représentant pontifical à Berlin auprès de la nouvelle République de Weimar. Il est clair déjà à cette époque-là que le projet de ses supérieurs est de le transférer dès que possible dans la capitale allemande.

Voici ce qu'écrit Pacelli à son frère en juin 1920 : « Bien qu'il soit impossible de le dire avec certitude, je ne crois pourtant pas que je partirai pour Berlin avant l'automne prochain, si ce n'est plus tard encore. Il faut d'abord que je termine le Concordat bavarois, et que je règle la question de la maison, très difficile à résoudre à Berlin [...]. De toute manière, les dépenses à Berlin seront véritablement colossales ».<sup>6</sup> C'est la première d'une longue série d'allusions au coût prohibitif de la vie dans la capitale.

Quelques jours plus tard, le nonce parvient à être le premier diplomate accrédité à Berlin. Voici comment il raconte l'épisode à son frère Francesco, dans une lettre expédiée depuis l'Hôtel Continental de Berlin en juillet de la même année : « Je suis arrivé à temps pour présenter mes créances, *un* [souligné dans le texte, *nda*] jour avant l'Ambassadeur de France et deux jours avant celui d'Angleterre, et j'ai donc assuré le décanat. On m'a dit que l'Ambassadeur de Fr. était très contrarié d'avoir été joué ; mais c'est tant pis pour lui ».<sup>7</sup>

Au cours d'un voyage à Berlin, à une réception offerte par le ministre de la Confédération suisse, Pacelli rencontre l'ambassadeur italien Alfredo Frassati qui, des années plus tard, rappellera en évoquant cette rencontre la « grande impression » que lui fit le nonce, disant que « sa manière de parler, ses rares gestes, étaient inspirés d'une grande douceur et, oserai-je ajouter, d'une grande humilité. Nous parlâmes également des inexactitudes contenues dans les *Mémoires* de Guillaume II sur l'entretien entre ce dernier et Pacelli, et Pacelli évoqua parmi ces inexactitudes le fait qu'un chapelain vêtu en contrôleur fût présent et qu'ils aient parlé du pouvoir temporel ». Frassati, en se séparant de l'archevêque, avait regretté de ne pas avoir pu l'accueillir à l'ambassade d'Italie, puisque la conciliation était

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



1923 est une année cruciale pour l'Allemagne. En effet, au mois de novembre a lieu la tentative de coup d'état d'Adolf Hitler. Le gouvernement de la Bavière accusait la République de Weimar d'être trop orientée à gauche ; il avait abrité des organisations militaristes et des résidus de la garde civile qui avait servi à réprimer les insurrections spartakistes et avait par la suite été dissoute. Hitler souhaite la chute de la République et le 30 octobre, à l'occasion d'un comice, il déclare être prêt à marcher sur Berlin pour libérer le gouvernement des « juifs et des communistes ». Le 8 novembre, par un discours tenu dans une brasserie de Munich, Hitler, soutenu par le général Ludendorff, annonce le début d'une révolution. Le lendemain, à la tête de deux mille miliciens armés, les « Chemises brunes », il tente un coup d'état en Bavière en proclamant un gouvernement allemand. Le *putsch* est arrêté et réprimé par la police : une douzaine de personnes sont tuées, Hitler a un bras cassé, il est arrêté et conduit dans la prison de Landsberg, puis condamné à cinq années d'emprisonnement.

Quelques jours avant la tentative de coup d'état, Eugenio avait écrit à son frère Francesco : « La situation ici se fait de plus en plus grave et difficile. La misère d'une grande partie de la population et les prix de plus en plus élevés peuvent donner lieu aux troubles les plus graves ». <sup>34</sup>

Le 9 novembre, au lendemain du coup d'état, le nonce télégraphiait à Gasparri : « Nuit dernière Hitler avec bandes armées déclaré déchu gouvernement bavarois, arrêté ministre président précédent et autres ministres et proclamé nouveau gouvernement national allemand avec Ludendorff chef de l'armée [...]. On pense dans peu de temps ordre pourra être rétabli, mais probablement pas sans effusion de sang ». <sup>35</sup> Le lendemain, Pacelli télégraphie de nouveau au secrétaire d'État

pour l'informer que la situation est « encore bien critique » et prévoit « de graves agitations » dans le cas où l'armée du Reich s'unirait aux troupes d'Hitler qui s'apprêtaient à marcher sur Munich. Enfin, le 12 novembre, le nonce communique à ses supérieurs romains : « Hitler arrêté. Tranquillité semble rétablie ».

On a beaucoup insisté sur le fait que ces câblogrammes apparaissent en général étonnamment concis, laissant ainsi entendre que Mgr Pacelli était dans une position attentiste face à ces événements. Nous avons vu dans le chapitre précédent que le nonce, dans une lettre à son frère Francesco, avait manifesté quelques années auparavant ses craintes par rapport à la dissolution des *Freikorps*, les « corps francs », cette garde civile qui avait réprimé les mouvements spartakistes et dans les rangs desquels Hitler et Ludendorff allaient puiser pour former leur milice. Nous avons également pu constater que cette position était alors dictée par le risque imminent d'une nouvelle explosion de la révolution bolchevique et en aucun cas par des sympathies militaristes particulières de la part de Pacelli. Nous pouvons maintenant nous demander quel était le jugement du futur Pie XII sur les partis ultranationalistes. Il résulte clairement des documents que Pacelli connaissait parfaitement la menace que représentait le nazisme et qu'il n'éprouvait aucune sympathie pour celui-ci, pas même en considération du rôle anticommuniste qu'il aurait pu éventuellement jouer une fois parvenu au pouvoir.

Une lettre tirée des Archives vaticanes et dont on n'a pas saisi l'importance, écrite par le nonce de Bavière le 14 novembre 1923, immédiatement après la tentative de *putsch* de Munich par les nazis, est adressée au cardinal Gasparri : « Votre Révérendissime Éminence connaît maintenant, grâce à la presse italienne, les détails de la révolte nationaliste qui a troublé ces

deniers jours la ville de Munich ; je n'ai donc pas besoin de les répéter dans ce respectueux rapport. Je crois toutefois opportun de communiquer à Votre Éminence quelques détails supplémentaires sur un point, à savoir sur les manifestations à caractère anticatholique qui ont accompagné la révolte elle-même, mais qui n'ont pas surpris ceux qui avaient suivi les publications des organes des radicaux de droite tels que le *Volkischer Beobachter* et l'*Heimatland*. Ce caractère s'est manifesté essentiellement dans les excitations systématiques contre le clergé catholique avec lesquelles les partisans de Hitler et de Ludendorff échauffaient la population, en particulier dans les discours sur la voie publique, exposant ainsi les ecclésiastiques aux insultes et aux moqueries. Leurs attaques prenaient toutefois spécialement de mire le savant et zélé cardinal archevêque qui, dans un sermon prononcé au Dôme le 4 de ce mois et dans sa lettre à monsieur le Chancelier du Reich publiée par l'Agence Wolff le 7 du mois dernier, avait condamné les persécutions contre les juifs ».

Ici, Pacelli non seulement ne témoigne pas la moindre sympathie pour les nazis, mais il établit le lien entre leur action anticatholique et la prise de position du cardinal Faulhaber contre les attitudes antisémites. On comprend également à ses paroles que le nonce soutenait pleinement « le savant et zélé cardinal archevêque » qui blâmait l'antisémitisme national-socialiste. Il n'y a pas une virgule ou un accent qui puisse résonner comme une prise de distance par rapport à la position de Faulhaber, ni une ombre de reproche voilé duquel on pourrait supposer que Pacelli considérait comme imprudents les prêches de l'archevêque.

Mais il y a plus. De la correspondance privée avec son frère Francesco, jusqu'ici inédite, n'émergent pas de jugements différents ou plus nuancés que ceux exprimés dans les dépêches

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

bavarois s'engage à donner ensuite à l'Église l'assurance que les candidats à l'enseignement dans les facultés théologiques des universités et les professeurs de religion catholique dans les écoles supérieures présentent les qualités et la préparation requises par l'Église elle-même. En outre, le concordat établit que les enseignants de philosophie et d'histoire doivent être des professeurs « contre lesquels on n'ait rien à redire du point de vue catholique ou ecclésiastique ».

La partie consacrée à l'enseignement de la religion dans les écoles élémentaires est détaillée et bien réglementée. Il « sera confié uniquement à des maîtres et des maîtresses qui soient aptes et disposés à les [les élèves, *nda*] instruire de manière sûre dans la doctrine catholique et à les éduquer dans l'esprit de la foi catholique ». Il faut noter ici la main de Pacelli, qui a fait en sorte que le texte ne garantisse pas seulement l'« instruction » dans la doctrine chrétienne, mais une véritable « éducation ». C'est précisément pour cette raison qu'il est spécifié dans le premier paragraphe du cinquième article que, dans les écoles élémentaires catholiques, l'instruction et l'éducation des enfants devra être « confiée uniquement » à des personnes qualifiées qui soient non seulement « aptes », mais aussi « disposées » à « les instruire dans l'esprit de la foi catholique ». L'État s'engageait à introduire dans le nouveau règlement des écoles pour la formation des maîtres la présence d'instituts spécifiques pour la formation des maîtres destinés à enseigner la religion catholique. Dans les articles six et sept, on affirme que « dans toutes les communes où les parents ou d'autres personnes en leur nom le demandent, il faudra fonder des écoles élémentaires catholiques » et que « dans toutes les écoles élémentaires [...], l'instruction religieuse reste comme matière obligatoire dans l'enseignement ». L'article huit stipule que doit être confiée à l'Église « la surveillance et la direction de l'instruction

religieuse dans les écoles élémentaires, moyennes et supérieures ».

Dans le texte obtenu grâce à l'habileté de Pacelli, l'État bavarois s'engage à verser des honoraires fixes aux évêques diocésains des six villes et aux évêques auxiliaires, ainsi qu'à donner « aux Archevêques et aux Évêques, aux chanoines-doyens (cinq dans les chapitres métropolitains et quatre dans les cathédrales) et aux trois vicaires également doyens » une habitation « correspondant à leur dignité et à leur condition ». De plus, l'État s'engage à pourvoir aux dépenses d'entretien des églises et du culte, lorsque les fonds et les revenus des diocèses ne sont pas en mesure d'y faire face. Les évêques et les supérieurs religieux devront avoir la nationalité bavaroise ou du moins allemande et devront avoir obtenu le baccalauréat dans un lycée littéraire d'Allemagne et « accompli avec succès les études philosophiques et théologiques prescrites par l'Église ».

Enfin, en ce qui concerne la désignation des évêques, l'article 14 assure la plus grande liberté et autonomie au Saint-Siège. « La nomination des archevêques et des évêques revient en toute liberté au Saint-Siège. S'il y a une vacance d'une église archiépiscopale ou épiscopale, le chapitre correspondant soumettra directement au Saint-Siège une liste de candidats dignes de la fonction épiscopale et aptes à occuper le diocèse vacant, parmi lesquels, tout comme parmi ceux suggérés par les évêques et les chapitres bavarois, dans les différentes listes triennales, le Saint-Siège se réserve de choisir librement ».

L'évêque Isidor Emanuel a témoigné en ces termes : « [Pacelli] avait travaillé cinq ans pour ce traité, qui, même dans les milieux non ecclésiastiques, fut reconnu comme un chef-d'œuvre de diplomatie et de science juridique. Son départ de Munich, en juillet 1925, prit la forme d'une grande démonstration d'estime et de reconnaissance de la part de la

population catholique bavaroise. Le cadeau le plus précieux qui lui resta de cette période de Munich fut le noble rapport d'amitié qui le lia toute la vie au grand cardinal Faulhaber ». <sup>55</sup>

Bien qu'il eût manifesté son désir de ne pas partir pour la capitale du Reich, le nonce obéit aux ordres de ses supérieurs. Le Saint-Siège n'avait pas dans la ville d'édifice qui pût être utilisé comme nonciature. Pacelli charge donc sœur Pascalina de chercher un siège adapté. Voici comment la religieuse se rappelle cette « mission » : « Berlin ! J'ai gardé de nombreux et beaux souvenirs de cette ville et de la maison que j'avais eu le droit de choisir moi-même, de rénover et de rendre habitable. Ce ne fut pas très facile de trouver quelque chose qui convînt pour la nonciature, mais on y parvint cependant, et les lieux plurent au maître de maison dès la première visite. Loin de la grande activité de la métropole, dans un bel endroit calme voisin du Tiergarten – lequel se prêtait bien à la promenade l'après-midi –, c'était une maison simple et modeste comme le nonce les aimait. Aujourd'hui cette maison et son beau jardin ne sont plus qu'un amas de décombres, et c'est avec mélancolie que je pense à cette époque et aux aimables personnes qui aidèrent jadis à préparer une demeure au représentant du Saint-Père. La tâche qui attendait le nonce à Berlin, où il arriva le 18 août 1925, n'était pas facile. Nous avons décoré la maison et nous nous réjouissions que le maître des lieux pût y faire son entrée. (L'accueil à la gare par les autorités ne nous fut connu que plus tard.) Arrivé chez lui, le nonce commença par célébrer la sainte messe, et il y eut ainsi un tabernacle de plus dans la grande ville protestante. En union avec Lui, présent au tabernacle, le travail commença gaiement. Et Son Excellence se prit d'affection pour Berlin, comme elle avait naguère aimé Munich. Nous nous étions donné toute la peine possible pour préparer au Nonce non

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



inadmissible ».

Les deux hommes se mettent d'accord pour se voir encore secrètement dans les jours qui suivent. Le rendez-vous est fixé au 6 octobre, dans la résidence privée du comte Ernst von Brockdorff-Rantzau, frère jumeau de l'ambassadeur d'Allemagne à Moscou. La conversation est courtoise et franche, mais elle n'aboutit encore une fois à aucun résultat. Jusqu'à ce moment en effet, la lettre écrite le 7 septembre par Pacelli était encore restée sans réponse. Le 20 mars 1926, sur ordre du cardinal Gasparri, le nonce présente une note à l'ambassade russe de Berlin, en sollicitant une réponse à sa communication précédente. Il demande une forme de normalisation des rapports entre le Vatican et la Russie, la nomination des évêques pour les fidèles de l'Église de Rome qui y résident et l'instruction religieuse dans les écoles pour les catholiques. Pacelli reçoit une semaine plus tard une réponse de l'ambassade. Il s'agissait toutefois d'un texte dilatoire car, expliquait-on, toute la question était encore examinée à Moscou. Entre-temps, Pie XI n'avait cependant pas voulu attendre l'issue incertaine des événements et était passé à l'action. En février 1926, le pape avait en effet pris la décision de faire secrètement consacrer évêque le jésuite Michel d'Herbigny par Pacelli à Berlin pour ensuite l'envoyer en Russie avec la mission de consacrer à son tour en secret quelques évêques afin d'assurer la succession apostolique et les ordinations sacerdotales. La cérémonie, qui se déroule rigoureusement à portes closes, a lieu le 26 mars dans la chapelle de la nonciature de Berlin, et d'Herbigny part trois jours plus tard pour la Russie, où il consacre secrètement évêques le père assomptionniste Eugène Neveu, le prêtre letton Boleslas Sloskans et le prêtre alsacien Alexandre Frison. Mais le gouvernement soviétique parvient à découvrir que le père d'Herbigny est évêque et répond enfin, précisément au même

moment, à la note de Pacelli par une communication en date du 11 septembre 1926.

Dans la réponse apportée aux requêtes vaticanes formulées l'année précédente, le gouvernement russe ne semble pas avoir l'intention d'interrompre définitivement les négociations et se déclare disposé à autoriser des contacts entre les catholiques et le Saint-Siège, à condition cependant que ceux-ci aient lieu sous le contrôle de l'État. Mais sur les autres points, il ne fait aucune concession et affirme exclure toute convention bilatérale de type concordataire. La partie ne semble pas définitivement perdue malgré tout. Profitant du fil ténu qui subsistait encore, le Saint-Siège envoie en Russie deux jésuites, dans l'espoir que les autorités leur permettront d'ouvrir un séminaire pour la formation de nouveaux prêtres. Cependant, les deux religieux sont expulsés quelques jours après leur arrivée. Le 15 octobre, le gouvernement soviétique demande à l'ambassade allemande de Moscou de communiquer à Pacelli que, jusqu'à nouvel ordre, les religieux catholiques étrangers ne seraient pas admis en Russie.

Le Vatican ne s'avoue toutefois pas vaincu. Grâce à la médiation de l'ambassadeur allemand à Moscou, Pacelli parvient à obtenir une nouvelle rencontre avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, Tchitcherine. L'entrevue a lieu à Berlin le 14 juin 1927 et dure trois heures. Le ministre déclare que la Russie est disposée à continuer les négociations, mais exclut catégoriquement que les jeunes catholiques russes puissent recevoir une instruction chrétienne, définie comme « un endoctrinement contraire à l'idéologie soviétique ». La dernière tentative pour renouer les contacts est faite par Pacelli le 5 octobre 1927. Le nonce communique à l'ambassadeur russe à Berlin que le Saint-Siège est disposé à tenir compte d'éventuelles objections politiques de la part du gouvernement

soviétique contre les candidats à l'épiscopat : il s'agit d'une importante concession. Dans le même document, le nonce demande toutefois la permission de fonder des séminaires en Russie et d'ouvrir les frontières à l'entrée de religieux étrangers.

Moscou ne répondra jamais à ces dernières requêtes du Vatican, comme s'y attendaient d'ailleurs la Secrétairerie d'État et Pacelli lui-même. Dans une lettre au cardinal Luigi Sincero, président de la Commission *pro Russia*, le nonce avoue : « Ce serait une illusion d'espérer arriver à un accord avec le gouvernement actuel de Moscou, qui n'a d'autre objectif que la destruction de toute croyance religieuse dans ce pays malheureux et opprimé [...]. Bien que nul ne puisse aujourd'hui prévoir humainement parlant quand ni comment s'effondrera l'abominable régime bolchevique, en particulier tant que de grandes puissances, par intérêt matériel ou au nom de vains mirages politiques, maintiendront avec lui des relations officielles et en garantiront de la sorte le prestige dans le monde ». <sup>70</sup>

C'est précisément au moment où le Vatican accomplit la dernière tentative pour ouvrir une voie diplomatique avec la Russie que se situe une intéressante dépêche de Pacelli à propos des communistes Antonio Gramsci et Umberto Terracini, détenus dans les prisons de l'Italie fasciste. Le 1<sup>er</sup> octobre 1927, le nonce écrit au cardinal Gasparri : « Votre Éminence révérendissime, Monsieur Bratman-Brodowski, chargé d'affaires de Russie à Berlin, m'a remis le document ci-joint concernant deux communistes italiens, Gramsci et Terracini [...] avec la prière que Vous vouliez bien œuvrer pour la libération des prisonniers cités, ajoutant que le gouvernement serait disposé à relâcher en échange deux prêtres catholiques emprisonnés en Russie, selon le choix du Saint-Siège lui-même ». Le Secrétaire

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pieuse et paisible. Pour ma part, je serais très heureux de pouvoir quitter cette vie bien misérable dans de telles dispositions ! ». <sup>86</sup>

Nous sommes ainsi parvenus aux derniers mois de la nonciature berlinoise d'Eugenio Pacelli. Alors que la conclusion des négociations concordataires avec la Prusse touche à sa fin, il renouvelle à son frère sa demande d'intercéder auprès du pape pour qu'on l'autorise à se consacrer au ministère : « Une *décision* [souligné dans le texte, *nda*] sur le Concord. sera très bientôt prise, qu'elle soit positive (conclusion) ou négative (rupture définitive des négociations). Je te serais donc bien reconnaissant, si l'occasion propice d'en parler avec le S.P. se présente une fois, de lui manifester mon *très vif* désir, une fois terminée (quand que ce soit, je n'en fais pas une affaire de temps) ma mission ici, de me consacrer au ministère, dans lequel je voudrais passer la dernière période de ma vie, après tant d'années passées dans la vie bureaucratique. Je ne demande ni ne désire rien, pas même de titres honorifiques, en dehors d'une pension nécessaire pour vivre, et je m'engage à travailler de toutes mes forces dans la prédication, l'écoute des confessions, les exercices spirituels, etc. Je suis certain que le S. Père comprendra mes sentiments [...] ». <sup>87</sup>

Nous avons pu constater combien ce désir est récurrent dans les lettres confidentielles adressées à ses proches. On ne peut donc absolument pas douter de la sincérité de ces paroles, puisque le nonce demande dans cette missive à son frère – qui avait ses entrées dans le palais pontifical et possédait un laissez-passer spécial qui, en raison de son rôle dans les pourparlers pour le concordat avec l'Italie, lui permettait d'accéder à tout moment au pape – de faire connaître son aspiration au souverain pontife lui-même. S'il s'était agi uniquement de paroles de

circonstance ou de superstition, Eugenio n'aurait pas ajouté cette postille, risquant ainsi que le désir manifesté à son frère ne soit réellement pris au sérieux et peut-être satisfait par ses supérieurs. Nous n'avons pas ici à faire à des paroles de circonstance, élaborées et prononcées avec des arrière-pensées et un sens peut-être opposé à ce qu'elles indiquent littéralement. Non, l'archevêque Pacelli ne manifeste pas seulement son désir de se consacrer à l'apostolat en se retirant de la vie diplomatique, mais il demande même à Francesco de se faire le porte-parole de ce désir auprès de Pie XI.

D'après le témoignage de sœur Ignazia Kaiser, la dactylographe de la nonciature, Eugenio Pacelli aurait informé directement le pape Ratti de son désir : « J'ai appris de vive voix du Nonce qu'il ne désirait pas être fait cardinal. Il disait qu'il aurait même accepté dans ce but de commettre une erreur dans sa fonction de Nonce, à condition que cette erreur ne constitue pas un péché. Il me dit également qu'il avait interpellé Mgr Giuseppe Pizzardo et le P. d'Herbigny s.j. pour savoir s'il ne valait pas mieux ouvrir filialement son cœur au S. Père Pie XI et le prier de ne pas le faire cardinal. Mgr Pizzardo lui déconseilla cette démarche tandis que le P. d'Herbigny l'y encouragea, et le Nonce parla à Pie XI en ces termes : "Saint Père, puis-je m'adresser à Vous et Vous parler comme à un père ?". Pie XI répondit paternellement : "C'est ce que Nous sommes". Le Nonce exposa son désir et j'ignore quelle fut la réponse du S. Père. Toujours est-il qu'il ne tint pas compte de ce que le Nonce lui avait demandé et qu'il le créa cardinal. Je me souviens que le Nonce me demanda en cette circonstance de faire une neuvaine de prière, que je commençai le samedi saint de l'année 1929 ».<sup>88</sup>

On trouve une confirmation de ce témoignage dans le récit d'un évêque ami de Pacelli : « Moi, qui fus quelque fois honoré

de ses confidences, je n'oublierai jamais une conversation que j'eus avec lui peu après qu'il fut créé cardinal, alors qu'il se savait déjà destiné au rôle de Secrétaire d'État sans en être encore investi. Il me rappelait que son aspiration la plus constante, la plus profonde, comme je l'avais toujours su, était le ministère des âmes. "Je l'ai dit au pape", racontait-il, "la dernière fois que je suis venu à Rome. À la fin de la dernière audience, je lui avais respectueusement demandé la permission de lui faire part de mes désirs. Il m'y autorisa. Et je priai tout d'abord le Saint-Père de me laisser en Allemagne, magnifique terrain d'opération, où tant de problèmes attendaient encore d'être résolus. Puis, j'ajoutai que lorsque ma mission de nonce prendrait fin, comme toutes choses humaines, mon seul désir serait d'être libre, afin de me consacrer au ministère des âmes. Le Saint-Père m'écouta, puis, après avoir réfléchi un moment, il me dit : 'Vous dites bien *vous consacrer*, parce que le ministère des âmes est une chose si riche, et si précieuse qu'on ne peut le considérer comme une chose à ajouter à une autre chose ; il faut réellement s'y consacrer entièrement. C'est entendu, Nous y penserons...' Je croyais donc", poursuivait le cardinal Pacelli, "que le pape avait pris mon désir en considération, et voyez-vous, au contraire, je suis ici" ». <sup>89</sup>

En février 1929, Pacelli est indiqué comme possible successeur du cardinal Eugenio Tosi, archevêque de Milan, disparu après avoir guidé pendant près de sept ans le diocèse ambrosien. Il écrit à son frère, qui n'approuvait manifestement pas sa volonté de se retirer : « Quant à l'affaire de Milan, même les journaux d'ici en ont parlé. Cela aurait représenté pour moi, non certes ce que je désire, mais du moins un mal mineur et donc tolérable. Cependant, d'après des nouvelles qui me sont parvenues ici de personnes qui disent avoir parlé avec Mgr Pizz.,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



63. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 3 octobre 1925.
64. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 28 octobre 1924.
65. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 20 février 1927.
66. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 21 avril 1927.
67. On peut trouver une reconstitution brève mais précise des négociations menées par Pacelli dans FELDKAMP (Michael F.), *Pius XII. und Deutschland*, Göttingen, 2000, pp.49-53.
68. CHIRON, *op. cit.*, pp. 100-101.
69. Pacelli à Gasparri, 12 février 1925, Archives secrètes du Vatican, Nunziatura di Berlino 30 ; cit. in CHENAUX, *op. cit.*, p. 162.
70. Pacelli à Sincero, 11 novembre 1927, Archives secrètes du Vatican, Nunziatura di Berlino 30 ; cit. in CHENAUX, *op. cit.*, p. 164.
71. Le Saint-Siège s'était engagé au plus haut point, le régime fasciste ne témoignait pas d'attitude négative : pourquoi l'initiative a-t-elle échoué ? « Le soupçon sur les responsabilités de Togliatti s'était insinué », a écrit Emma FATTORINI. Cf. « L'appello di Pacelli in Vaticano : c'è un comunista da aiutare », *Corriere della Sera*, 18 juillet 2003, p. 33.
72. Le récit de cet entretien entre le pape Pacelli et Hägglöf se trouve dans *l'Osservatore della Domenica*, n° 26, 28 juin 1964, pp. 50-51.
73. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 21 septembre 1926.
74. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 28 novembre 1926.
75. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 20 décembre 1926.
76. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 26 décembre 1926.
77. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 2 octobre 1928.
78. *Acta Apostolicae Sedis*, 31 (1929), pp. 521-535.
79. Cf. *Enchyridion dei Concordati. Due secoli di storia dei rapporti Chiesa-Stato*, Bologne, 2003, N° 1593-1597.
80. KAYSER (Ignazia Caterina), *Summarium*, p. 64.
81. STRUTH (Hans), *Summarium*, p. 51.
82. LEHNERT (Pascalina), *Summarium*, p. 79.
83. KAYSER (Ignazia Caterina), *Summarium*, p. 65.
84. LEHNERT (Pascalina), *op. cit.*, pp. 22-23.
85. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 30 mars 1928.
86. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 14 avril 1928.
87. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 18 février 1929.
88. KAYSER (Ignazia Caterina), *Summarium*, p. 65.
89. PADELLARO (Nazareno), *Pie XII*, Julliard, Paris, 1950, p. 140.
90. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 28 février 1929.
91. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 29 mars 1929.

92. Le cardinal Cerretti, qui avait reçu la pourpre en 1925 alors qu'il était nonce à Paris, sera nommé préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique le 12 octobre 1931.

93. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 19 juin 1929.

94. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 24 août 1929.

95. Archives privées Pacelli, lettre au frère Francesco, 23 novembre 1929.

96. LEHNERT (Pascalina), *op. cit.*, p. 51.

97. STRUTH (Hans), *Summarium*, pp. 52-53.

98. Il s'agit du baron von Kramer Klett, personnage très connu en Allemagne à cette époque.

99. LEHNERT (Pascalina), *op. cit.*, pp. 51-52.

100. STRUTH (Hans), *Summarium*, p. 54

101. PADELLARO, *op. cit.* p. 137.

102. L'original du chirographe est conservé dans les Archives privées Pacelli.

103. FIORENTINO (Carlo M.), *All'ombra di Pietro. La Chiesa cattolica e lo spionaggio fascista in Vaticano (1929-1939)*, Florence, 1999, pp. 41-83.

104. C'est ce que rapporte une note informative de la police fasciste attribuée à des membres de l'entourage de Mgr Benigni, 21 janvier 1930, cit. in FIORENTINO (Carlo M.), *op. cit.*, p. 52, n° 37.

105. C'est ainsi que s'était exprimé le pape Ratti dans un discours aux professeurs et aux étudiants de l'Université Catholique du Sacré Cœur de Milan le 13 février 1929.

## L'ombre du pape contre les totalitarismes

**A**u moment où Eugenio Pacelli devient le principal collaborateur du pape Ratti, la situation internationale est extrêmement préoccupante : l'anticléricalisme de marque franc-maçonne se propage depuis le Mexique ; en Europe, le totalitarisme nationaliste se développe, centré pour l'instant autour de Rome, mais on verra bientôt Hitler s'imposer à Berlin ; en Russie, la dictature bolchevique étouffe et persécute la religion. Le tandem Pie XI-Pacelli fonctionne notamment parce que les deux personnages se complètent réciproquement : le pape est un impulsif, au caractère fort et qui n'aime pas les demi-mesures ; le cardinal Secrétaire d'État est réfléchi, il a un tempérament prudent et évite l'affrontement direct.

« Les caractères du pape Ratti et du card. Pacelli étaient indiscutablement très différents. Le premier était impétueux et combatif, le second docile et réfléchi. Malgré cela, il y avait entre eux une parfaite entente, même si le cardinal Secrétaire d'État exprimait en certaines occasions un avis contraire à celui du pape Pie XI. Je me souviens qu'un jour, en prenant l'ascenseur qui mène directement aux appartements du S. Père, il déclara : "Neuf ans ont passé depuis que j'ai pris cet ascenseur pour la première fois, mais je n'ai jamais eu à dire oui au S. Père quand je pensais non, ni non quand je pensais oui" ». <sup>1</sup>

La différence de caractère et d'opinion n'empêchait pas la bonne entente : « En tant que Secrétaire d'État, il montrait

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

souverain pontife.<sup>23</sup> En revanche, en vertu de son passé diplomatique en Allemagne, le Secrétaire d'État, sera l'artisan du concordat avec le Reich.

Pour comprendre la situation des catholiques au moment de l'accession au pouvoir de Hitler, il est nécessaire de faire quelques pas en arrière. En Allemagne, les catholiques constituaient depuis des siècles une minorité – deux tiers des Allemands étaient en effet de confession protestante – ; à partir de 1872, ils avaient subi les persécutions du chancelier Otto von Bismarck, qui avait lancé contre eux le *Kulturkampf*, qui dura jusqu'en 1879. De nombreux prêtres avaient été écartés des paroisses, certains évêques emprisonnés, et une législation réellement hostile à l'Église avait été instaurée. En réaction, les catholiques s'étaient unis pour former un parti, le *Zentrum*. Quoique ces mesures se fussent progressivement adoucies, les conséquences du *Kulturkampf* continuaient encore à se faire sentir à la fin de la Première guerre mondiale<sup>24</sup> et même au-delà, comme dans le cas de la Prusse, où l'adaptation à la nouvelle constitution de la législation de cet État en matière ecclésiastique fit plusieurs fois l'objet d'échanges entre le gouvernement prussien et le Saint-Siège. Les catholiques sont encore considérés dans la mentalité commune comme des citoyens de seconde zone, peu fiables en raison de leur fidélité au pape de Rome, des personnes chez qui le credo prend le pas sur l'appartenance au peuple allemand. La politique du Vatican à cette époque, nous l'avons vu, avait consisté à limiter les dégâts par des concordats signés avec les États allemands qui comptaient le plus de catholiques, comme la Bavière et la Prusse. D'autres pourparlers étaient en cours avec Baden :<sup>25</sup> Pacelli venait de les ouvrir lorsqu'il avait reçu la nouvelle de son

rappel à Rome. Avant l'ascension au pouvoir de Hitler, l'Église avait tenté d'obtenir un concordat avec l'Allemagne, mais en vain : elle avait dû affronter l'opposition de certains des partis du Reich, hostiles à cet accord, et la contrariété des États bavarois et prussien. Il faut toutefois rappeler que, au tout début des années 20, la possibilité d'un concordat avait été examinée avec attention par le gouvernement du Reich en raison des implications positives pour la politique extérieure qu'aurait eu un tel traité, à un moment où l'Allemagne se trouvait dans une situation d'isolement diplomatique. En plus des tentatives du Saint-Siège, la proposition d'un concordat était venue par trois fois d'un chef de gouvernement : le chancelier Joseph Wirth en 1921 et le chancelier Wilhelm Marx en 1924 et 1926. Tous deux appartenaient au *Zentrum*.

Les circonstances qui conduisent Adolf Hitler à la chancellerie sont multiples. À l'époque, le pays traverse une situation chaotique. Humiliée par le traité de Versailles à l'issue de la Première guerre mondiale, écrasée par l'effondrement de Wall Street en 1929, lorsque les États-Unis rappellent tous les prêts accordés pour la reconstruction de l'après-guerre, l'Allemagne assiste à la faillite de centaines de banques et les chômeurs atteignent le chiffre record de six millions. Le mécontentement et la pauvreté extrême dans lesquels tombe une bonne partie de la population deviennent un terrain fertile pour les extrémismes. Le parti communiste, qui entend instaurer une république de type soviétique, se consolide, de même que le parti nazi, qui fait propagande en affirmant vouloir abolir le traité de Versailles. Depuis la fin du conflit mondial, la situation instable et fragmentaire du panorama politique – il y avait plus de trente partis – avait provoqué une succession d'élections et de gouvernements qui tombaient en quelques mois. En mars 1930, le président de la république, Paul von Hindenburg,

charge le chef du groupe parlementaire du *Zentrum*, Henrich Brüning, de former un gouvernement de minorité. Au cours des élections du mois de septembre suivant, le parti national-socialiste atteint 18 pour cent des suffrages et obtient 107 sièges. Brüning est confirmé à la tête d'un gouvernement de minorité et exerce ses fonctions à coup de décrets et d'ordonnances. Face au danger d'une dérive autoritariste, les chefs du *Zentrum* doivent choisir entre poursuivre sur cette voie pour empêcher l'accession au pouvoir des forces extrémistes (les nazis d'un côté, les communistes de l'autre), ou tenter de sauver la République en s'alliant avec les forces de la droite nationaliste, pour un temps déterminé et avec des buts déclarés et précis.

Le Secrétaire d'État, qui avait entamé en vain les pourparlers pour un concordat général avec le Reich au début de sa mission à Berlin, semble favorable à la seconde option. C'est ce qu'affirme dans ses mémoires l'ancien chancelier Brüning : « Pacelli pensait que je devais, eu égard justement au *Reichskonkordat*, former un gouvernement des droites et poser comme condition à sa constitution la conclusion immédiate d'un concordat. Je lui objectai qu'il méconnaissait la situation politique en Allemagne et surtout qu'il se méprenait sur la nature véritable du nazisme ». <sup>26</sup>

Nous sommes en droit de nous demander si réellement, ainsi que l'écrit Brüning, Pacelli se trompait en jugeant la situation allemande. N'avait-il pas défini le nationalisme comme « la plus dangereuse des hérésies de notre époque », dans une communication au cardinal Gasparri ? N'avait-il pas montré tant dans les dépêches officielles à ses supérieurs romains que dans ses lettres privées à sa famille, son opposition aux formes nationalistes, héritières du pangermanisme et du militarisme

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



L'article du concordat n'était donc pas dirigé contre un parti existant. La proposition de Hitler, quant à elle, visait à éliminer l'activité des ecclésiastiques à l'intérieur des deux partis catholiques qui subsistaient en Allemagne.

Les négociations pour le concordat durent du 10 avril au 20 juillet. Avant de s'engager définitivement vis-à-vis du Reich, le Vatican soumet le projet d'accord aux évêques allemands, qui n'avaient pas été impliqués jusqu'alors. Cette décision n'est pas appréciée par von Papen, qui juge l'épiscopat « trop influencé par les idées du *Zentrum* » et craint que cette consultation ne ralentisse les pourparlers. La conférence épiscopale allemande se réunit à Fulda du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. Les évêques suggèrent plusieurs modifications du texte qui leur est soumis ; ils sont nombreux à critiquer la formulation de l'article 31 (qui deviendra ensuite le n° 32), qui traite du rôle politique du clergé : parmi eux, le cardinal Bertram craint que cette demande du gouvernement ne cache une dangereuse « tendance anticatholique ». La majorité estime toutefois que les concessions faites par Hitler sont favorables à l'Église, en particulier celles qui garantissent la liberté dans le domaine de l'éducation et des associations catholiques. L'assemblée décide donc de conseiller au Saint-Siège de signer le concordat, recommandant que cela soit fait rapidement pour mettre fin aux persécutions anticatholiques nombreuses à ce moment-là, tout en restant perplexe en ce qui concerne la dépolitisation du clergé.

Un autre élément important est la décision des partis catholiques de s'auto-dissoudre. À dire vrai, ce n'est pas seulement le destin des formations d'inspiration chrétienne. Le jour même où il envoie von Papen à Rome pour conclure les négociations, le 22 juin, Hitler attaque tous les partis qui ne sont

pas sur la même ligne que le nazisme. Il déclare dissout le parti social-démocrate ; le 27 juin, Alfred Hugenberg, qui avait formé une coalition avec Hitler après les élections du 5 mars 1933, présente sa démission et, pour éviter le pire à son parti, le *Deutschenationale Volkspartei*, il décide de le dissoudre. Vingt-quatre heures plus tard, le 28 juin, le *Deutsche Staatspartei* suit l'exemple de Hugenberg ; d'autres formations mineures font de même. Le 4 juillet, le *Bayerische Volkspartei* décide de se dissoudre, imité le lendemain par le *Zentrum*.

Cette dernière décision n'est pas directement voulue par Rome, contrairement à ce qu'ont soutenu d'éminents membres de ce parti catholique, à commencer par son président Heinrich Brüning, mais elle est la conséquence d'un processus entamé avec l'accession au pouvoir de Hitler et sa volonté d'abattre le catholicisme politique en Allemagne. La thèse de certains historiographes et d'une certaine presse d'actualité selon laquelle le cardinal Pacelli aurait « vendu » le parti catholique aux nazis est donc infondée. Il n'existe aucun document prouvant que le Vatican ait désiré la fin du *Zentrum* : il émerge en effet des documents et des témoignages que ce furent les dirigeants eux-mêmes qui décidèrent la dissolution, faisant preuve d'une faible capacité de résistance face au nouveau régime allemand. La dissolution se fait sur les bases de l'impression (il s'agit d'une *impression* !) que le Vatican voulait se défaire des partis catholiques allemands et qu'il s'était résigné au fait qu'aucun catholique ne siège au Reichstag pour représenter un groupe politique catholique et non nazi. Il n'est pas possible de prouver l'existence d'une pression directe du Saint-Siège en ce sens, et même les recherches les plus récentes démentent cette hypothèse.<sup>49</sup> En outre, il était évident pour le Saint-Siège que la contrepartie du concordat était de consentir à

la dépolitisation du clergé voulue par Hitler. Or, le chancelier allemand avait atteint cet objectif avant que le concordat ne fût conclu : ce n'est pas un hasard si Hitler tentera de faire le possible pour modifier le concordat qui, en l'état actuel des choses, ne lui servait plus, si ce n'est dans une perspective de prestige international. Il est par conséquent absurde de penser que le Saint-Siège ait eu intérêt à éliminer les partis catholiques avant que l'accord ne soit signé.

Le 3 juillet 1933, von Papen envoie une dépêche au ministre des Affaires étrangères du Reich, Konstantin von Neurath: « Dans la discussion que j'ai eue ce soir avec Pacelli, l'archevêque Gröber et Kaas, il est apparu que, avec la conclusion du concordat, la dissolution du parti du *Zentrum* est ici considérée comme certaine et approuvée. Quoi qu'il en soit, cette conclusion serait liée à une déclaration immédiate de la part du chancelier que la paix sera enfin rétablie et qu'il sera mis bon ordre à l'ingérence des fonctionnaires subordonnés. Cette déclaration faciliterait également d'un point de vue psychologique la décision du parti du Centre ».<sup>50</sup>

Ce texte est « la seule source diplomatique au sens étroit du terme »<sup>51</sup> qui puisse être utilisée pour supposer une quelconque responsabilité de Pacelli dans la liquidation du *Zentrum*. La dépêche laisse entrevoir que la fin du parti catholique était désormais considérée comme certaine, en prévision de la conclusion du concordat, mais que ce n'était pas le Vatican qui l'avait provoquée. De plus, pour le Saint-Siège, on ne serait parvenu à la signature de l'accord avec le Reich qu'à condition que Hitler fît une déclaration officielle de paix avec l'Église et ordonne à ses hommes de parti de ne plus interférer dans les activités ecclésiastiques et ordinaires de l'Église catholique. Il s'agit donc d'une demande claire du Vatican de faire cesser les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'encadrement ne doit pas les empêcher de conserver leur patrimoine et leur propre vie associative [...] Les membres des organisations catholiques ne doivent subir aucun préjudice de caractère juridique ou économique à l'école ou dans l'État [...] ».

Ce n'est que suite à cette déclaration solennelle et officielle des autorités allemandes que le Vatican avait accepté de signer le concordat. Cependant, l'Église ne réussira en réalité jamais à convaincre le gouvernement allemand d'appliquer pleinement ces dispositions. Dès le lendemain de la signature du concordat, de nombreuses associations catholiques feront l'objet d'attaques et de violences de tout type sous le prétexte qu'elles exercent des activités politiques.

L'autre article important et controversé du traité est l'article 32 : « En raison des circonstances actuelles particulières en Allemagne, et en considération des garanties créées par les dispositions, prévues par le présent concordat, d'une législation protégeant les droits et les libertés de l'Église catholique dans le Reich et ses États fédéraux, le Saint-Siège émettra des dispositions qui excluront pour les ecclésiastiques et les religieux toute appartenance à des partis politiques et toute activité en faveur de ceux-ci ».

Après l'auto-dissolution des deux partis catholiques, étant donné qu'il existait dorénavant en Allemagne un seul parti, le parti national-socialiste, cette norme excluait de fait la possibilité pour les ecclésiastiques d'y militer.

Il faut comprendre le sens de cette disposition à la lumière d'une notice d'interprétation, jointe au protocole final et qui fait par conséquent partie intégrante du concordat lui-même : « Il reste entendu que le gouvernement du Reich prendra parallèlement, envers les confessions non catholiques, des dispositions semblables concernant l'activité politique des

partis. La contrainte dont les prêtres et les religieux feront l'objet en exécution de l'article 32 ne signifie aucunement une limitation de quelque ordre que ce soit de l'action d'enseigner ou d'expliquer publiquement, comme c'est leur devoir, les doctrines et les principes de l'Église, non seulement d'un point de vue dogmatique, mais aussi moral ».

Quel est le sens de cette note ? Cela signifie que le Saint-Siège et l'épiscopat allemand ne s'engageaient pas au silence en échange de garanties pour les catholiques. En souscrivant cette interprétation officielle jointe au concordat, le Reich accorde donc aux ecclésiastiques le plein droit de proclamer la doctrine catholique, y compris si celle-ci était en opposition directe avec l'idéologie nazie. Lorsque le courageux évêque de Münster von Galen, protestera contre la loi sur l'euthanasie, il ne le fera pas contre le concordat et on ne pourra pas l'accuser de l'avoir violé.

Il faut en outre observer que cette notice d'interprétation déclare que le gouvernement prendra « des dispositions semblables » envers l'activité politique des religieux d'autres confessions. Comme cela ne se fit jamais, le Saint-Siège ne publia pas non plus les dispositions qui devaient exclure les ecclésiastiques de l'appartenance aux partis politiques.

Pourquoi donc le pape Ratti et son Secrétaire d'État acceptent-ils la proposition de Hitler et mènent-ils à bien le concordat en un temps record ? « La principale raison [...] fut de créer, malgré la situation difficile de l'Église en Allemagne, une base légale pour pouvoir s'opposer, à travers un instrument juridique reconnu sur le plan international, à d'éventuelles attaques du Gouvernement national-socialiste contre l'Église allemande. Le cardinal Pacelli, qui connaissait bien la nature du national-socialisme et le peu de confiance que l'on pouvait accorder à ses dirigeants, ne se faisait aucune illusion sur le fait

que l'autre partie puisse respecter les accords ». <sup>69</sup>

Il existe un document qui prouve cette attitude réaliste et certainement sans illusions du Secrétaire d'État du pape Ratti. En août 1933, Pacelli confie le fond de sa pensée au chargé d'affaires anglais auprès du Saint-Siège, Ivone Kirkpatrick, qui lui rappelait combien peu fiable était Hitler. Voici un passage significatif du rapport envoyé par le diplomate anglais au *Foreign Office* : « Son Éminence, le cardinal Secrétaire d'État, s'est montrée extrêmement franche et n'a fait aucun effort pour dissimuler son dégoût pour les agissements du gouvernement de Hitler. En général, le Vatican a soin de voir les deux aspects de toute question politique mais, dans ce cas, il n'y a eu aucun mot d'atténuation ou d'excuse [...] Le cardinal Pacelli a également déploré l'attitude du gouvernement allemand dans les affaires intérieures, ses persécutions contre les juifs [...], le règne de terreur auquel la nation tout entière est soumise [...]. Ces réflexions sur le comportement injuste de l'Allemagne ont conduit à la signature d'un concordat avec des personnages de cette espèce. Un revolver, a-t-il dit, était pointé sur sa tempe et il n'avait pas d'alternative [...] De plus, on ne lui a pas laissé plus d'une semaine pour prendre sa décision [...] Si le gouvernement allemand viole le concordat – et le Vatican est certain qu'il le fera – il y aura du moins un document sur lequel se fonder pour protester. De toute manière [...], les Allemands violeront probablement tous les articles du concordat d'un seul coup ». <sup>70</sup>

C'était donc ce que pensait Eugenio Pacelli.

Nous retrouvons ce même concept dans un commentaire du concordat publié par le père Enrico Rosa dans *Civiltà Cattolica*, dans le numéro du 18 novembre, où l'on évoquait « l'hypothèse, pas improbable, que s'avèrent sur le plan pratique les craintes, spéculativement possibles et désormais nourries et exprimées de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



le Saint-Siège indifférent, dans l'intérêt de sa dignité et de la haute autorité morale qui dérivent de sa mission universelle. Par conséquent, si le puissant langage des faits ne devait rapidement rendre notoire au monde catholique que l'on a donné satisfaction aux exigences légitimes de l'Église catholique, le Saint-Siège ne pourra s'abstenir de faire connaître, de la manière qu'il considérera la plus adaptée, ce qu'il a fait dans l'intérêt de la paix, de la justice et de la liberté, et de dire clairement que l'on ne peut espérer, par le biais du silence des autorités suprêmes de l'Église, que les offenses contre la justice et contre la liberté de l'Église et de ses fidèles en Allemagne, qui n'ont pas encore cessé malgré tous les efforts du Saint-Siège, soient soustraites au jugement qu'elles méritent ».

On le voit, dès le lendemain de la signature du concordat, les rapports sont très tendus. Ce texte n'est que le premier d'une longue série de remontrances : la situation empirera par la suite, étant donné l'incompatibilité absolue entre l'Église et l'idéologie nationale-socialiste, qui prétendait instaurer un totalitarisme illimité.

Le document de 39 pages joint à une note officielle de la Secrétairerie d'État vaticane et daté du 14 mai 1934 est limpide à ce propos : il fut transmis le 22 du même mois à l'ambassadeur von Bergen. Il s'agit d'un mémorandum articulé en quatorze sections, dans lequel le cardinal Pacelli fait explicitement référence au message envoyé trois ans plus tôt au mois d'avril par Pie XI à l'archevêque de Milan Ildefonso Schuster, cité dans le chapitre précédent. Pacelli rappelle les paroles de ce texte, en les amplifiant pour les rendre encore plus claires pour ses interlocuteurs allemands : « Ainsi que Sa Sainteté le pape Pie XI l'a exposé dans sa lettre du 26 avril 1931 », écrit le cardinal Secrétaire d'État, « à propos du concept de "totalité" de l'État, il

est nécessaire de faire une distinction essentielle entre une juste et une fausse totalité, distinction sans laquelle se créeront des confusions conceptuelles désastreuses. Si la totalité est comprise dans le sens que, dans tout ce qui correspond à la finalité de l'État et qui relève donc de sa compétence, l'ensemble des citoyens sans exception est soumis à l'État et au gouvernement légitime qui le dirige (totalité subjective = totalité dans le contexte des personnes soumises à l'État), on peut l'affirmer sans l'ombre d'un doute ».

« On ne peut toutefois d'aucune manière maintenir ce point de vue », continue Pacelli, « si l'on entend par le concept de totalité une totalité objective (totalité des matières), et que l'on affirme donc que l'ensemble des citoyens est soumis à l'État y compris dans le contexte de la vie personnelle, familiale, spirituelle et surnaturelle, ou – ce qui serait encore plus faux – que ceux-ci seraient soumis en tout cela uniquement et principalement à l'État. Pour ne parler que de ce qui est, dans un tel contexte, d'importance primordiale, conformément à la lettre du pape citée, on peut souligner de manière unique et solennelle que “la totalité du Régime et de l'État qui prétend comprendre/embrasser même la vie surnaturelle est une absurdité manifeste de l'ordre des idées et – si elle était transférée dans l'ordre pratique – ce serait une véritable monstruosité” ». <sup>6</sup>

Ce sont là des paroles sans équivoque que le futur Pie XII adressait au gouvernement nazi, bien conscient qu'il était que l'idéologie nationale-socialiste était justement caractérisée par un totalitarisme diffus qui touchait chaque secteur de l'existence et chaque activité humaine, tant individuelle que familiale et même spirituelle. Selon le nazisme, il fallait combattre le christianisme précisément parce qu'il exerçait son influence

dans les domaines de la vie les plus variés et il fallait le remplacer par une vision du monde national-socialiste entourée d'une auréole pseudo-mystique. C'est pourquoi tant l'idéologue officiel du parti nazi, Rosenberg, que le chef des paysans du Reich et ministre de l'Alimentation, Richard Walther Darré, ou le chef des S.S. Heinrich Himmler, le chef de la jeunesse hitlérienne, Baldur von Schirach, et le ministre de la Propagande Joseph Goebbels lui-même, répétèrent à plusieurs reprises que le nazisme devait devenir une « église », c'est-à-dire occuper la place que les Églises chrétiennes, et en particulier l'Église catholique, avaient occupé jusqu'alors. On ne peut comprendre pleinement la portée de la mise au point rédigée de la main du cardinal Pacelli que si l'on considère quelques exemples de la manière dont le nazisme s'était efforcé de donner une patine religieuse à sa vision totalitaire du monde. Un nouveau *Credo* avait été « créé », qui déformait la profession de foi catholique : « Je crois en la mère allemande qui m'a donné la vie. Je crois au paysan allemand qui travaille la terre pour son peuple. Je crois au travailleur allemand qui crée son œuvre pour son peuple. Car mon Dieu est mon peuple. Je crois en l'Allemagne ». <sup>7</sup>

Dans les chants de la jeunesse hitlérienne se trouvaient des expressions telles que « dans nos drapeaux brûle Dieu » ou « notre drapeau vaut plus que l'éternité ». Et dans une composition commémorant l'échec de la tentative de Hitler de conquérir le pouvoir à Munich en 1929 et consacrée au lieu où l'on rappelait les miliciens tombés sous les coups de la police bavaroise, on peut lire : « Sur ces marches de la Feldherrnhalle auxquelles nous conduit aujourd'hui notre pèlerinage est né il y a des années le sacrement de la lutte [...] Que valent les cantiques de supplications, les prières de la messe, les encensoirs étincelants, face au rythme sourd de nos

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

opposé, comme leur devoir l'exige, à des exigences incompatibles avec la conscience imposées par l'une ou l'autre autorité publique ou protégée par l'État ».

« Il est également notoire pour le monde entier que même les membres de l'Épiscopat allemand », insiste le futur Pie XII, « sont entravés dans la défense doctrinale des principes de la foi et de la morale catholiques et dans la publication habituelle des lettres pastorales, et qu'ils sont exposés à des attaques et des railleries de la part de la presse du parti et des organisations officielles. Sous des prétextes arbitraires, même la défense, purement religieuse, de postulats essentiels à leur mission est calomniée comme étant de la politique et outragée par la presse du Parti dominant. Il est enfin notoire pour le monde entier que certaines déclarations du Saint-Siège ne peuvent être publiées par la presse allemande [...] ». <sup>15</sup>

La protestation vaticane ne se limite pas seulement aux notes diplomatiques officielles comme en témoigne par exemple l'article publié le 4 mai 1935 dans l'*Osservatore Romano* pour soutenir les protestations de l'épiscopat allemand. « Avec une régularité mathématique », peut-on lire dans la note inspirée par Pacelli, « les confiscations de bulletins ecclésiastiques diocésains se succèdent en Allemagne : Berlin, Munich, Trèves, et ainsi de suite. On s'attend à ce que soit mise en œuvre la menace de suppression générale. La diffusion de ces feuillets est en progression, et cela suffit pour les persécuter. Les articles incriminés sont toujours de caractère religieux, ils sont dictés par un vrai christianisme positif : ils combattent l'athéisme, le panthéisme et le fétichisme des anciens bolcheviques, aujourd'hui déguisé en ultra-patriotisme [...] ». <sup>16</sup>

Ainsi que nous avons pu le constater, l'action diplomatique

du nouveau Secrétaire d'État de Pie XI est sans indulgence pour les nouvelles puissances de Berlin. Le concordat avait été conclu par nécessité, avec « un revolver pointé sur la tempe », ainsi que le déclara Pacelli lui-même<sup>17</sup> ; du côté du Vatican, chacun était bien conscient que les violations du traité commenceraient dès le lendemain de la ratification. Pourtant, ce texte pouvait constituer malgré tout une défense, du moins sur le papier : la possibilité de protester officiellement, de maintenir ouverte la voie diplomatique. Devant la pile de mémorandums et de notes toujours plus fermes que Pacelli rédige et transmet à Berlin dans les années qui suivent directement le concordat avec le Reich (ces documents, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ont rarement été pris en considération dans les publications sur Pie XII car ils ne peuvent clairement pas encourager l'opinion vulgaire qui en fait un pape « pro-nazi », puisqu'ils attestent une attitude bien différente), on se rend bien compte du travail fourni par Pacelli et de la raison pour laquelle il avait confié que les problèmes de l'Allemagne lui prenaient plus de temps que tout le reste des affaires qu'il avait à traiter. Le soir, il n'y avait plus de documents restés sans réponse sur son bureau. Méthodique comme nous le connaissons, inflexible sur ses horaires qui lui laissaient quotidiennement le minimum indispensable de temps à consacrer à lui-même et le plus de temps possible pour sa mission de premier collaborateur du pape, habitué à travailler même la nuit en étouffant le cliquètement de sa machine à écrire au moyen d'une feutrine, Eugenio Pacelli nous apparaît au cours de ces années romaines qui précèdent son pontificat comme un « marathonnier » de la négociation, occupé à chercher les moindres ouvertures possibles pour éviter que les catholiques allemands ne succombent sous la pression nazie. Parlant de saint Robert

Bellarmin, qui venait d'être canonisé, le cardinal le représente comme « pugnace sans acrimonie, calme sans hésitations, fougueux sans haine, opiniâtre devant les assauts » : des caractéristiques qui siérait bien également à Pacelli lui-même.

Dans le discours qu'il tint le 2 juin 1945, jour de sa fête, Pie XII expliquera les raisons qui avaient convaincu son prédécesseur et lui-même de signer le concordat avec le Reich : « Non que l'Église, de son côté, se laissât bercer d'excessifs espoirs, ni qu'elle pensât, par la conclusion du Concordat, approuver de quelque manière la doctrine et les tendances du national-socialisme, ainsi qu'elle le déclara et l'expliqua alors de manière explicite (cf. *Oss. Rom.*, 2-7-33). Toutefois, il faut reconnaître que le Concordat, dans les années suivantes, procura certains avantages, ou du moins empêcha de pires maux. En effet, malgré toutes les violations dont il fut bien vite l'objet, il offrait aux catholiques une base juridique de défense, un terrain derrière lequel s'abriter pour continuer à affronter, tant que cela leur serait possible, le flux toujours croissant de la persécution religieuse [...] ».<sup>18</sup>

Le Saint-Siège avait également pris position dans les années qui suivirent le concordat avec le Reich par rapport aux principes inspirateurs du nazisme et à sa propagande idéologique. Il faut rappeler que Pacelli avait lu l'ouvrage de Hitler *Mein Kampf* dès sa parution, et il connaissait très bien les œuvres de l'idéologue du national-socialisme Rosenberg, qui avait dirigé, à partir de 1921, l'organe de presse des nazis, le *Völkischer Beobachter*. À partir de 1934, Hitler lui avait confié la tâche de surveiller la formation et l'éducation intellectuelle de son mouvement, dont il devenait de fait le principal idéologue. Son œuvre fondamentale est *Der Mythos des 20. Jahrhunderts*<sup>19</sup>, (« Le mythe du XX<sup>e</sup> siècle »), publié pour la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



*Mit grosser Sorge*, (« Avec une grande inquiétude ») ; Pacelli la corrige, faisant passer l'anxiété de « grande » à « vive », « ardente ». Le père Leiber a témoigné ainsi : « À l'époque, Pie XI était gravement malade, et je me rappelle qu'il garda pendant deux jours le texte de Pacelli, ne le corrigeant que légèrement avant de le signer ».

Tout se déroule dans le plus grand secret. L'une des rares personnes qui s'aperçoivent de ce qui se passe est sœur Pascalina : « Pacelli étudia le sujet à fond et s'appuya sur l'œuvre d'évêques allemands et d'autres personnes, telles que Mgr Kaas, à l'époque chef du Centre Catholique en Allemagne, le P. Leiber s.j., et le card. Faulhaber lui-même. J'ai moi-même vu ces personnes au travail dans l'appartement privé du cardinal Secrétaire d'État ».<sup>43</sup>

Le texte de l'encyclique est expédié à la nonciature de Berlin le 12 mars (c'est-à-dire deux jours avant la date indiquée sur la lettre elle-même), avec vingt-six enveloppes adressées aux vingt-six évêques ordinaires (c'est-à-dire bénéficiant de la juridiction épiscopale ; *note de l'éditeur*) d'Allemagne : chacune contient une copie du document pontifical dans sa version originale allemande<sup>44</sup> et les instructions détaillées sur les modalités de reproduction et de diffusion, pour éviter toute intervention des nazis. L'impression devait se faire dans le plus grand secret, et le document devait être distribué à temps aux prêtres afin qu'ils le lisent pour le dimanche des Rameaux. C'est Pacelli qui organise tout de manière à ce que rien ne paraisse à l'extérieur. Douze typographies impriment clandestinement le document, qui est apporté dans les différentes paroisses par des jeunes à bicyclette, dont une grande partie effectue le trajet à travers champs, bois ou sentiers pour éviter les voies publiques et le risque de contrôles possibles. La copie de l'encyclique est

remise aux prêtres dans le secret du confessionnal et, dans de nombreux cas, conservée sous clef dans le tabernacle à côté des hosties consacrées. Alors qu'il ne reste que quelques heures avant la publication, la Gestapo est informée de la prise de position imminente, mais il est désormais trop tard pour intervenir. Le jour dit, dans chacune des plus de onze mille églises d'Allemagne, le texte est lu intégralement au cours de la célébration dominicale. L'effet de surprise est considérable, ainsi qu'en témoigne le professeur Robert d'Harcourt, membre de l'Académie Française, qui se trouve par hasard à Berlin : « Le dimanche 21 mars, éclate comme une bombe le document romain. L'expression est à peine une figure. L'Encyclique a la soudaineté de la foudre. Elle trouve le pouvoir d'État et sa police désemparés. L'organisation catholique a joué avec la précision et la sûreté d'un mécanisme d'horlogerie »<sup>45</sup>.

Ainsi que l'a observé le père Giovanni Sale, l'encyclique *Mit brennender Sorge* « fut l'une des premières encycliques papales à avoir un écho réellement mondial ; elle fut l'un des premiers actes pontificaux qui franchit les frontières du monde catholique : elle fut lue par des croyants et des non-croyants, des catholiques et des protestants, et ces derniers exprimèrent même pour la première fois publiquement une reconnaissance, chose impensable peu de temps auparavant pour un document papal ».<sup>46</sup> Selon un prestigieux journal protestant hollandais, l'encyclique « vaudrait » même pour des protestants, « car le pape ne s'y limite pas à défendre les droits des catholiques, mais aussi ceux de la liberté religieuse en général ».<sup>47</sup> Tandis que *Der Wiener Tag*, un important journal de gauche autrichien, commente le 23 mars : « Ce qui excite Berlin contre l'encyclique, ce ne sont pas tant les accusations de ne pas observer les accords qui lui sont faites, mais plutôt la

condamnation de l'idéologie de la race, qui est le premier chapitre de la doctrine nationale-socialiste, ainsi que la condamnation de la déification de l'État et du concept de peuple et de patrie. Un accord entre ces deux points de vue n'est pas possible ». <sup>48</sup>

Il est important d'analyser le texte de ce document, <sup>49</sup> pour la rédaction duquel Eugenio Pacelli a joué un rôle décisif : « C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps Nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Église et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite, au milieu du pays et du peuple auxquels saint Boniface a porté autrefois un lumineux message, la bonne nouvelle du Christ et du Royaume de Dieu », à savoir l'Allemagne.

Avant tout, l'encyclique affirme que le concordat avait été demandé par le gouvernement du Reich et que le Saint-Siège avait décidé de « ne pas refuser » son consentement, malgré les nombreuses inquiétudes, mu « par le souci, que Notre devoir Nous impose, d'assurer la liberté de la mission » de l'Église. Le texte affirme ensuite sans demi-mesures que, tandis que, du côté de l'Église, on s'était efforcé d'agir pour la paix, d'autres (c'est-à-dire les nazis) avaient tout fait pour semer « l'ivraie de la méfiance, du mécontentement, de la haine, de la diffamation ». Le Saint-Siège, lit-on dans ce document, avait pendant des années fait tous les efforts possibles pour faire en sorte que le gouvernement allemand mette fin à l'oppression des fidèles et des institutions catholiques, sans obtenir aucun résultat. Certains des points centraux de l'idéologie nazie sont directement visés.

« Ne croit pas en Dieu », déclare l'encyclique, « celui qui se

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Pacelli. Voici la transcription de ses paroles : « Le Saint-Siège ne peut corriger elle-même ou déplorer le discours de l'Éminentissime Mundelein Ce serait un acte de faiblesse qui ne ferait que rendre encore plus orgueilleux les chefs du national-socialisme et Hitler lui-même, qui croit, dans son auto-illusion, que le monde entier doit immédiatement s'incliner devant lui. Il ne fait pas de doute que la partie du discours du cardinal Mundelein contenant les paroles contre le chef de l'État allemand a été peu heureuse. Il pourrait comme de lui-même en donner une explication publique. Mais comme le gouvernement allemand a publié la Note de l'ambassadeur auprès du Saint-Siège du 29 mai, le public penserait alors facilement que cette déclaration du card. Mundelein a été faite sur l'ordre et la suggestion du Saint-Siège, qui semblerait ainsi avoir fini par céder à la contrainte du gouvernement ». <sup>63</sup>

Ce passage est très éloquent et fait encore une fois émerger quel est le jugement d'Eugenio Pacelli sur Hitler. Il fait également ressortir l'habileté avec laquelle le cardinal présente le problème au pape et aux autres collaborateurs de la Secrétairerie d'État, faisant en sorte que l'archevêque de Chicago n'ait pas à retirer une seule parole de ce qu'il a dit. Pie XI se rallie à son point de vue et fait sienne l'opinion exprimée par Pacelli en le définissant comme « notre cardinal Secrétaire d'État pour lequel aucun éloge n'est suffisant », et ajoutant même : « Nous devons dire que, s'il y a quelque dureté dans ses écrits, c'est Nous qui l'avons voulue ». La réponse transmise par Pacelli à l'ambassade allemande quatre jours après la réunion de Castelgandolfo affirme que Mundelein ne représentait ni ne parlait au nom du Saint-Siège et que son discours n'était pas public. Elle souligne en outre que l'archevêque de Chicago est un citoyen libre qui a fait usage du droit que lui garantit la

Constitution de son pays d'exprimer sa propre opinion sur des personnes ou des faits survenus en Allemagne caractérisés par une hostilité envers le pape et l'Église. Le Vatican ne refusait pas de discuter du cas Mundelein, mais répétait qu'il fallait pour le faire des conditions de parité, et que le gouvernement du Reich devait donc fournir des explications et des réponses convenables aux nombreuses protestations transmises par le Saint-Siège. La réaction allemande n'aboutit donc à rien. Au contraire, le 17 juillet 1937, accueillant un groupe de pèlerins provenant de Chicago, Pie XI fera l'éloge de cette ville américaine et de « leur magnifique cardinal archevêque, si prompt et zélé dans la défense des droits de Dieu et de l'Église pour le salut des âmes ».

Cependant à Berlin, au moment où le cas Mundelein fait rage, on prépare une action éclatante : l'annulation unilatérale du concordat avec le Saint-Siège. L'initiative est inspirée par le ministre des Affaires ecclésiastiques, Hans Kerrl. Le 22 juin, la première version du décret est présentée à Hitler, qui la repousse, en demandant une autre encore plus dure du point de vue de la propagande. Tandis que deux versions différentes sont élaborées, le *Führer* change d'avis à l'improviste : l'ambassadeur von Bergen est rappelé en Allemagne, les procès contre l'immoralité du clergé sont étrangement bloqués et Rudolf Hess, le remplaçant de Hitler à la direction du parti nazi, ordonne à tous les dirigeants de s'abstenir de toute action contre l'Église. Pourquoi ce soudain changement d'attitude ? Hitler voulait probablement concentrer toute son attention sur la politique extérieure du Reich et sur le projet d'annexion (*Anschluss*) de l'Autriche et d'une partie de la Tchécoslovaquie. La rupture des relations avec le Saint-Siège aurait provoqué de nouvelles difficultés à l'intérieur du régime.

Pie XI est sans nul doute écœuré par l'attitude du

gouvernement allemand et se demande comment le Saint-Siège peut encore garder un nonce dans ce pays. Au cours de la réunion du 20 juin consacrée au cas Mundelein, Pacelli, qui avait pressenti que l'on pourrait remettre en cause l'existence de la nonciature à Berlin, avait préparé et soumis au pape et aux cardinaux une note ainsi formulée :

« Il n'est pas dans l'habitude du Saint-Siège de rompre le premier. On rendrait un grand service au gouvernement, qui ne désire rien d'autre que de se libérer du Concordat, cette chaîne qui malgré tout le gêne encore. Les évêques et les cardinaux venus à Rome en janvier ont prié à plusieurs reprises le Saint-Siège de ne pas être lui-même à l'initiative de la rupture. Comment communiquerait-on ensuite avec les évêques ? Le nonce est un diplomate, mais il a avant tout une mission d'Église qui, si elle est réalisée avec un esprit de vérité, peut porter des fruits pour l'Église. Le Saint-Siège s'efforce, souvent en vain, d'avoir un représentant (légal) dans les pays où la persécution fait rage, par ex. le Mexique. Et il devrait le renvoyer là où il se trouve déjà ? Ce fut un grand et difficile effort d'ériger une représentation diplomatique à Berlin, où on ne l'avait jamais tolérée avant 1920. Le Saint-Siège devrait-il maintenant la détruire de lui-même ? Elle ne pourra peut-être jamais être reprise ». <sup>64</sup>

Le concordat n'est pas révoqué et les relations diplomatiques entre le Vatican et l'Allemagne continuent d'exister.

Dans son message de Noël de décembre 1937, le pape Ratti élèvera de nouveau la voix pour condamner la politique du Reich : « Puisque nous voulons appeler les choses par leur nom, et afin que l'on ne puisse pas répéter à notre propos ce que l'historien antique dit à un moment donné : *Vera etiam rerum perdidimus nomina*. Non, par la grâce de Dieu nous n'avons par

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Benito Mussolini pour valoriser son rôle de médiateur. Les Tchécoslovaques, qui n'avaient pas été consultés sur le destin d'une de leurs régions, doivent se résigner à accepter le *Diktat* des grandes puissances de Munich. Certes, la conférence de Munich est universellement considérée comme la meilleure solution possible, « la paix pour notre époque » (pour citer la définition de l'un des participants, l'anglais Arthur Neville Chamberlain).

Toutefois, le Saint-Siège savait lire la réalité. Le pape et Pacelli avaient eu l'occasion de bien connaître l'attitude de Hitler et savaient que l'on ne pouvait lui faire confiance. C'est pourquoi certains accents de la première version proposée par Orsenigo sont considérés comme excessifs. S'ils n'avaient pas été modifiés, ils auraient placé l'Église catholique dans les rangs de ceux qui avaient satisfait Hitler dans chacune de ses requêtes, sur la base de la supposition erronée que ce serait toujours la dernière. Il est donc intéressant de noter ce que Pacelli écrit à Orsenigo pour atténuer le ton du discours pour le premier janvier 1939 : « Je n'ai pas manqué de soumettre au Saint-Père le texte de l'habituel discours du premier janvier [...] Sa Sainteté a daigné suggérer que Votre Excellence “baisse légèrement le ton” de ce discours. “Qu'on s'en tienne à la substance, sans tomber dans la poésie” ». <sup>93</sup>

Il apparaît avant tout de l'examen de ces communications que le Secrétaire d'État a accompli un travail de filtre attentif et scrupuleux pour tout ce qui provenait de la nonciature de Berlin. Le but de ses interventions est de rendre l'action d'Orsenigo plus incisive, en la purgeant de toute allusion qui puisse, même involontairement, paraître trop molle envers Hitler.

Une confirmation supplémentaire de la pensée du futur Pie XII sur le chancelier du Reich émerge d'un document

confidentiel récemment découvert à Harvard par le jésuite américain Charles R. Gallagher et publié dans la revue *America*.<sup>94</sup> Le texte fait référence à un entretien de Pacelli avec l'ex-consul des États-Unis à Berlin, Alfred W. Klieforth, à Rome en 1937. Le cardinal avait déclaré au diplomate américain que Hitler était non seulement « une canaille indigne de confiance », mais aussi « une personne fondamentalement mauvaise » et qu'aucun compromis avec le nazisme n'était possible. L'ex-consul rapporte précisément ces opinions du Secrétaire d'État à ses supérieurs à Washington.

---

1. ALBRECHT (Dieter) (sous la dir. de), *Der Notenwechsel zwischen dem Heiligen Stuhl und der deutschen Regierung, I. Von der Ratifizierung des Reichskonkordats bis zur Enzyklika "Mit brennender Sorge"*. Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte bei der Katholischen Akademie in Bayern. Reihe A : Quellen, Band I, Mayence, 1965, pp. XXVII, 459. Parmi ces 70 documents, 57 sont adressés à l'Ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège, Diego von Bergen, tandis que deux autres, expédiés en son absence, sont adressés aux chargés d'affaires Eugen Klee et Fritz Menshausen. Trois « mémoires » sont remis à l'ambassade allemande, tandis que trois autres documents sont adressés à l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Bavière auprès du Saint-Siège, Otto von Ritter zu Groenesteyn. Enfin, cinq documents ont été transmis au ministre plénipotentiaire extraordinaire du gouvernement allemand, Rudolf Buttmann.

2. *Der Notenwechsel*, Einleitung, cit., p. XVII. L'expression avait été utilisée par Pacelli au cours d'un entretien avec le prélat Neuhäusler.

3. Né en Bavière en 1888, Neuhäusler sera libéré du camp de Dachau par les troupes américaines en 1945. En février 1947, Pie XII le nomme évêque titulaire de Calydon et évêque auxiliaire du diocèse de Munich et Freising. Il meurt en 1973. Après guerre, ce prélat publiera les documents envoyés à Pacelli, ainsi que d'autres informations sur la situation des catholiques allemands sous le régime national-socialiste, dans son ouvrage *Kreuz und Hakenkreuz*, Munich, 1946.

4. Dans les originaux de ces trois volumes, les indications du lieu et de l'année de publication ne figuraient pas pour des raisons de sécurité. En

effet, certaines curies épiscopales allemandes feront l'objet de perquisitions de la part de la Gestapo.

5. Les textes originaux en allemand sont transmis secrètement à Londres par le jésuite Walter Mariaux, employé de la Radio du Vatican. Cf. *The Persecution of the Catholic Church in the Third Reich. Facts and Documents. Translated from the German*, Londres 1940. Une seconde édition anglaise de cette œuvre monumentale sera publiée l'année suivante à New York, tandis qu'une version en langue espagnole, intitulée *El cristianismo en el tercer Reich*, sera imprimée, toujours en 1941, à Buenos Aires.

6. *Der Notenwechsel*, cit., n° 29, p. 146.

7. Cet exemple et d'autres sont cités dans le livre de HÜRTE (Heinz), *Deutsche Katholiken. 1918-1945*, Hambourg, 1962. Voir le chapitre « Nationalsozialismus als Religion », pp. 299-314.

8. Cf. MACCARRONE, *op. cit.*, pp. 82-86 ; NEUHÄUSLER, *op. cit.*, pp. 87-100.

9. *Der Notenwechsel*, cit., n° 51, pp. 207-208.

10. *Der Notenwechsel*, cit., n° 52, pp. 208-221.

11. *Der Notenwechsel*, cit., n° 71, pp. 288-291 ; n° 76, pp. 320-323 ; n° 93, pp. 346-357.

12. *Der Notenwechsel*, cit., n° 101, pp. 373-374.

13. MAY (Georg), *Kirchenkampf oder Katholikenverfolgung*, Stein am Rhein, 1991, p. 416.

14. *Inter Sanctam Sedem et Germanicam Rempublicam Sollemnis Conventio. Concordato-Konkordat*, article 31, alinéas 1 et 2, in *Acta Apostolicae Sedis*, 25 (1933), p. 404.

15. *Der Notenwechsel*, cit., pp. 157-158.

16. MACCARRONE, *op. cit.*, pp. 86-87. La traduction proposée ici est légèrement différente de celle publiée dans le livre de Maccarone, qui rapporte le texte au discours indirect. En outre, l'auteur traduit « *Weltnotorisch ist...* » par « Il est notoire pour tous que... » (« È à tutti noto che... », *ndt*) : en réalité, l'expression contient une nuance encore plus forte, à savoir : « Il est notoire pour le monde entier que... » (« È noto in tutto il mondo che... », *ndt*).

17. « Un revolver, a-t-il dit, était pointé sur sa tempe et il n'y avait pas d'alternative » : c'est en ces termes que s'exprimait, le 19 août 1933, le chargé d'affaires britannique au Vatican, Ivone Kirkpatrick, dans un télégramme adressé au sous-secrétaire du ministre des Affaires étrangères anglais ; *Documents of British Foreign Policy*, seconde série, V, p. 524.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

retraite.

Le message de Pacelli est envoyé au nonce en Allemagne soixantedouze heures après la « journée de boycott » voulue par les nazis pour nuire aux activités commerciales juives, et elle précède de quelques jours la promulgation de la loi discriminatoire qui excluait les juifs allemands de la fonction publique. Les quelques lignes du texte que nous avons reproduit montrent la sollicitude et l'intérêt du cardinal pour le problème juif. Ce signalement précis et ponctuel ne reste pas lettre morte. Le nonce Orsenigo répond immédiatement au cardinal. Voici le texte de son message :

« Reçu dépêche n° 915 du 4 avril. Lutte antisémite a pris depuis hier dimension gouvernementale. Intervention Représentant Saint-Siège serait équivalent à protestation contre loi gouvernement. Sans évoquer dépêche, discuté avec l'évêque ; tentera d'exprimer gouvernement désir catholiques inspiré charité universelle. Situation d'autant plus difficile qu'épiscopat, à l'exception archevêque Paderborn, n'a pas protesté avant contre propagande antigermanique étranger. Confirme rapport 6929 expédié aujourd'hui ». <sup>5</sup>

Dans ce texte, le représentant pontifical à Berlin répond à la sollicitation de Pacelli en expliquant que, depuis vingt-quatre heures, la « lutte antisémite » du nazisme est devenue une loi du gouvernement du Reich. L'éventuelle protestation de l'ambassadeur du Vatican prendrait donc la forme d'une attaque contre une loi de l'État. Orsenigo invite donc l'épiscopat allemand à s'exprimer pour faire connaître, au nom des catholiques, son désappointement devant les lois discriminatoires.

Deux jours plus tard, le nonce apostolique en Allemagne transmet un nouveau message au Secrétaire d'État du Vatican.

Une partie de ce texte est cryptée avec le code que seul Pacelli pouvait déchiffrer grâce à sa clé personnelle.

« En complément de mon chiffre N° 74 du 8 de ce mois, je me fais un devoir d'envoyer à Votre très Révérende Éminence la déclaration ci-jointe parue hier dans les journaux, des Très Excellents Ordinaires de Cologne (card. Schulte), de Paderborn (archevêque Klein) et d'Osnabrück (évêque Berning). Il me semble pouvoir lire dans les termes "citoyens fidèles" une allusion notamment aux juifs. Toujours à propos des mesures répressives contre les juifs, je suis en mesure de communiquer confidentiellement à Votre Éminence que (chiffre) – *(ici commence le passage chiffré que Pacelli devait décrypter directement avec sa clé. En voici le texte, qui affirme sur le feuillet n° 8: « Chef du Gouvernement Italien a fait parvenir d'abord une exhortation orale, puis un message secret à Hitler en le conjurant de ne pas se laisser emporter vers une campagne antisémite ; le message télégraphié a été apporté et lu à Hitler et Goebbels une demi-heure avant la réunion des ministres qui a approuvé la loi qui exclut les employés de l'État de race sémite) ».*

« Maintenant l'on fait – par des ordonnances particulières – de nombreuses exceptions pour adoucir la loi mais, malheureusement, le principe antisémite a été accepté et sanctionné par l'ensemble du gouvernement, et ce fait restera tristement comme une ignoble tache sur les premières pages de l'histoire, non dénuée de mérites, que le national-socialisme germanique est en train d'écrire ! ».<sup>6</sup>

À quelle prise de position le nonce à Berlin fait-il référence ? La réponse est comprise dans le message lui-même. Orsenigo joint en effet le texte de la déclaration des évêques allemands qui regrettent publiquement les « journées de douleurs très

graves et très amères » pour de nombreux « citoyens fidèles » et pour de « consciencieux employés ». On objectera que dans ce document de 1933 n'apparaît jamais le mot « juif » ou « israélite ». C'est parfaitement exact. Le texte se contente d'allusions, il aurait pu être bien plus explicite. Mais il n'en est pas moins vrai que, pour ceux qui écoutaient, l'allusion était immédiatement liée à la situation des juifs discriminés à ce moment.

Voici le texte de la déclaration :

« Les évêques métropolitains de la Province ecclésiastique de Cologne et de Paderborn, ainsi que l'évêque du diocèse d'Osnabrück, se sont réunis samedi à Cologne pour un échange de vues à propos des graves questions liées à la situation actuelle de l'Église catholique en Allemagne [...] Pleins d'un vif amour pour leur patrie, dont ils souhaitent de toutes leurs forces l'ascension, les évêques constatent toutefois avec un souci et une anxiété profonde, que les jours de la renaissance nationale sont devenus sans raison, pour de nombreux citoyens fidèles, parmi lesquels des employés consciencieux, des jours de douleurs très graves et très amères. Ils prient Dieu qui, dans un amour infini, a donné son Fils unique pour le salut de tous les hommes, de vouloir améliorer le sort de notre peuple plein de tribulations, d'éloigner de lui la haine et les dissensions, de lui rendre la paix et l'union, la prospérité et la liberté, ainsi que la place qui lui revient parmi les peuples de la terre ».<sup>7</sup>

Comment Rome accueille-t-elle la nouvelle de la déclaration des évêques allemands ? La réponse se trouve toujours parmi les documents des Archives secrètes vaticanes. Le cardinal Pacelli répond le 19 avril à Orsenigo, le remerciant et lui communiquant que Pie XI en a été informé.

« Le précieux Rapport N° 6954 du 11 de ce mois, portant

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



n'avait pas été aisé de convaincre Pie XI de se faire représenter par un envoyé personnel, car le pape craignait des spéculations et une instrumentalisation politique. Pour finir, le pape Ratti s'était cependant laissé convaincre par les pressions discrètes du cardinal de Paris Jean Verdier et de l'ambassadeur de France Charles-Roux.

Mais peu avant le départ, Pacelli est frappé par un grave deuil: son frère Francesco, le tisseur patient des pourparlers entre le Saint-Siège et le gouvernement italien qui avaient abouti aux Accords du Latran de 1929, décède en effet. C'est le plus proche parent du cardinal, le plus proche confident d'Eugenio, celui auquel il avait au cours des années de son long service diplomatique en Bavière, puis à Berlin, révélé chacune de ses préoccupations, entretenant avec lui une très étroite correspondance restée inédite jusqu'à ce jour. Francesco Pacelli, veuf depuis quinze ans, avait depuis longtemps des problèmes cardiaques. Mais l'aggravation de son état et sa mort le 22 avril surviennent à l'improviste. Il ne reste que deux jours avant le départ du Secrétaire d'État pour Lourdes. « Sur la fin », écrit sœur Pascalina, « il ne lui était plus possible de beaucoup travailler, mais je le trouvais assis à son bureau, et, au cours de la conversation, je remarquai qu'il ne se faisait aucune illusion sur son état, bien qu'il fût encre dans ses meilleures années. "J'ai essayé de servir de mon mieux mon Dieu, la Sainte Église et ma famille; maintenant, je m'en remets à Lui pour protéger les miens et prendre soin d'eux, et j'ai confiance de trouver en Dieu un juge miséricordieux et bon", me dit-il au moment de nous quitter ». <sup>26</sup>

Dans la chambre à coucher du palais de Via Boezio, le cardinal reconforte son frère agonisant. Eugenio songe dans un premier temps à ne plus se rendre à Lourdes, mais il se confie à

son confesseur, qui lui conseille d'entreprendre tout de même le voyage. Pie XI, pour qui Francesco avait été un étroit collaborateur, est lui aussi touché par sa disparition : « Allez puiser pour vous et aussi pour nous la force et le réconfort auprès de Notre Dame de Lourdes ». Encore une fois, le service et le rôle institutionnel prennent le pas sur les affections. Les funérailles sont célébrées à Santa Maria in Traspontina, « presque en sourdine, sans la pompe que l'on aurait pu attendre pour l'un des acteurs de la Conciliation ». <sup>27</sup> Le départ du cardinal n'est pas différé, même d'une heure. L'homme porteur de la pourpre qui s'apprête à franchir pour la troisième fois de sa vie le sol français <sup>28</sup> est désormais encore plus seul.

Le gouvernement de Paris aurait souhaité que le cardinal ne se contente pas de se rendre à Lourdes, mais qu'il passe par la capitale. Cela aurait toutefois relégué au second plan la signification éminemment religieuse du voyage et, en décidant que Pacelli ne visitera que la ville mariale des Pyrénées, Pie XI tient compte également de l'avis contraire du nonce en France, Mgr Luigi Maglione. L'accueil à la gare ferroviaire de Lourdes avec tous les honneurs d'État, témoigne du changement de climat dans les relations avec le Vatican. Le nonce, qui craignait un accueil froid et quelque manifestation anticléricale ouvertement hostile, doit se rendre à l'évidence : plus de 250 000 personnes se rendent en pèlerinage à Lourdes.

Dans son discours de clôture du *triduum*, prononcé en français, Pacelli parle des apparitions : « La Vierge Immaculée, Reine de la paix, descend sur la terre, en ce coin perdu des Pyrénées ; elle vient à Bernadette, elle en fait sa confidente, la collaboratrice, l'instrument de sa maternelle tendresse et de la miséricordieuse toute-puissance de son Fils, pour restaurer le monde dans le Christ par une nouvelle et incomparable effusion

de la Rédemption, pour délivrer, non plus seulement la patrie, mais avec elle le monde entier, d'une servitude autrement lourde et humiliante que celle du joug étranger : la servitude de la chair infirme et tyrannique, de la raison impuissante et orgueilleuse, du cœur désemparé et sceptique. Avec quelles armes, grand Dieu ! Et quel mot d'ordre ! Elle doit, la pauvre petite fille des Soubirous, crier à ce monde léger ou impie, à ce monde vaniteux et sensuel : "Prière, pénitence, pénitence, pénitence !" ».

Parmi ceux qui assistent à cette homélie figure don Stefan Wyszyński, futur cardinal primat de Pologne, qui témoigne : « Sa personnalité sacerdotale s'est pleinement révélée dans ce discours. Jusqu'alors, en effet, j'étais habitué à voir le cardinal Pacelli en diplomate papal. À partir de ce discours, j'ai pu conclure que les fonctions diplomatiques du cardinal Pacelli avaient un caractère éminemment sacerdotal, ce qui m'a beaucoup plus rapproché de sa personnalité ».

Cependant, ce texte ne manque pas de références à la situation politique internationale. En effet, on trouve dans un passage une allusion très claire aux idéologies communistes et au paganisme nazi : « Pour beaucoup, la croix est redevenue un scandale et une folie. Et ils répètent l'aveugle imprécation du Calvaire : Nous daignerions bien encore nous souvenir de toi et croire en toi ; mais descends d'abord de cette croix qui offusque notre orgueil ! Nous irions encore à toi, si l'amour ne t'avait pas crucifié pour notre rachat ! Ce qu'il y a de plus tragique, en effet, c'est que cette aversion pour la croix soit portée à son comble par ceux-là qui, niant le dogme fondamental du péché, rejettent l'idée même de la Rédemption comme injurieuse à la dignité humaine. Avec l'illusion de préconiser une nouvelle sagesse, ils ne sont en réalité que de lamentables plagiaires qui recouvrent de nouveaux oripeaux des erreurs bien vieilles. Peu importe qu'ils se massent autour du drapeau de la révolution

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

foi : cette preuve a jusqu'à présent manqué totalement. La possibilité d'un accord est donc hors de sujet pour le moment [...] Je pense que ce serait bien de votre part de communiquer à votre ami de famille cette opinion personnelle et privée ».

Le moment du départ arrive enfin. Deux mille personnes se pressent sur le quai du port de New York pour dire au revoir au Secrétaire d'État de Pie XI. Avant les adieux a lieu la déclaration à la presse : « Je quitte l'Amérique et il y a dans mon cœur la gratitude pour tous ceux que j'ai eu la chance de rencontrer. Je prie le Tout-Puissant qu'il continue à bénir cette grande nation et rende ses enfants prospères et heureux. Puisse la puissance des États-Unis promouvoir toujours la paix dans le monde ».

Le *Conte di Savoia* entre dans le port de Naples le 14 novembre. Le cardinal et sa suite poursuivent alors leur voyage en train jusqu'à Rome. À la gare, ses neveux l'attendent, ainsi que le correspondant à Rome du *New York Times* qui, après s'être présenté, demande si, dans l'entretien avec Roosevelt, les deux hommes ont parlé de la possibilité de nouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Pacelli sourit, puis coupe court : « Je ne peux rien dire ».

Dans sa première audience avec Pie XI, le Cardinal se voit remettre un portrait du pape portant la dédicace suivante : « *Pius PP XI Carissimo Cardinali suo Transatlantico Panamericano Eugenio Pacelli feliciter redeunti-14.XI.36* ».

1937, ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres précédents consacrés aux relations difficiles entre le Saint-Siège et le Troisième Reich, est l'année de l'encyclique *Mit brennender Sorge*. La même année, cinq jours après la lettre contre le nazisme, Pie XI publie une autre encyclique, *Divinis Redemptoris* (19 mars) en condamnation du communisme athée.

Une troisième lettre, rendue publique le 28 mars, complète l'ensemble. Il s'agit de *Firmissimam constantiam*, consacrée aux persécutions anticatholiques au Mexique. Dans l'esprit du pape Ratti, ces trois textes constituaient un ensemble unitaire, comme en témoigne le cardinal Alfred Baudrillart après son audience du 22 mars : « Même au moment de ses pires souffrances, quand elles s'apaisaient, s'il ne pouvait pas dormir, il se sentait en repos et le cerveau actif. Alors il pensait aux trois encycliques qu'il voulait rédiger. Il les façonnait dans sa tête, puis il se faisait lire et se renseignait ; parfois il dictait. Et ainsi l'œuvre se préparait ». <sup>46</sup>

Quelques considérations sur les différences entre l'encyclique antinazie et l'encyclique anticomuniste et sur le rôle joué par Pacelli dans leur rédaction sont nécessaires. De nombreux historiens ont remarqué ce que l'on a appelé la « fausse symétrie » entre les deux textes. Le premier, écrit en langue originale allemande et destiné aux évêques d'Allemagne, ne nommait jamais expressément l'idéologie condamnée ; le second, rédigé en latin et destiné à tout le monde catholique, attaquait ouvertement et durement l'idéologie communiste. « La véritable question », a écrit Chenaux, « concerne l'origine de cette double condamnation manifestement conçue comme un tout ». L'historien britannique Owen Chadwick observe : « Le pape tenta de se protéger de l'accusation de partialité politique en condamnant le communisme athée presque en même temps » <sup>47</sup> que le nazisme. Autrement dit, la condamnation de l'idéologie hitlérienne aurait été considérée comme prioritaire. Les documents provenant des Archives du Saint-Office semblent confirmer cette hypothèse du chercheur anglais. Ainsi que l'a finement reconstitué Philippe Chenaux dans sa biographie de Pie XII, la Congrégation du Saint-Office avait été saisie en

octobre 1934 d'un rapport envoyé par l'un de ses consultants, l'évêque autrichien Alois Hudal, recteur de l'Institut pontifical teutonique de Santa Maria dell'Anima, dénonçant « les dangers du racisme, du nationalisme radical et du totalitarisme étatique » et demandant la condamnation de ces « trois hérésies » modernes, « soit par une encyclique », « soit par un *Syllabus* moderne analogue dans la forme à celui du pape Pie IX ». <sup>48</sup> Le pape Ratti décide de confier cette question aux jésuites et, sur proposition de leur général, le père Wlodzimierz Ledochowski, le père Franz Xavier Hürth reçoit la tâche de rédiger une étude transmise en mars 1935 au Saint-Office. Avec l'aide d'un collègue de l'Université Grégorienne, le père Louis Chagnon, Hürth prépare donc une liste de propositions à condamner. Huit d'entre elles concernent le nationalisme, vingt-quatre le culte de la race, quinze le totalitarisme. À la Secrétairerie d'État, certains n'approuvent pas la condamnation de type doctrinal. Mgr Domenico Tardini, futur secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques et par la suite pro-secrétaire de Pie XII avec Giovanni Battista Montini, invite à la prudence et écrit que la condamnation éventuelle doit apparaître à tous comme « un acte de pastorale et de magistère, et non comme un geste d'inspiration politique ». Il propose d'ajouter à la condamnation du nationalisme radical une condamnation parallèle du communisme, étant donné que « tous deux ont de nombreux points de contact ». L'avis de Tardini est très apprécié et, en avril 1936, une commission est formée et chargée d'élaborer l'encyclique suivie du nouveau *Syllabus* et de prendre également en considération « l'étude du communisme ». Après de nombreuses réunions qui eurent lieu entre mai et juin de cette année-là, la commission rédige la première version d'un document divisé en quatre parties et condamnant le racisme,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



des discours prononcés par le Secrétaire d'État au cours des voyages précédents, le gouvernement du Reich interdit aux citoyens allemands de se rendre en Hongrie. Dans l'une de ses premières allocutions, le cardinal définit « comme objet d'erreur l'impitoyable course aux armements, qui, sous le cauchemar de la défiance universelle, est devenue l'occupation dominante de l'humanité du XX<sup>e</sup> siècle, équipée pour de nouveaux conflits dont la fureur destructrice dépasserait sans doute encore en barbarie ce que le passé a connu de plus effrayant ».

Mais voici un extrait significatif du discours prononcé en allemand par Pacelli le 29 mai, à l'occasion de la clôture du congrès : « Ceux qui explorent les causes ultimes et profondes de la misère matérielle et spirituelle qui, dans des pulsations toujours plus agitées, avec des courbes fébriles, impétueuses, avec des symptômes de plus en plus angoissants, tourmente l'humanité d'aujourd'hui, devra reconnaître, ou du moins percevoir de quelque manière que, à la source la plus profonde et la plus cachée des causes de cette crise sans pareil fermentent et suppure une dénutrition de l'âme, une anémie de l'esprit, une infection morale commencée depuis longtemps et continuée sous mille formes manifestes et secrètes, dont la guérison certaine et durable ne pourra se trouver uniquement dans les livres de la sagesse et de la science humaine. Si l'on ne parvient pas à ramener l'homme d'aujourd'hui dans une forme qui lui sied, qui joigne la vérité à la charité, aux eaux vives auxquelles se sont désaltérées les époques de la foi la plus vive ; si l'on ne parvient pas à lui faire retrouver, comme individu et comme membre de la société humaine, l'adhésion aux bases de la religion de son être et à lui indiquer, dans les nombreux rapports de sa vie, un point fixe moral dont l'observance est surveillée non seulement par les normes humaines et la force matérielle, mais par la majesté de la

loi de Dieu, on ne pourra certainement plus arrêter le glissement sur le plan incliné, le processus intime d'empoisonnement du contexte individuel et social ».

« Où, mes bien-aimés », poursuit Pacelli, « existe-t-il dans l'histoire de l'humanité une époque qui puisse être confrontée avec celle présente par l'importance des devoirs qui lui sont donnés, par la discordance autour des voies à entreprendre, par le contraste des opinions et des sentiments, par la passion obstinée des controverses belliqueuses qui ont déjà éclaté ou qui évoluent vers l'explosion ? Vouloir vaincre, ou, simplement, modérer dans leur essence ces dissensions gigantesques, presque diaboliques, au niveau humain et avec des moyens humains est un travail de Sisyphe ; on pourra, il est vrai, accorder de l'estime humaine à un tel idéalisme, mais il est irrémédiablement voué à l'échec. Et plus l'on rend sensible cette impossibilité extrême à dépasser les angoisses de notre temps avec les seuls moyens matériels de puissance, et plus les parties en lutte se raidissent, plus la confusion babylonienne entre homme et homme, entre État et État se fait tragique, et plus, à majeure raison, la paix, que tout et tous au fond désirent, s'éloigne.

L'Église n'est pas appelée à prendre position sur des choses et des questions d'opportunité purement terrestre, parmi les différents systèmes et méthodes qui peuvent être appliqués pour résoudre les problèmes urgents du moment. Son service de la vérité et son apostolat universel d'amour excluent toute limitation ou raidissement de sa mission au sens d'une position partielle unilatérale ».

« Dans l'ordre concret de son propre destin et de son propre sort », argumente encore le Secrétaire d'État, « chaque peuple suit, dans le cadre des desseins de la Création et de la Rédemption, ses voies particulières, selon les lois non écrites et les contingences, comme le conseillent et souvent l'imposent ses

forces, ses inclinations, ses caractéristiques, sa situation générale. Pourvu que le respect de la loi de Dieu et la santé des âmes soit assuré, l'Église suit ces voies souvent si différentes des peuples vers leur but, avec la longanimité et l'amour avec lesquels les mères accompagnent le développement, la croissance, l'ascension progressive de leurs enfants. L'Église sait qu'elle est libre des impasses et des préjugés, des incompréhensions envers de nouveaux buts et envers les nécessités déterminées par les temps. Elle n'est pas méfiante envers la nouveauté parce qu'elle est nouvelle ; elle n'est pas liée aux choses antiques parce qu'elles sont antiques. Dans son programme universel, chaque temps et chaque peuple ont leur place providentielle, fixée par le vaste dessein créateur et rédempteur de l'Éternel. Le Christ Seigneur, devant lequel nous sommes rassemblés, est envoyé à tous les temps, y compris au nôtre. Si certains interprètes de l'esprit contemporain – en poursuivant et en accentuant les erreurs passées – tentent de construire le bonheur individuel et collectif sans le Christ, ou même contre le Christ, nous devons considérer qu'est venue pour nous l'heure du *Eritis mihi testes*. C'est alors un devoir sacré pour ceux qui sont avec le Christ et qui voient en Lui la parole définitive de Dieu à l'humanité, de se dresser contre toute application erronée et de défendre l'*instaurare omnia in Christo*, intrépides et avec amour. Ce congrès mondial s'est déroulé sous le symbole de l'Eucharistie, *vinculum amoris*. Portons avec nous le message de ce *vinculum amoris* dans le monde déchiré, spirituellement bouleversé, sanglant dans la lutte fratricide et de haine ».

« Animés de l'esprit du Christ, poussé par son amour, cherchant Lui et rien d'autre, Lui et son honneur, l'élargissement de son règne et le salut de nos frères et sœurs, dans et en dehors de l'Église, nous aimons notre temps malgré

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pendant laquelle la plèbe avait donné libre cours aux sentiments les plus sauvages sans être freinée par le moindre policier, que le Ministre Goebbels a donné l'ordre d'y mettre fin, qualifiant les faits d'exutoire du "peuple allemand". Ce mot a suffi pour rétablir le calme. Tout cela laisse aisément entendre que l'ordre ou la permission d'agir venaient de très haut. Cette phrase de Goebbels, que la prétendue "réaction antisémite" avait été menée par "le peuple allemand" a beaucoup fait souffrir le vrai et sain peuple allemand, qui constitue certainement la majorité : un Surintendant protestant à la retraite, âgé de quatre-vingts ans, est venu protester contre cette phrase de Goebbels jusqu'à la Nonciature Apostolique.

« 3) On assiste maintenant à une escalade de lois et de dispositions ministérielles pour isoler toujours plus les juifs, en leur interdisant tout commerce, la fréquentation des écoles publiques, l'entrée des lieux publics de loisirs (théâtres, cinématographes, concerts et rencontres culturelles), avec en plus une amende globale d'un milliard à payer : on affirme que la dénonciation imposée au printemps dernier a révélé que les juifs étaient propriétaires d'une somme globale de 7 milliards.

« 4) Toutes les armes ont également été retirées aux juifs ; et même si le but était bien différent, cela a toutefois été un bien, car la tentation du suicide doit être bien forte chez nombre d'entre eux.

« 5) Tous les diplomates se sont beaucoup intéressés à ces vandalismes ; le chargé d'affaires de Colombie a eu maille à partir avec la Police pour s'être fait prendre alors qu'il prenait des photographies ; et le gouvernement ne voulant pas reconnaître l'erreur de la Police, ni ne pouvant frapper le chargé d'affaires qui se faisait fort de son droit d'immunité pour une action en soi innocente, qu'aucune loi n'interdit, s'est vengé en refusant d'accepter les lettres de créances du nouveau ministre

de Colombie, qui se trouve à Berlin depuis trois mois en attente d'accréditation.

6) Les diplomates d'Angleterre et des Pays-Bas sont intervenus énergiquement pour défendre les biens des juifs ressortissants de leurs pays ; ce n'est pas le cas de l'ambassadeur de Pologne, puisque c'est précisément la Pologne qui, en refusant de prolonger le passeport périmé des juifs polonais d'Allemagne, a provoqué la violente action de l'Allemagne, qui a renvoyé subitement en Pologne des dizaines de milliers de juifs, parmi lesquels figurent les parents du jeune homme exaspéré devenu meurtrier à l'ambassade d'Allemagne à Paris ». <sup>76</sup>

À la fin du mois de novembre 1938, le cardinal archevêque de Westminster (Londres), Arthur Hinsley, transmet à la Secrétairerie d'État une demande de lord Rothschild qu'il qualifie comme « le plus connu et le plus estimé des juifs d'Angleterre ». Rothschild demande au Saint-Siège une parole « authentique du pape qui déclare devant le Christ qu'il n'existe aucune discrimination de race », en vue d'une grande manifestation de solidarité envers ceux qui sont persécutés pour des raisons raciales, prévue à Londres pour le 9 décembre. Ce sont précisément les jours où Pie XI, désormais gravement malade, est frappé par une crise d'asthme et connaît des complications cardiaques. Il revient donc au cardinal Pacelli de s'occuper de la requête. Le Secrétaire d'État rédige le 3 décembre une note manuscrite comme brouillon pour la rédaction de la réponse.

« Si la chose était de caractère essentiellement privé, ce serait plus aisé », observe le cardinal. « D'autre part, il faut écarter l'apparence d'avoir peur de ce dont on ne doit pas avoir peur. On pourrait charger le card. Hinsley de parler en se déclarant

certain d'interpréter la pensée du Souverain Pontife, en disant que cela trouve le pape dans un moment de grandes préoccupations, non seulement en raison de sa santé, mais aussi eu égard à la quantité de choses. Il n'a donc pas trouvé la possibilité de s'occuper personnellement de la chose. Vous, cardinal de la Sainte Église Romaine, pouvez dire que vous interprétez la pensée qui voit d'un œil humain et chrétien toute assistance à ceux qui sont dans le malheur et qui souffrent injustement (indignement) ».

Le jour même, la Secrétairerie d'État envoie au cardinal Hinsley au nom de Pacelli le télégramme suivant : « Reçu Lettre 26 novembre dernier. Saint Père, ne pouvant pas dans un moment de nombreuses préoccupations, et pas seulement à cause de sa santé, mais aussi eu égard à la quantité des affaires en cours, s'occuper personnellement du Message demandé, charge Votre Éminence de se dire certain d'interpréter son auguste pensée, affirmant que Pontife Romain voit d'un œil humain et chrétien toute œuvre de charité et d'assistance en faveur de ceux qui souffrent injustement et s'affligent ».

Pacelli charge donc Hinsley de parler au nom de Pie XI en faveur des juifs persécutés. Le 7 décembre 1938, le cardinal écrit de nouveau à Pacelli : « Reçu chiffre de Votre Très Révérende Éminence envoyé concernant pensée du Saint-Père pour la question de l'assistance et de la charité envers les réfugiés. Un très grand nombre sont Catholiques. D'autres sont des Juifs convertis, et ils ont été expulsés parce qu'ils n'ont pas le sang pur aryen. Au nom de tous, tant les catholiques que les non-catholiques et les juifs qui s'efforcent d'aider les pauvres exilés par des œuvres de charité et d'assistance, je suis chargé d'exprimer mes sentiments de profonde gratitude pour le bienveillant message d'encouragement. Lord Rothschild me prie tout particulièrement de remercier Votre Très Révérende

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



banales. J'avais recopié en deux exemplaires le texte de ces phrases-type. Je remis l'une des feuilles à Son Éminence, qui l'emporta, et je gardai l'autre. À son arrivée en Suisse, le lendemain, il me téléphona et me demanda tout de suite : "Pleut-il ?". Et moi de répondre aussitôt : "Jamais de la vie ! Il fait un temps splendide !". J'entendis alors aussitôt le Cardinal me dire, presque à voix basse : "Vous n'avez pas votre feuille ?". Je compris ma bévue et prenant la feuille, je répondis : "Le temps est toujours couvert". Il est probable que le fonctionnaire du gouvernement fasciste qui était chargé d'épier nos conversations dut être assez étonné de cette brusque modification... atmosphérique. En réalité, "Pleut-il ?" dans notre langage secret signifiait "Comment va le Pape ?" et "Le temps est toujours couvert" voulait dire "Toujours de même". Avec son habituelle précision, le Cardinal avait commencé l'entretien avec la feuille sous les yeux, tandis que, pour ma part, je l'avais complètement oubliée ». <sup>1</sup>

D'après sœur Pascalina, Pacelli engloutissait dans sa mission « toutes les énergies, restant toujours dans l'ombre, même lorsque – comme le fit observer Pie XI – il dut remplacer presque entièrement le pape malade dans le gouvernement de l'Église. C'est en effet Pie XI lui-même qui, posant sa main sur le bras de son Secrétaire d'État, avait dit aux cardinaux allemands n'être pape que de nom, car tout le gouvernement reposait sur son Secrétaire d'État. Et comme le card. Pacelli avait tenté d'interrompre son discours en disant : "Mais, Saint Père...", Pie XI avait continué : "Laissez-moi parler : personne au monde ne sait combien vous vous êtes sacrifié". Puis, s'adressant aux cardinaux – ainsi que me l'a confié le card. Faulhaber – il avait ajouté : "Nous sommes débiteurs de notre Secrétaire d'État et, même si son humilité ne le veut pas, il faut

que cela se sache et que vous vous en souveniez quand je ne serai plus là” ». <sup>2</sup> Les témoignages à ce sujet sont multiples et il n’y a pas de raison de douter des paroles de la religieuse. Derrière la grande figure du pape Ratti, cet homme qui se consumait lentement, il y a celle de son « premier ministre ». En avril 1938, un an après la publication des encycliques contre le nazisme et le communisme, le *Sunday Express* écrit : « Il y a un homme qui, sans forces, sans protection, ose réprimander Hitler pour sa persécution religieuse. Cet homme, c’est Pie XI, un vieillard de quatre-vingts ans [...] faible, alité, qui travaille vingt-deux heures par jour, vit de café au lait et ne dort qu’entre deux heures et quatre heures du matin. On peut le menacer ; mais on ne peut rien contre le pape. Il représente la force de la religion. Si nous pouvions rétablir cette force dans les affaires du monde, nous résoudrions les problèmes de l’humanité ». <sup>3</sup>

Début 1939, la santé du pontife, déjà fortement secouée par la maladie depuis 1936, se détériore encore. Mais le pape Ratti, malgré ses problèmes cardiaques, a une trempe tenace et une volonté de fer. Il désire ardemment pouvoir célébrer les dix ans de la conciliation avec l’Italie et prononcer un fort discours en présence de tous les évêques du pays, convoqués au Vatican le 11 février.

Le 13 janvier, Pie XI reçoit le premier ministre britannique Neville Chamberlain et le ministre des Affaires étrangères lord Edward Frederick Halifax. <sup>4</sup> Le *Times*, dans la chronique de l’audience, suppose que ce qui a eu lieu dans les palais sacrés n’est pas un colloque, mais un « soliloque » : le pape n’écoutait plus, il sentait que son temps était sur le point de toucher à sa fin et il parlait, il parlait beaucoup, mettant en garde ses interlocuteurs contre le risque que représentait l’Allemagne hitlérienne.

Le pape continue cependant de travailler au texte de son discours : il soupèse chaque mot et, à la fin de la journée, remet une page manuscrite à son Secrétaire d'État. Au professeur Domenico Cesa Bianchi, appelé d'urgence de Milan, il dit : « Faites l'impossible pour me maintenir en vie jusqu'à samedi prochain ou dimanche, afin que je puisse assister aux cérémonies commémoratives [...] ». Mais il n'y parviendra pas. Il mourra en effet à l'aube du 10 février et, selon Cesa Bianchi, c'est précisément l'« incroyable effort » fourni pour la préparation du discours qui aurait porté « le coup de grâce » à l'organisme « désormais ravagé ». Qu'est-ce que Pie XI aurait voulu dire aux évêques italiens ? Des années durant, ce discours est resté secret<sup>5</sup> et certains en sont arrivés à imaginer que la mort du pontife avait été de quelque manière « accélérée » par ceux qui ne voulaient pas que le discours soit prononcé, à savoir Benito Mussolini. En réalité, on ne trouve dans le texte aucune condamnation explicite du fascisme, même s'il est comparé de manière allusive à la persécution de Néron, mais des mises en gardes adressées aux régimes totalitaires et belliqueux.<sup>6</sup>

« Il y a une presse », avait écrit le pape, « qui peut tout dire contre nous et contre nos affaires, y compris en rappelant et en interprétant de manière fausse et perverse l'histoire proche et lointaine de l'Église, jusqu'à nier fermement toute persécution en Allemagne, négation accompagnée de l'accusation fausse et calomnieuse de faire de la politique, de même que la persécution de Néron s'accompagnait de l'accusation de l'incendie de Rome, et jusqu'à de véritables irrévérences : et on laisse dire, alors que notre presse ne peut ni contredire, ni corriger. Vous ne pouvez vous attendre à ce que votre parole soit mieux traitée, même lorsque c'est la parole des Pasteurs sacrés divinement constitués, une parole prêchée ou écrite ou imprimée pour

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

offrir à Son Éminence nos vœux d'anniversaire. Il n'aimait guère recevoir de félicitations, et ce jour-là se contenta de dire en faisant un geste amical : « Priez, priez, pour que tout se passe bien ! ». Puis ce fut la messe – ici, on avait l'impression que rien ne pouvait venir affliger le cardinal et qu'il faisait descendre Dieu sur terre. Après le petit-déjeuner, il se rendit à la Chapelle Sixtine, comme il se rendait autrefois à l'audience du Saint-Père. Nous, dans la *Cella N° 13*, ne savions, n'entendions et ne voyions rien de la foule massée sur la Place Saint-Pierre ». <sup>27</sup>

Ainsi à la veille des élections, le soir du 1<sup>er</sup> mars, tandis que certains de ses collègues échangeaient des opinions sur ce qu'il fallait faire, le futur élu dînait tranquillement chez lui comme tous les jours, comme si, au fond, ce qui se produisait à quelques mètres de son appartement transformé pour l'occasion en « Cellule N° 13 » ne le concernait pas. Les électeurs du collège cardinalice étaient au nombre de soixante-deux, avec une forte majorité d'Italiens (trentecinq, soit 56 pour cent du total), les vingt-sept autres appartenant aux autres pays du monde. Les cardinaux de la Curie romaine étaient également au nombre de vingt-sept, tous italiens à l'exception d'un, le Français Eugène Tisserant. Il est évident que le bloc de la Curie exerçait une influence notable. Mais il faut aussi considérer l'effet qu'avaient eu les voyages internationaux de Pacelli en France, en Argentine, aux États-Unis, en Hongrie. L'ex Secrétaire d'État s'était fait connaître et apprécier non seulement en tant que diplomate, mais aussi en tant que prédicateur et pasteur. Il pouvait donc compter, en plus de l'appui des cardinaux allemands, sur les votes des Français et des Américains des États-Unis et de l'Amérique latine. Certains cardinaux curiaux influents étaient également de son côté : du vieux doyen Pignatelli di Belmonte aux très fidèles Pizzardo, Marchetti

Selvaggiani et Salotti. Ce sont surtout certains résidentiels italiens qui n'étaient pas rangés au départ du côté de Pacelli : de même que d'autres membres de la Curie, ils voyaient d'un meilleur œil une candidature telle que celle du pieux archevêque de Florence, Dalla Costa, pour lequel le Secrétaire d'État lui-même allait voter. Avant le conclave, le cardinal Alfredo Ildefonso Schuster, archevêque de Milan, déclarait que l'élection serait longue et laborieuse, ce qui signifiait qu'il n'y avait pas dans le sacré collège une figure émergente qui aurait pu attirer tous les votes nécessaires dès les premiers scrutins.

Monseigneur Tardini a écrit : « Le bruit se répandit que certains Membres du Sacré Collège s'étaient, dès l'abord, montrés peu empressés à lui accorder leur voix, parce que, faisaient-ils observer, tenant compte de la menaçante situation internationale, "le Cardinal Pacelli est un *homme de paix* et le monde en ce moment a besoin d'un *Pape de guerre*". Humainement parlant, le jugement était juste ». <sup>28</sup>

Après le premier tour de vote, le nom d'Eugenio Pacelli ressort une trentaine de fois, peut-être trente-cinq, dans les bulletins. C'est un signe qui frappe et étonne en partie les électeurs, qui procèdent immédiatement à un deuxième tour sans renouveler le serment. Cette fois, Pacelli obtient quarante ou peut-être quarante-deux voix (déjà suffisantes pour une élection à majorité partielle, car cela constituait les deux tiers des suffrages). D'après certains bruits, l'ex « premier ministre » de Pie XI aurait demandé de renouveler le scrutin l'après-midi. On peut considérer comme un possible écho de cette circonstance une disposition voulue par Pie XII dans la constitution sur le conclave *Vacantis Apostolicae Sedis*, promulguée le 8 décembre 1945. Pour le scrutin, le pape introduit en effet une nouvelle manière de calculer la majorité : pour une élection, les deux tiers

plus une voix seront désormais nécessaires. « Pie XII, qui a annulé le système de paraphe des bulletins, veut protéger son successeur des polémiques dans lesquelles il s'est trouvé pris en 1939 ». <sup>29</sup> Ce document établit en outre de nouveaux serments sur le secret, qui est renforcé et étendu à tout ce qui pourrait passer par les moyens de communication télégraphique, téléphonique, photographique et cinématographique.

Cet ajout d'une voix à la majorité des deux tiers pourrait donc être l'écho d'une situation créée lors du second scrutin du 2 mars : peut-être quelque représentant de la majorité avait-il laissé flotter l'hypothèse que Pacelli ait pu voter pour lui-même.

Selon d'autres au contraire, lors du second scrutin du matin, l'ex Secrétaire d'État aurait frôlé, mais pas atteint le chiffre nécessaire. Le scrutin suivant n'aurait donc pas été demandé par l'élu, mais se serait révélé indispensable.

« Lors des premiers scrutins », a témoigné le cardinal Manuel Gonçalves Cerejera, patriarche de Lisbonne, « le cardinal Pacelli semblait être totalement absorbé en son for intérieur, comme désintéressé. Cependant, voyant que le vote s'orientait vers sa personne, il pria avec ferveur en répétant : “*Domine Jesu, miserere mei*”. Je l'entendais répéter très souvent cette jaculatoire à mi-voix, sans agitation ni perturbation, mais comme s'il était tout entier tourné vers le Seigneur. Le Cardinal Lavitrano, qui était de l'autre côté, tentait de l'animer, lui disant que son élection aurait été un signe de préférence de Dieu, ce à quoi il répondait : “Mais aussi une terrible responsabilité” ». <sup>30</sup>

À 12h17, de denses volutes de fumée très noire sortent de la cheminée installée sur le toit de la chapelle Sixtine et montent lentement vers le ciel très clair qui surplombe la place Saint-Pierre. Le pape n'est pas élu. Et rares sont, parmi ceux qui scrutaient la couleur de la fumée, ceux qui attendaient un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



21. *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart, 1935-1939*, Cerf, Paris, 1996, p. 560.
22. CHENAUX, *op. cit.*, p. 228
23. « Most Eminent Princes », *Time*, 27 février 1939.
24. ALVAREZ (David) – GRAHAM (Robert A.), *Spie naziste contro il Vaticano 1939-1945*, Cinisello Balsamo, 2005, p. 100.
25. « Final Interrogation Report : Albert Hartl », p. 16 ; *cit. in* ALVAREZ (David) – GRAHAM (Robert A.), *op. cit.*, p. 101.
26. MELLONI (Alberto), dans son livre *Le conclave*, Salvator, Paris, 2003 (pp. 112-113), écrit : « Avec un conclave qui s'ouvre le 1<sup>er</sup> mars 1939 (après dix-huit jours où l'on a vainement attendu les Américains), au seuil de la guerre [...] ». En réalité, l'attente des Américains n'avait pas été vaine, comme cela s'était produit pour le conclave précédent, celui de 1922, et les cardinaux d'Outre-atlantique étaient tous arrivés à temps pour participer à l'élection du successeur de Pie XI.
27. LEHNERT, *op. cit.*, p. 80.
28. TARDINI, *op. cit.*, p. 31.
29. MELLONI, *op. cit.*, p. 117.
30. GONÇALVES CEREJERA (Manuel), *Summarium*, p. 613.
31. LEHNERT, *op. cit.*, p. 81
32. « Habemus Papam », *art. cit.*
33. CHARLES-ROUX, *op. cit.*, p. 280.
34. ZIZOLA, *op. cit.*, p. 209.
35. *Revue Nouvelle*, novembre 1958, p. 375.
36. PADELLARO, *op. cit.*, p. 252.
37. *I Diari del Cardinale Ermenegildo Pellegrinetti 1916-1922*, Città del Vaticano, 1994, pp. V-VI.
38. GONÇALVES CEREJERA (Manuel), *Summarium*, p. 613.
39. EMANUEL (Isidor Markus), *Summarium*, p. 814.
40. GALEAZZI (Enrico), *Summarium*, p. 293.
41. LEHNERT, *op. cit.*, pp. 81-83.
42. « Habemus Papam », *art. cit.*
43. LEHNERT (Pascalina), *Summarium*, p. 117.
44. ZILERI DAL VERME (Maria Paola), *Summarium*, p. 716.
45. LAPIDE, *op. cit.* p. 176.
46. *SD Lage Bericht* pour le premier trimestre 1939, pp. 22-23, dossier R 58/717 des Archives d'Allemagne Fédérale, Coblenze. *Cit. in* LAPIDE, *op. cit.*, pp. 166-167.

47. MELLONI, *op. cit.*, p. 114. Cf. PICKER (Henry), *Hitlers Tischgespräche im Führerhauptquartier 1941-1942*, nouvelle édition sous la direction de SCHRAMM (Percy Ernst), Stuttgart, 1976, pp. 234-235.

## Un homme seul pour la paix

L'élection ne semble pas modifier le style de vie d'Eugenio Pacelli. Les horaires de sa journée restent inchangés. Dans la correspondance consacrée à l'issue du conclave et aux premiers pas du nouveau pape, le *Time* informe que Pie XII « se réveille à six heures » et « se rase avec un rasoir électrique ».<sup>1</sup> Un jour, le pape Pacelli observera à ce propos : « Loué soit l'inventeur du rasoir électrique, qui me permet de consacrer chaque jour cinq minutes de moins à ma barbe et cinq minutes de plus au sacrifice divin ». L'appareil de rasage est un cadeau de Mgr Spellman. Le médecin du pape, Riccardo Galeazzi-Lisi, a écrit que ce rasoir n'était pas indiqué pour « sa barbe épaisse et dure » : pour se raser, « il serait peut-être allé plus vite avec un rasoir ordinaire », mais « le mot “électrique” était pour lui évocateur de rapidité et de temps gagné ».<sup>2</sup> Mais même ce temps n'était pas « gaspillé » : « Pendant le quart d'heure où il se rasait, il écoutait *English by radio* ou une leçon de français. Le Saint-Père avait toujours besoin des langues et voulait rafraîchir ses connaissances en les écoutant constamment ».<sup>3</sup>

Le matin du 3 mars, Pie XII célèbre la messe avec les sœurs, dans son ancien appartement. « “La messe a lieu comme les autres jours”, nous avait-il dit la veille. Aussi tout était-il prêt à sept heures trente, comme toujours ».<sup>4</sup> Les sœurs, qui avaient passé de nombreuses journées à emballer les livres, papiers et effets personnels, ainsi qu'à répondre à de très nombreux messages de condoléances qui arrivaient à Pacelli après la mort

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et la violation des accords signés qui sont à l'origine de tout cela : dans ces conditions, ajoute le pontife, il devient de plus en plus difficile d'endiguer la course aux armements. Les paroles de Pacelli laissent donc deviner la crainte que Hitler et Mussolini ne prennent de nouvelles initiatives inattendues, comme celles contre la Tchécoslovaquie et l'Albanie, mais elles ne contenaient toutefois pas de références explicites à ce qui vient de se produire : « Les peuples », annote le cardinal Baudrillart dans son journal, « attendaient quelque chose de plus vibrant, tout en craignant la guerre ».<sup>22</sup> Pie XII décide cette prudence car il compte sur l'aide de l'Italie pour arriver à la conférence de paix, comme en témoigne une note du cardinal Maglione : « Il serait très utile pour la cause de la paix que le chef du gouvernement italien, S.E. M. Mussolini, use de sa grande influence sur le chancelier Hitler et sur le gouvernement allemand pour obtenir que la question de Gdansk soit traitée avec le calme que la délicatesse de la situation internationale actuelle rend plus que jamais nécessaire ».<sup>23</sup>

La Maison Blanche nourrit elle aussi de graves préoccupations : le 14 avril, Roosevelt envoie aux chefs d'État d'Allemagne et d'Italie un message détaillé, dans lequel il demande aux deux dictateurs de s'engager à ne plus attaquer aucun des trente et un pays dont la liste était précisée dans les dix années à venir, les invitant à résoudre pacifiquement les contentieux et les revendications des deux pays de l'Axe Rome-Berlin. Le président des États-Unis fait également demander au pape d'appuyer son message. Bien que la tension entre le Vatican et le Troisième Reich se soit relâchée au cours des semaines qui suivent le changement de pontificat, Pie XII fait répondre à Roosevelt qu'il lui est impossible à ce moment-là de faire le moindre pas en direction de Hitler, tandis qu'il s'engage

à agir vis-à-vis de Mussolini.

Le 28 avril, dans un discours prononcé au Reichstag, Hitler contre-attaque de manière menaçante. Il ridiculise l'appel américain et révoque le pacte de non agression de la Pologne signé en janvier 1934, ainsi que l'accord anglo-allemand de juin 1935 concernant les pourcentages des flottes respectives.

Au Vatican, cette sortie du *Führer* ne surprend pas vraiment. Pie XII avait en quelque sorte prévu ce résultat. Mais il décide toutefois d'entrer en contact avec Mussolini. Le 21 avril, Pacelli reçoit en audience le père Tacchi Venturi qui, deux jours après, écrit au chef du gouvernement italien en lui demandant de le voir. Cette rencontre a lieu le 1<sup>er</sup> mai. Pie XII veut tâter le terrain pour voir s'il serait possible de convoquer une conférence de paix. Lors de l'entretien avec Tacchi Venturi, Mussolini affirme qu'Hitler ne pourrait pas faire avec la Pologne ce qu'il avait fait avec la Tchécoslovaquie. En effet, la Pologne se serait défendue, même si elle aurait fini par être écrasée par la supériorité militaire allemande. Quant à la conférence de paix, Mussolini se déclare convaincu que l'initiative serait approuvée dans le monde entier : une invitation aux cinq nations les plus puissantes ne pourrait pas ne pas être acceptée.<sup>24</sup> D'après le dictateur italien, Hitler lui-même ne repousserait pas la proposition, même s'il serait nécessaire de bien définir les objectifs d'une telle conférence, à savoir la résolution pacifique des contentieux entre l'Allemagne et la Pologne, et entre l'Italie et la France.

Ainsi, le 3 mai 1939, la tentative du pape Pacelli est lancée : le Secrétaire d'État Maglione envoie quatre télégrammes aux représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Pologne accrédités auprès du Saint-Siège, pour les informer que le souverain pontife, « vivement préoccupé par le danger

toujours croissant de voir éclater la guerre », se proposait d'adresser un message aux cinq puissances (l'Italie venait s'ajouter aux quatre pays à peine mentionnés), en les invitant « à résoudre entre elles au moyen d'une Conférence les questions qui menaçaient de déchaîner le conflit ». <sup>25</sup>

Dans l'attente des réponses à ces télégrammes, Pie XII prépare une lettre d'invitation officielle pour les gouvernants des cinq nations impliquées. Dans le brouillon, qui contient des corrections autographes du pape, <sup>26</sup> on peut lire : « Ceux qui ont de la sagesse et du cœur ne peuvent pas ne pas voir à quels massacres, ruines et larmes ce [conflit] entraînerait le monde civil. [...] Nous nous adressons à toi, Fils bien aimé [il s'agissait de la minute préparée pour le roi Victor-Emmanuel III, *nda*], en demandant que ton gouvernement, accueillant Notre proposition, ne refuse pas de se réunir dans une "conférence" amicale avec les représentants de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Pologne. Nous Nous réjouissons dans l'espoir que les hauts représentants de ta nation et des grandes Nations européennes, réunis ensemble, sauront, par des discussions sereines et loyales, trouver une manière de parvenir aux ententes souhaitées. Accomplissant ainsi Nos obligations de Pasteur et de Père, Nous croyons opportun de Nous abstenir d'entrer d'une manière ou de l'autre dans les programmes, et encore moins dans les détails du congrès souhaité [...] ».

Mais ce texte ne sera jamais envoyé, car l'initiative papale n'est pas accueillie favorablement. L'Angleterre, grâce à l'implication du ministre britannique auprès du Saint-Siège, sir Francis d'Arcy Osborne, soutient les efforts concrets du pape, tandis que la France fait dire que le Vatican doit se limiter aux appels de principe. Hitler et Mussolini considèrent également que « le moment favorable pour une Conférence n'est pas encore

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



moralité s'en trouve ébranlée du même coup ».

« Or », poursuit Pie XII, « la négation de la base fondamentale de la moralité eut en Europe sa racine originelle dans l'abandon de la doctrine du Christ, dont la Chaire de Pierre est dépositaire et maîtresse. Cette doctrine, durant un temps, avait donné une cohésion spirituelle à l'Europe [...] ».

Une autre erreur dénoncée est « l'oubli de cette loi de solidarité humaine et de charité, dictée et imposée aussi bien par la communauté d'origine et par l'égalité de la nature raisonnable chez tous les hommes, à quelque peuple qu'ils appartiennent, que par le sacrifice de rédemption offert par Jésus-Christ sur l'autel de la Croix à son Père céleste en faveur de l'humanité pécheresse ». C'est un passage important, qui fait écho aux affirmations qui se trouvaient à la base de ce que l'on a appelé « l'encyclique cachée », c'est-à-dire le texte contre le racisme que Pie XI avait fait préparer par le jésuite LaFarge. Dans les lignes qui suivent, le pape rappelle en substance l'unité de tout le genre humain.

Le pape Pacelli rappelle : « De fait, la première page de l'Écriture, avec une grandiose simplicité, nous raconte comment Dieu couronna son œuvre créatrice en faisant l'homme à son image et à sa ressemblance et le même Livre saint nous enseigne qu'il l'enrichit de dons et de privilèges surnaturels, le destinant à une éternelle et ineffable félicité. L'Écriture nous montre en outre comment du premier couple tirèrent leur origine les autres hommes, dont elle nous fait suivre, avec une plasticité de langage qui n'a pas été dépassée, la division en plusieurs groupes et la dispersion dans les diverses parties du monde. Même quand ils s'éloignèrent de leur Créateur, Dieu ne cessa de les considérer comme des fils qui devaient un jour, selon ses miséricordieux desseins, être encore une fois réunis dans son amitié ».

« L'Apôtre des Nations, à son tour », ajoute Pie XII, « se fait le héraut de cette vérité, qui unit fraternellement tous les hommes en une grande famille, quand il annonce au monde grec que Dieu “a fait sortir d'une souche unique toute la descendance des hommes, pour qu'elle peuplât la surface de la terre, et a fixé la durée de son existence et les limites de son habitacle, afin que tous cherchent le Seigneur”. [...] Merveilleuse vision, qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu : un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, et en toutes choses, et en chacun de nous ; dans l'unité de sa nature, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle et immortelle ; dans l'unité de sa fin immédiate et de sa mission dans le monde, dans l'unité de son habitation : la terre, des biens de laquelle tous les hommes, par droit de nature, peuvent user pour soutenir et développer la vie ; dans l'unité de sa fin surnaturelle : Dieu même, à qui tous doivent tendre ; dans l'unité des moyens pour atteindre cette fin ».

« À la lumière de cette unité en droit et en fait de l'humanité entière », écrit le pape, « les individus ne nous apparaissent pas sans liaison entre eux, comme des grains de sable, mais bien au contraire unis par des relations organiques, harmonieuses et mutuelles – variées selon la variété des temps, – et résultant de leur destination et de leur impulsion, naturelle et surnaturelle. Et les nations en se développant et en se différenciant selon les diverses conditions de vie et de culture, ne sont pas destinées à mettre en pièces l'unité du genre humain, mais à l'enrichir et à l'embellir par la communication de leurs qualités particulières et par l'échange réciproque des biens, qui ne peut être possible et en même temps efficace que quand un amour mutuel et une charité vivement sentie unissent tous les enfants d'un même Père et toutes les âmes rachetées par un même sang divin ».

Par ces paroles, Pie XII ne veut certainement pas méconnaître l'existence de différences ethniques et culturelles ou le développement de l'amour pour les traditions de la patrie. Il explique en effet : « L'Église du Christ, fidèle dépositaire de la divine sagesse éducatrice, ne peut penser ni ne pense à attaquer ou à mésestimer les caractéristiques particulières que chaque peuple, avec une piété jalouse et une compréhensible fierté, conserve et considère comme un précieux patrimoine. Son but est l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non l'uniformité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilite ».

Mais, explique immédiatement le pontife, « le légitime et juste amour de chacun envers sa propre patrie ne doit pas faire fermer les yeux sur l'universalité de la charité chrétienne, qui enseigne à considérer aussi les autres et leur prospérité dans la lumière pacifiante de l'amour ».

Il apparaît également dans un entretien entre Pie XII et le père Giacomo Martegani, directeur de la *Civiltà Cattolica* que l'intention claire de ces paragraphes est de dénoncer le racisme. Le pontife demande au jésuite que la revue consacre une attention particulière « aux erreurs condamnées par l'encyclique » et qu'elle défende « en particulier l'unité du genre humain contre les racismes ».<sup>39</sup>

Le pape Pacelli affirme ensuite que « l'erreur contenue dans les conceptions qui n'hésitent pas à délier l'autorité civile de toute espèce de dépendance à l'égard de l'Être suprême, cause première et maître absolu de l'homme comme de la société, et de tout lien avec la loi transcendante qui dérive de Dieu comme de sa première source » ne se révèle pas moins nocive au bien-être des nations. « De telles conceptions accordent à l'autorité civile une faculté illimitée d'action, abandonnée aux ondes

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

également à la Pologne, bien qu'elle ne soit pas nommée.

« Conscient des excès auxquels », continue le pape, « ouvrent la voie et poussent inéluctablement les doctrines et les œuvres d'une politique qui ne tient pas compte de la loi de Dieu, Nous sommes efforcé, comme vous le savez, lorsqu'éclatèrent les menaces de conflits, avec toute l'ardeur de Notre âme et jusqu'à l'extrême, d'éviter le pire et de persuader aux hommes qui avaient la force entre les mains et, sur les épaules, une lourde responsabilité, de reculer devant un conflit armé et d'épargner au monde des malheurs imprévisibles. Nos efforts et ceux qui étaient venus, d'ailleurs, de personnalités influentes et respectées ne purent obtenir l'effet attendu, surtout à cause de l'inébranlable et profonde défiance, démesurément accrue dans les âmes au cours des dernières années, laquelle avait élevé des barrières insurmontables entre les peuples ».

« Ils n'étaient pas insolubles les problèmes qu'on agitait entre les nations », dit encore Pie XII, « mais cette défiance, produite par une série de circonstances particulières, empêchait avec une force presque irrésistible d'ajouter foi encore à l'efficacité des promesses éventuelles, à la durée et à la vitalité des conventions possibles. Le souvenir de la durée éphémère et contestée de pareilles négociations ou accords finit par paralyser tous les efforts capables d'amener une solution pacifique ».

Ici, même s'il le fait indirectement, le pontife semble faire allusion au manque de crédibilité du chancelier allemand. On le comprend mieux en lisant ce qui suit, bien que les paroles de Pie XII puissent également s'appliquer au cas de la Finlande.

« Un postulat fondamental d'une paix juste et honorable est d'assurer le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, grandes et petites, puissantes et faibles. La volonté de vivre d'une nation ne doit jamais équivaloir à la sentence de mort pour une autre. Quand cette égalité de droits a été lésée ou

détruite ou mise en danger, l'ordre juridique exige une réparation, dont la mesure et l'extension ne sont pas déterminées par l'épée, ni par un égoïsme arbitraire, mais par des normes de justice et d'équité réciproques ». <sup>56</sup>

« Les nations », poursuit le pape Pacelli, « doivent être libérées du pesant esclavage de la course aux armements et du danger que la force matérielle, au lieu de servir à garantir le droit, n'en soit au contraire un tyrannique instrument de violence [...] ».

Pie XII évoque ensuite la nécessité de construire de nouvelles institutions internationales, plus efficaces : « En toute réorganisation de communauté internationale, il serait conforme aux maximes de l'humaine sagesse que toutes les parties en cause déduisissent les conséquences provenant des déficiences et des lacunes du passé. Et dans la création ou la reconstruction des institutions internationales (lesquelles ont une mission si haute [...]), on devrait faire état des expériences qui découlèrent de l'inefficacité ou du défectueux fonctionnement de semblables initiatives antérieures [...] L'établissement d'institutions juridiques qui servent à garantir la loyale et fidèle application des conventions, [...] est d'une importance décisive [...] ».

« Il est un point, en particulier, sur lequel il faudrait être spécialement attentif, si l'on veut une meilleure organisation de l'Europe : c'est celui qui concerne les vrais besoins et les justes requêtes des nations et des peuples, comme aussi des minorités ethniques. [...] Ces requêtes méritent un bienveillant examen, pour aller au-devant d'elles par des voix pacifiques et même, là où cela apparaît nécessaire, par le moyen d'une équitable, sage et concordante révision des traités [...] ».

L'audience de Noël aux cardinaux se conclut par une annonce surprise : l'arrivée au Vatican d'un représentant diplomatique

des États-Unis. Pie XII le communique lui-même au sacré collège, en lisant un message dans lequel « M. le président [Roosevelt, *nda*] déclare nommer un représentant<sup>57</sup> du président, avec rang d'ambassadeur extraordinaire [...] près le Saint-Siège ». « Aucune nouvelle ne pouvait Nous être plus agréable pour Noël », commente le pape Pacelli, « étant donné qu'elle manifeste, de la part du chef éminent d'une nation aussi grande et puissante, une contribution importante et encourageante à Nos efforts, pour l'établissement d'une paix juste et honorable, comme pour une action plus efficace et étendue, en vue de soulager les souffrances des victimes de la guerre. Aussi tenons-Nous à exprimer ici aussi, pour ce geste noble et généreux de M. le président Roosevelt, Nos félicitations et Notre reconnaissance ».

Quelques semaines après la rencontre avec le sacré collège, le pape décide d'utiliser la Radio Vaticane pour diffuser des informations sur la situation polonaise. Cela apparaît dans une note manuscrite de Mgr Montini : « 19 janvier 1940. *Ex Audientia SS. mi* :<sup>58</sup> Donner des informations à Radio Vatican pour l'émission allemande sur les conditions de l'Église en Pologne. La I<sup>ère</sup> Section pourra s'en occuper ? ».<sup>59</sup>

Suite à cette décision, la radio vaticane ouvre une série d'émissions informant sur les souffrances infligées par les nazis à l'Église et à la population polonaise. La radio anglaise BBC les relaie, les complétant et ajoutant des commentaires qui ne figuraient pas dans les émissions originales vaticanes. Cette fois encore, le gouvernement du Reich proteste. Montini répond en ces termes : « Comme nous l'avons déjà dit à d'autres occasions, les nouvelles qui parviennent de toutes parts au Saint-Siège sur les conditions en Pologne sont très graves et très tristes. D'autre part, le Saint-Siège est poussé, non seulement par la Pologne

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



observer que les télégrammes contenaient la condamnation explicite demandée par Charles-Roux, et qu'il suffisait de savoir la lire. Ce qui est certain, c'est que ces textes suscitent un écho remarquable : la dénonciation immédiate, de la part du pape, de l'assaut donné par Hitler contre trois pays pacifiques constitue un épisode unique dans toute la guerre, étant donné que, « à part ces messages, Pie XII suivit la ligne de conduite de Benoît XV durant la première guerre mondiale et protesta en termes génériques contre les injustices et les violences partout où elles étaient perpétrées ». <sup>77</sup>

La solidarité du pape envers les nations agressées déplait à la chancellerie du Reich : Rome et Berlin protestent contre ce qu'ils considèrent comme une véritable ingérence en politique du Vatican. Les vendeurs du journal du Vatican qui contient le texte des télégrammes sont malmenés, et les lecteurs qui sont trouvés en possession d'une copie de l'*Osservatore* subissent eux aussi des agressions. Deux passants ignorants achètent le journal le 11 mai près de la Fontaine Trevi et se retrouvent jetés à l'eau.

Benito Mussolini considère ces textes du pape comme un coup direct contre sa politique. Au matin du 13 mai, l'ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, Dino Alfieri, se présente chez le pape pour faire ses adieux : il a été transféré à l'ambassade italienne de Berlin. Le diplomate informe immédiatement le souverain pontife de l'irritation de Mussolini pour les télégrammes de solidarité aux souverains des pays à peine envahis par les nazis. « Le chef du gouvernement et *Duce* du fascisme », déclare Alfieri à Pie XII, « a été très contrarié par les messages que Votre Sainteté a adressés aux souverains de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas et y voit un geste contre la politique de l'Italie alliée du Reich allemand ». <sup>78</sup>

Pacelli réagit énergiquement : « Le pape affirme des principes de vérité, de charité et de justice et il ne peut pas ne pas élever la voix contre l'iniquité et l'injustice envers qui que ce soit ». L'ambassadeur perd alors son calme et fait comprendre au pontife que, en se comportant de la sorte, il risque gros : il en va de son intégrité même. Pie XII reste ferme dans sa position : « Nous n'avons pas eu peur des revolvers pointés sur nous une première fois et nous l'aurons encore moins une deuxième fois », dit-il en faisant allusion aux moments les plus critiques vécus à la nonciature de Berlin durant les insurrections spartakistes. Il ajoute ne pas craindre la déportation en camp de concentration, ni de finir entre des mains ennemies. La tension entre les deux hommes est très forte. Pacelli met en garde : « Le pape est libre et Dieu le soumettra à son jugement s'il ne réagit pas au mal ou n'accomplit pas ce qu'il croit être de son devoir [...]. Le gouvernement italien savait que l'Allemagne avait l'intention d'envahir les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Il le savait depuis le mois de janvier, et il peut se plaindre si le pape adresse à des souverains qui ont d'excellentes relations avec le Saint-Siège une parole de réconfort et d'espoir ? [...] Attention, nous serons tous, tous, soumis au jugement de Dieu ; et les succès terrestres ne servent pas à nous tenir à l'écart de ce terrible jugement ». Enfin, Pie XII conclut : « Ils le savent, ils savent certainement et complètement les choses horribles qui se produisent en Pologne ! Nous devrions prononcer des paroles enflammées contre de telles choses, et seule nous retient de le faire la pensée que nous rendrions la condition de ces malheureux encore plus dure si Nous parlions ! ». Nous trouvons ainsi exprimée dans ces paroles de Pacelli à Alfieri, avec une large avance, la raison qui poussera le pape à éviter, dans les années suivantes, de dénoncer publiquement, d'invectiver et d'excommunier

directement le nazisme et le *Führer*. Dans sa relation au ministre Ciano, l'ambassadeur Alfieri insère cette phrase dictée par le pape : « Je n'ai absolument rien à me reprocher, si ce n'est peut-être d'avoir été trop discret et réservé devant ce qui s'est produit et continue à se produire en Pologne. Chacun devra répondre devant Dieu de ses propres actes ». <sup>79</sup>

Pendant ces journées, mais la date exacte est incertaine, Pie XII aurait subi une sorte de guet-apens. Les menaces dont avait parlé l'ambassadeur Alfieri étaient concrètes. Tandis qu'il se rendait dans l'une des basiliques romaines, la voiture du souverain pontife fut arrêtée par un groupe de fascistes qui criaient : « À bas le pape ! Mort au pape ! ». <sup>80</sup> L'évêque de Rome n'était même plus en sécurité dans sa ville.

Dans les jours qui suivent l'invasion des trois pays neutres, les appels au Saint-Siège se multiplient : les États-Unis, puis à nouveau la France, demandent au pape d'arrêter Mussolini, de le convaincre de renoncer à entrer en guerre. Les diplomates ne sont pas les seuls à s'activer. Le cardinal Emmanuel Suhard, archevêque de Paris adresse lui aussi, au nom de tout l'épiscopat français, une supplique au pape en ce sens. La lettre arrive par l'ambassade au soir du 17 mai. Elle est remise à Montini à 23 h 15, qui la transmet immédiatement à Maglione. Le Secrétaire d'État téléphone au pape qui, comme à son habitude, est encore au travail à cette heure. Pie XII répond qu'il tenterait certainement de faire quelque chose, mais qu'il ne peut trop insister, étant donné les réponses reçues entretemps de la part de Mussolini, qui avait du reste déjà repoussé les appels du premier ministre anglais Winston Churchill et du président américain Roosevelt.

Le 10 juin, l'Italie entre en guerre. Toute possibilité d'initiative diplomatique de la part du Vatican est désormais

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

77. LICHTEN (Joseph L.), *Pie XII et les juifs*, Bologne, 1988, p. 36.

78 Le compte rendu de l'entretien entre Pie XII et l'ambassadeur Alfieri figure parmi les notes de Mgr Giovanni Battista Montini : *Actes et documents, op. cit.*, 1, doc. 313, p. 455. On retrouve également la confirmation de ce qu'a dit Pie XII dans le compte rendu de l'ambassadeur Alfieri au ministre Galeazzo-Ciano et dans l'entretien entre Alfieri lui-même et Göring. Cf. GALEAZZO CIANO, *Diario 1937-1943*, sous la direction de DE FELICE (Renzo), Milan, 1999, p. 430 (notes du 13 mai 1940) ; *Documenti Diplomatici Italiani*, N.S., vol. IV, n° 553, p. 434.

79. La même phrase a été citée par des sources vaticanes pour la première fois dans le volume *L'action du Vatican pour la paix, 1939-1940. Documents inédits*, Fleurus, Paris, 1963, sous la direction de Mgr GIOVANNETTI (Alberto). L'historien MICCOLI, dans son livre *Les dilemmes et les silences de Pie XII* (Éditions Complexe, Bruxelles, 2005), met en doute l'authenticité de cette citation, supposant qu'il puisse s'agir « d'un arrangement ou d'une interprétation libre du compte rendu de Mgr Montini », sans toutefois citer la relation originale d'Alfieri, conservée dans les Archives du ministère italien des Affaires étrangères, et qui confirme exactement ce qu'avait annoncé Giovannetti.

80. L'épisode est rapporté par *The Tablet* du 30 août 1941.

81. Interview de Giulio Pacelli par Renzo Allegri, *Gente*, n° 15, 1973, pp. 30-37.

82. La lettre, datée du 11 juin 1940, sera trouvée par les Allemands lors du saccage de l'archevêché de Paris et conservée dans les archives du Troisième Reich. Elle a été publiée par FRIEDLÄNDER (Saul), *Pie XII et le III<sup>e</sup> Reich. Documents*, Seuil, Paris, 1964, pp. 62-64. Cit. in CHENAUX, *op. cit.*, p. 220, note 3.

83. LEHNERT, *op. cit.*, pp. 91-92.

84. LEHNERT, *op. cit.*, pp. 93-94.

85. TARDINI, *op. cit.*, p. 119.

## Radiomessages « subversifs »

Toutes les tentatives pour éviter la guerre et les efforts pour maintenir l'Italie hors du conflit ayant échoué, Pie XII considère de son devoir de s'engager sur deux fronts : promouvoir concrètement l'action caritative en faveur des victimes et des persécutés, et songer déjà à l'après-guerre en indiquant quelques piliers fondamentaux sur lesquels reconstruire le droit des nations.

Le 24 décembre 1940, le pape tient un important discours devant le Sacré Collège et la Prélature Romaine, demandant au monde d'écouter la voix de l'Église. Ce n'est qu'ainsi « que l'humanité tout entière, comme aussi chaque nation en particulier, sortira plus sage, plus expérimentée et plus mûre de l'école douloureuse et sanglante d'aujourd'hui ; qu'elle saura distinguer avec des yeux limpides la vérité des apparences trompeuses ; qu'elle ouvrira et tendra l'oreille à la voix de la raison, agréable ou non, et la fermera à la creuse rhétorique de l'erreur ; qu'elle reconnaîtra la réalité et prendra au sérieux la mise en pratique du droit et de la justice, non seulement quand il s'agira de réclamer l'accomplissement de ses propres exigences, mais aussi quand il faudra satisfaire aux justes revendications d'autrui ».

« Ce n'est qu'avec de telles dispositions d'esprit », poursuit Pie XII, « qu'on pourra verser dans la séduisante expression d'"ordre nouveau" un contenu beau, digne, stable, appuyé sur les règles de la morale. C'est à ces conditions seulement que sera évité le péril de concevoir et de former cet ordre nouveau

comme un mécanisme purement extérieur, imposé par la force, un ordre sans sincérité, sans plein consentement, sans joie, sans paix, sans dignité, sans valeur. Alors, on pourra donner à l'humanité une nouvelle espérance qui apaise, un but qui réponde à ses nobles aspirations ; alors disparaîtra le règne oppressif et ruineux de la discorde chronique, qui, sous des formes occultes ou visibles, pèse actuellement sur le monde ».

Le pape Pacelli énumère ensuite, « les conditions indispensables d'un tel ordre ». Tout d'abord, « la victoire sur la haine, qui aujourd'hui divise les peuples ; pour cela, la renonciation à des systèmes et pratiques que la haine ne cesse d'entretenir » : Pie XII fait référence à la manière dont, dans certains pays, on utilise une « propagande effrénée » qui « ne recule point devant des altérations manifestes de la vérité ». En second lieu, « la victoire sur la défiance, qui pèse comme une masse déprimante sur le droit international » et « rend irréalisable toute entente véritable » : le pape rappelle ainsi la nécessité de revenir à un respect fidèle des pactes. La troisième « condition » pour le nouvel ordre mondial est « la victoire sur le funeste principe selon lequel l'utilité est la base et la règle des droits, et la force crée le droit » : un faux principe, qui « rend chancelants tous les rapports internationaux » et frappe spécialement les États qui « par leur traditionnelle fidélité aux moyens pacifiques » ne veulent et ne peuvent rivaliser avec les autres. C'est ainsi qu'est nécessaire un retour « à une sérieuse et profonde moralité dans les normes de la vie internationale ». La quatrième condition est « la victoire sur ces germes de conflit qui consistent dans les divergences trop criantes dans le domaine de l'économie mondiale » : le pape souhaite que tous les États aient les moyens « d'assurer à leurs citoyens de toutes classes un niveau de vie convenable ». Enfin Pie XII cite la « victoire sur l'esprit de froid égoïsme qui, s'enivrant de sa

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



politique et militaire, cette thèse serait exacte. L'Allemagne nazie est politiquement bien mieux organisée que la Russie, et elle est militairement beaucoup plus forte. Mais si l'on regarde le domaine religieux, que dire ? Sous l'aspect idéologique, le communisme et le nazisme sont aussi faux et pernicious l'un que l'autre, tous deux sont matérialistes, tous deux antireligieux, tous deux destructeurs des droits les plus élémentaires de la personne humaine, tous deux adversaires implacables du S. Siège. Mais sur le terrain pratique, celui des réalisations concrètes atteintes jusqu'à présent, qui est allé le plus loin, le communisme ou le nazisme ? C'est évidemment le communisme : le culte, par exemple, a été bien moins entravé en Allemagne qu'en Russie. Mais il s'agit d'une situation provisoire. Pourquoi l'Allemagne n'est-elle pas allée plus loin ? Parce que la situation intérieure était différente de celle de la Russie : le nazisme devait tenir compte des millions et des millions de catholiques, avec un clergé nombreux et vigoureux [...] ». <sup>7</sup>

Dans une note ultérieure, le secrétaire de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires revient sur le sujet et, tout en admettant que Pie XI, par son encyclique, n'avait pas condamné par avance la collaboration militaire et économique avec la Russie, mais la prétendue politique de la « main tendue » entre les différentes nations, il conclut de fait que proposer une collaboration à l'Union Soviétique reviendrait à aider le communisme. « Staline n'est pas le chef pacifique contraint à la guerre : c'est un belliqueux devancé, dans ses plans criminels, par un criminel plus audacieux que lui [...]. Si les Russes gagnent la guerre, la victoire sera celle de Staline. Personne ne pourra plus le détrôner. Et Staline est le communisme : le communisme vainqueur est le communisme

maître absolu du continent européen ». C'est pourquoi Tardini espère que, « de la guerre qui se déroule actuellement en Russie, le communisme sorte déjà vaincu et anéanti et le nazisme affaibli et [...] prêt à être vaincu ». En conclusion, le prélat considère effectivement opportun une prise de position de la part du Saint-Siège, mais dans le sens d'une opposition à la collaboration entre USA et URSS.

Malgré l'avis de Tardini, Pie XII, nous l'avons vu, prend une décision en sens contraire, de laquelle émerge avec extrême clarté que le pape juge l'expansionnisme nazi plus dangereux dans l'immédiat. Le 20 septembre, dans une lettre de la Secrétairerie d'État, le délégué apostolique à Washington est donc invité à faire connaître avec discrétion aux évêques américains l'interprétation correcte de l'encyclique *Divini Redemptoris*. Dans cette missive, il explique que le pape Ratti avait condamné le communisme, mais « pas le peuple russe ».<sup>8</sup> Ces précisions réfutent de fait l'idée que l'encyclique de 1937 exclue l'aide américaine aux Soviétiques dans un but antiallemand. Cependant, le Saint-Siège n'entend pas intervenir publiquement ni faire connaître à travers l'*Osservatore Romano* une prise de position spécifique. Le délégué Cicognani est chargé de communiquer de manière réservée à l'archevêque de Detroit la position de l'autorité vaticane. Le représentant papal et les évêques américains, consultés en secret, choisissent donc en la personne de Mgr John T. McNicholas, à la tête du diocèse de Cincinnati, le porte-parole idéal pour intervenir publiquement sur cet argument. Le prélat adresse une lettre pastorale à ses fidèles, qui place dans son contexte la dénonciation contenue dans l'encyclique de Pie XI et en tire la conclusion qu'elle ne s'applique pas « au moment présent de conflit armé ».<sup>9</sup> Ainsi prévalut « sur le soupçon latent

antisoviétique, une ligne de conduite qui invitait en pratique les catholiques américains à distinguer entre l'erreur (dans ce cas la doctrine marxiste-léniniste) et l'errant (le peuple soviétique) ». <sup>10</sup>

Le père Paolo Dezza, jésuite et futur cardinal, a révélé : « Apparaît très clairement l'erreur de ceux qui disent que Pie XII aurait voulu soutenir les nazis contre les Russes et le communisme. Je me rappelle qu'il me dit : "Oui, le danger communiste existe, mais en ce moment, le danger nazi est plus grave". Et il me parla de ce que les nazis auraient fait en cas de victoire. Je me souviens qu'il me dit : "Ils veulent détruire l'Église et l'écraser comme un insecte. Il n'y aura pas de place pour le pape dans la nouvelle Europe. Ils disent que je n'ai qu'à aller en Amérique. Mais je n'ai pas peur et je resterai ici". Et il le dit sur un ton très ferme et très sûr ». <sup>11</sup>

L'attitude du Vatican est appréciée également par les Anglais, comme en témoigne une note de Mgr Montini : « Le Ministre de Grande-Bretagne demande s'il peut rapporter à son Gouvernement, pour montrer le mérite du S. Siège dans sa position actuelle, comment il a été sollicité pour se prononcer en faveur de la "croisade" contre la Russie. Il croit que pouvoir dire comment le Saint-Siège a maintenu sa neutralité et sa supériorité à cet égard, alors que sa doctrine l'oppose en soi au bolchevisme athée, ferait une très bonne impression à Londres et dissiperait les habituels soupçons de complaisance vis-à-vis de la politique de l'Axe. *Ex Aud. SS. mi* : 28-9-41 [Montini parle donc de ce point à Pie XII, qui prend la décision, *nda*] : on pourra dire, mais pas en vue de le publier, que le S. Siège a reçu de plusieurs parts des sollicitations pour faire des déclarations en faveur de la guerre antibolchevique, et qu'il ne l'a pas fait par égard, entre autres, du gouvernement anglais. (Mais aussi pour d'autres raisons) ». <sup>12</sup>

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*populations juives d'Europe\**. En général, pour ne pas trop attirer l'attention de la population, ils sont obligés de partir au cœur de la nuit ; ils ne peuvent emporter que très peu d'effets personnels avec eux et une très petite somme d'argent.

3) L'étoile. Depuis le mois de septembre 1941, un signe de reconnaissance a été rendu obligatoire pour tout israélite : une étoile jaune à six branches, qu'ils doivent porter sur la poitrine avec, au centre, le mot : « *Jude!* »<sup>25</sup> La vision de ces malheureux qui, pâles et émaciés (les rations alimentaires sont très réduites par rapport à celles des Allemands ; certaines denrées alimentaires leur sont totalement interdites), emplissent les rues des villes, à certaines heures du jour, ou bien, voyageant, se rassemblent dans un coin, suscite un profond sentiment d'horreur et de commisération [...] ».<sup>26</sup>

Dans un autre passage de ce rapport, Mgr Di Meglio cite le témoignage d'un journaliste italien revenu de Roumanie : « Il me racontait qu'un train entier avait été rempli de juifs ; ensuite, chaque interstice avait été soigneusement bouché, de façon qu'aucun filet d'air ne passe. Lorsque le train est arrivé à destination, il y avait très peu de survivants, seulement ceux qui s'étaient trouvés près d'un interstice pas totalement fermé et qui avaient pu respirer un peu d'air. Non seulement on veut la fin de ces malheureux ; mais on veut en plus goûter, avec un plaisir satanique, la morte lente et atroce d'autrui. Le même journaliste remarquait que l'élément le plus grave, l'aspect véritablement tragique de cette action antijuive est la froideur d'esprit absolue avec laquelle les autorités responsables donnent les ordres et l'indifférence des officiers qui assistent aux exécutions en fumant une cigarette ».

Les informations de Di Meglio ne sont certes pas les seules qui arrivent au Vatican : d'autres rapports de différentes

nonciatures avaient déjà évoqué les massacres des juifs. Il est toutefois intéressant de remarquer que le document en provenance de Berlin ne prend pas du tout en considération la réalité de la « solution finale » : l'auditeur de la nonciature se déclare convaincu, au vu des informations recueillies, que les Allemands entendent déporter les juifs en Pologne pour qu'ils y trouvent un « lieu de résidence définitif », et non pas l'enfer de l'extermination de masse. Il n'y a donc pas de conscience de ce qui est en train de se dérouler,<sup>27</sup> comme en témoignent également les doutes du Secrétaire d'État Maglione, qui note l'impossibilité de « vérifier les rapports des alliés sur le nombre de juifs exterminés ».<sup>28</sup>

Le cardinal Stefan Wyszyński l'a confirmé : « En ce qui concerne la solution du problème juif, cette solution – tout en ayant été projetée dès les débuts de l'hitlérisme et programmée avant même le début de la guerre – avait été soigneusement camouflée. Au début, nul n'était en mesure de s'orienter sur les véritables intentions de l'hitlérisme, pas même alors que les camps d'extermination (*Vernichtungslager*) étaient déjà en vigueur et que le ghetto de Varsovie était en cours d'organisation. La propagande officielle affirmait que le ghetto et les camps de concentration pour les juifs avaient été institués provisoirement pour la période de guerre, dans le but de mettre la population juive à l'abri. Les opérations d'extermination de la population juive étaient perpétrées dans le plus grand secret par des équipes spécialisées constituées dans ce but. Au terme de chaque opération, les équipes étaient “liquidées” elles aussi, afin qu'aucun témoin ne reste en vie. Par conséquent, ni l'opinion publique polonaise, ni l'opinion publique allemande n'étaient au courant du déroulement de telles opérations. On n'accordait même pas foi aux rumeurs sur la possibilité de telles

actions. Il n'y avait presque pas de témoins. Rien d'étrange, donc, si ni les pays étrangers, ni le Saint-Siège n'ont été informés de manière convenable de l'action pour l'extermination du peuple juif ». <sup>29</sup>

En réalité, il existe un seul document qui évoque le début de la « solution finale ». L'auteur en est Gerhard Riegner, un avocat juif allemand émigré en Suisse, qui travaillait à cette époque à Genève au siège helvétique du « World Jewish Congress », l'organisation juive mondiale qui, durant la Seconde guerre mondiale, était en première ligne dans la dénonciation et l'action d'aide en faveur des juifs. C'est une dépêche du 8 août 1942, <sup>30</sup> transmise à certaines personnalités importantes du monde juif anglais et américain, dans laquelle sont communiquées quelques informations alarmantes concernant la Shoah, reçues d'un industriel allemand, Edward Schulte. Le texte original en anglais est composé de 125 mots. On y lit qu'« a été discuté et est étudié un plan » pour exterminer les juifs. La première partie de la phrase était exacte, mais pas la deuxième, puisque l'extermination de masse avait malheureusement déjà commencé. « On rapporte que l'action est programmée pour l'automne. Les formes d'exécution sont encore en phase de discussion, y compris l'utilisation d'acide prussique ». Riegner prévoit donc le commencement du génocide pour l'automne 1942 et informe que les moyens d'extermination sont encore en phase de discussion, alors que ceux-ci étaient malheureusement déjà opérationnels. « Nous transmettons cette information », conclut Riegner, « avec toutes les réserves nécessaires car son exactitude ne peut être confirmée par nos services. On considère que notre informateur a des liens étroits avec les plus hautes autorités allemandes et que ses informations sont en général fiables ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



que je le brûle, mais qu'il voulût assister à sa destruction. J'appris par la suite, de la bouche à la fois de mère Pascalina et du P. Leiber, le contenu de cette note. C'étaient les évêques néerlandais eux-mêmes qui avaient prié le S. Père de ne pas intervenir encore sur cette question, car cela aurait causé plus de mal que de bien ». <sup>49</sup> Le père Leiber et le cardinal Eugène Tisserant apportent des confirmations supplémentaires. Ce dernier, dans une interview, <sup>50</sup> répondant à la question de savoir si Pacelli songeait à élever une protestation publique contre les atrocités de Hitler envers les juifs, répondra : « Non seulement je le pense, mais j'en suis tout à fait certain. À plusieurs reprises, Pie XII a examiné les circonstances et a été sur le point de dénoncer cette tragédie dont lui-même n'avait par ailleurs pas une vision aussi complète que nous pûmes l'avoir après la fin du conflit. Si Pie XII a préféré l'action souterraine en faveur des victimes du nazisme à la protestation, il ne l'a fait que pour ne pas aggraver leur situation dramatique. C'est une réalité que l'histoire ne peut nier ».

Après avoir fait comprendre qu'il avait eu connaissance des interventions qui étaient sur le point d'être prononcées et qui ont ensuite été bloquées *in extremis* (« j'en suis tout à fait certain »), le cardinal poursuit en expliquant les raisons de l'attitude adoptée par le pape : « J'ai parlé le 13 décembre 1944 au Cercle du Luxembourg de Paris. J'ai dit, entre autres, que, tout en maintenant la neutralité juridique qui lui revenait en tant que Chef de l'Église universelle, il s'est fréquemment exprimé contre la guerre et les désastres qui devaient résulter de l'extension du conflit. Le pape Pacelli a condamné chaque agression et, bien qu'il ne fût pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à ce qu'avait dit son prédécesseur Pie XI sur les idéologies marxistes et hitlériennes, Pie XII a insisté lui aussi

plusieurs fois sur la fausseté répréhensible des théories racistes alors en vogue non seulement en Allemagne et en Italie, mais dans certains pays qui s'étaient rangés à la suite de l'Axe. Pie XII a revendiqué en de très nombreuses occasions la doctrine de saint Paul selon laquelle tous les hommes ont les mêmes droits, quelle que soit leur origine. Mais Pie XII a fait bien plus, comme je l'ai dit dans les conférences d'il y a vingt ans à Paris ; il ne s'est pas limité à condamner les théories et les prétentions des "peuples guides" ; il a aidé concrètement, énormément, ceux qui étaient persécutés à cause de leurs origines ». Un autre écho de cet épisode se trouve dans les paroles du professeur Curzio Hruska, le dentiste de Pacelli : « Le S. Père fut vivement attristé par les exterminations des juifs aux Pays-Bas ». <sup>51</sup>

Sœur Pascalina, sœur Konrada, père Leiber, le cardinal Tisserant. On peut discuter de l'opportunité de la décision prise par le pape Pacelli. Mais il est impossible de mettre en doute l'authenticité de l'épisode. <sup>52</sup> En ce qui concerne en revanche les chiffres, eux aussi objet de contestation, les juifs catholiques étaient en effet environ quatre mille – comme on peut le lire dans la dépêche citée du représentant du gouvernement allemand Otto Bene – et ceux qui furent capturés, selon les enquêtes menées aux Pays-Bas par certains chercheurs pour le compte de la BBC, n'auraient pas été plus de quatrevingt-douze. D'autres spécialistes parlent de « plusieurs centaines » de déportés. Mère Pascalina se serait donc trompée, confondant « quatre mille » et « quarante mille ». Une autre explication, à notre avis plus probable, est que le journal lu par le pontife reportait le nombre total des juifs néerlandais déportés au cours de l'été 1942 qui, selon Lapidé, <sup>53</sup> furent justement quarante mille : un total qui coïncide exactement avec celui rappelé par la religieuse qui gouvernait l'appartement papal. La sœur aurait donc fait

référence au nombre total des juifs tombés entre les mains des persécuteurs nazis. Il ne faut enfin pas exclure que le quotidien dont le pape avait tiré l'information n'ait pas indiqué le nombre exact de déportés. Il ne faut pas oublier que l'on se trouvait au cœur d'un terrible conflit, mené également avec les armes de la propagande.<sup>54</sup> Quoi qu'il en soit, si le tragique épisode néerlandais a eu un effet dissuasif sur une dénonciation papale, dans d'autres situations la voix de l'épiscopat s'était élevée sans conséquences particulières pour l'Église et les catholiques, comme par exemple en France en août de cette même année 1942, lorsque l'évêque de Montauban, Pierre-Marie Théas avait fait lire en chaire une lettre pastorale de sa main : « Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes ; les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille ; ils font partie du genre humain ; ils sont nos frères comme tant d'autres ; un chrétien ne peut l'oublier ». <sup>55</sup>

Il convient en outre de rappeler que l'attitude prudente du pape Pacelli, qui lui vaudrait plus tard l'accusation de s'être tu face au drame de l'extermination juive, ne concernait pas seulement les israélites persécutés, que le Saint-Siège s'efforça toutefois d'aider par tous les moyens. Pie XII eut la même attitude envers la Pologne envahie par les nazis, où les persécutés étaient bien souvent des catholiques et des ecclésiastiques. Le pape n'avait pas accepté de conditions sur les nominations ou les transferts des évêques dans les territoires occupés par l'Allemagne, et en réponse, le gouvernement allemand n'accepta pas que la nonciature de Berlin s'occupe de ces régions. En outre, le martèlement de la propagande nazie

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ce qui se produisait dans les camps d'extermination nazis. Ils en savaient certainement plus que le pape. D'après l'historien Richard Breitman, tant Roosevelt que Churchill étaient en possession de nombreux éléments sur la « solution finale », car leurs services secrets déchiffraient les communications codées des S.S. Selon Breitman, une dénonciation rapide de la part des Alliés des crimes nazis aurait mis une série d'obstacles à la réalisation de la « solution finale ». « La prudence et le calcul prévalurent des deux côtés de l'Atlantique ». Les Alliés se comportaient « de manière à faire comprendre à l'Allemagne que ce qui arrivait aux juifs ne leur importait pas le moins du monde ». <sup>75</sup>

Faisons maintenant un pas en arrière pour revenir aux étroites relations épistolaires entre Pie XII et les évêques allemands, en réexaminant un épisode souvent cité par ceux qui soutiennent qu'une dénonciation publique du pape aurait obtenu des effets sur l'Allemagne nazie. Nombre de ces lettres laissent apparaître clairement le soutien direct de Pacelli aux évêques qui s'exposent le plus contre le nazisme, comme dans le cas des dénonciations les plus courageuses du pasteur de Münster, von Galen, à savoir les trois fameuses homélies de 1941. Ainsi que nous avons déjà pu le constater dans un chapitre précédent, le gouvernement de Hitler avait promulgué le 23 juillet 1933 la loi sur la stérilisation de personnes physiquement ou mentalement faibles. Les évêques allemands et le Saint-Siège avaient tenté d'adoucir la portée de ces normes, n'y parvenant que partiellement. La question se repose de manière plus grave et tragique après le début de la guerre, lorsque Hitler transforme les personnes physiquement ou psychiquement handicapées non plus en victimes de la stérilisation, mais en victimes *tout*

*court*<sup>76</sup>, mettant en place un programme qui en prévoit l'internement, puis l'élimination à l'insu des familles.<sup>77</sup> Face aux signalements qui parviennent au Vatican par l'intermédiaire de la nonciature, Pie XII décide d'intervenir à travers le Saint-Office (le dicastère appelé « la Suprême », dont le préfet était le pontife lui-même) qui, le 2 décembre 1940, approuve le *Decretum de directa insontium occisione*,<sup>78</sup> qui répond à la question de savoir « s'il est licite de supprimer, par mandat de l'autorité publique, ceux qui, sans avoir commis aucun crime de nature à être puni de mort, ne sont toutefois plus en mesure de servir la nation en raison de défauts physiques ou psychiques », et font obstacle à son développement. Les cardinaux préparent une trame qualifiant ce crime d'« inhumain et néfaste ». Le pape Pacelli prononce son *placet* le 1<sup>er</sup> décembre, décidant toutefois que « dans la réponse à l'interrogation, on ne sorte pas des formes habituelles, en évitant les expressions (*inhumanum, nefarium*, etc.) qui, bien que justifiées, pourraient donner l'impression que l'on veut agir non seulement pour la seule défense du droit et de la vérité, mais aussi dans un but polémique. La réponse peut donc être rédigée comme suit : “*Negative, cum sit iuri naturali et divino positivo contrarium*” [Avis négatif, car ceci est contraire au droit positif naturel et divin, *nda*], dans lequel il y a tout ce que l'on peut dire de répréhensible au plus haut degré ». <sup>79</sup>

Par ce décret, paru dans l'*Osservatore Romano*, le pape entend offrir un instrument sûr et un soutien efficace aux évêques allemands. « Nous avons fait parler », dira Pie XII, « la plus haute instance de la Curie de la manière la plus brève et concise possible ». Le 13 juillet 1941, von Galen prêche contre les déportations, notamment celles des religieux, et contre la fermeture des couvents ; le 20 juillet, il attaque la Gestapo et, le

3 août, il démasque le projet d'élimination massive des malades mentaux et des handicapés, les prétendues « vies improductives ». L'évêque de Münster a en effet eu connaissance d'un plan d'extermination des personnes âgées et des enfants handicapés des maisons de soin de Westphalie.<sup>80</sup> Le plan, appelé « T4 », avait été tenu rigoureusement secret par les nazis. « Si l'on admet le principe aujourd'hui appliqué », tonne le courageux évêque, « que l'homme "improductif" peut être tué, malheur à nous tous, lorsque nous serons vieux et décrépits ! [...] Si l'on peut éliminer par la violence des êtres improductifs, alors, malheur à nos braves soldats qui rentrent dans leur patrie gravement mutilés, invalides ! Si l'on en vient à admettre que des personnes ont le droit de tuer leurs semblables "non productifs" – même si, actuellement, ne sont frappés que les malades mentaux pauvres et sans défenses –, alors on autorisera par principe l'assassinat de toute personne non productive, c'est-à-dire des malades incurables, des invalides du travail et de la guerre, et donc l'assassinat de nous tous, lorsque nous serons vieux [...]. On ne peut imaginer la barbarie des mœurs, la défiance générale qui en découleront dans les familles, si cette doctrine est tolérée, acceptée et suivie ».<sup>81</sup> Von Galen définit comme une « folie homicide sans précédents » le programme d'euthanasie mis secrètement en œuvre par les nazis. L'homélie, en vertu de son élan et de son écho, est qualifiée par le ministre de la propagande Goebbels d'« attaque frontale la plus forte lancée contre le nazisme pendant toutes ses années d'existence ».<sup>82</sup>

Spontanément, sans aucune planification, les sermons de von Galen sont diffusés, distribués par tracts, et même lancés par les avions de la Royal Air Force dans le ciel au-dessus de Berlin. Ainsi l'évêque de Münster devient-il « un point de repère et un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



du café, et il n'en but plus une seule tasse jusqu'à la fin de la guerre. Il envoyait les provisions de sucre et de café qui se trouvaient au Vatican ou qui lui arrivaient dans les hôpitaux de la ville pour les malades ».<sup>1</sup>

Le pape porte une paire de chaussures usagées, il ne veut pas acheter de nouvelles soutanes, et il éteint parfois lui-même les lumières des grandes salles du palais apostolique à la fin des audiences. « Pendant l'hiver 1943 », a témoigné le père Guglielmo Hentrich, « il y avait une pénurie de charbon à Rome et de nombreux endroits n'étaient pas chauffés. Le S. Père voulut se conformer à ce sacrifice, et les tentatives faites par certains proches pour rendre la température moins sévère ne furent pas appréciées [...] Ayant appris que, dans certains bâtiments de la Curie Romaine, et également dans notre Maison Généralice, il y avait un peu de chauffage au cours de cet hiver 1943, il m'envoya auprès des Supérieurs, car il désirait que le Clergé donnât le bon exemple sur ce point aussi. Il n'autorisa le chauffage que pour un Cardinal très âgé (97 ans) ».<sup>2</sup>

« Il n'y avait pas de charbon pour le chauffage », confirme sœur Pascalina. « Aussi ne chauffa-t-on pas au Vatican non plus, surtout pas dans l'appartement du Saint-Père. Beaucoup de personnes en voulaient à Pie XII pour cela, mais lui croyait devoir faire preuve envers lui-même d'une pareille dureté, car il voulait donner le bon exemple. Les grandes salles étaient terriblement froides en hiver, en particulier par temps de pluie. Pourtant, c'est tout juste s'il s'accordait à lui-même une bouillotte ou un coussin chauffant afin de se réchauffer les mains pour pouvoir écrire. Pour les jours très froids, nous nous procurions un poêle électrique que nous allumions dans l'appartement privé en l'absence du Saint-Père, et à son insu, afin du moins d'adoucir un peu la température de son bureau.

Pour les grandes salles, c'était cependant tout à fait insuffisant ; en plus de cela, il ne fallait pas nous faire attraper ! Le Saint-Père souffrait vraiment du froid et avait les mains tout à fait glacées ». <sup>3</sup>

« Pendant la guerre », a révélé à son tour sœur Konrada Grabmair, « le pape se fit mendiant, pour pouvoir aider ses enfants dans le besoin. On donnait à tout le monde: on distribuait des denrées alimentaires, du linge, etc.; mes Sœurs et moi avons cousu des vêtements pour les rescapés de Russie et d'autres pays. Une fois, le téléphone sonna, et le pape répondit sans être reconnu. Il apprit qu'une femme se trouvait au portail de bronze et demandait avec insistance de la pénicilline pour sa fille, gravement malade de pneumonie. C'était alors un médicament introuvable, et seul le Saint-Père parvenait à en obtenir de temps en temps un flacon. Il y en avait un seul dans le frigidaire de l'appartement, et le pape, devant nos hésitations, ordonna: "Il faut le donner pour sauver cette enfant, et tout de suite" ». <sup>4</sup>

Dans les murs des palais sacrés, pendant les années du conflit, un important centre est mis en place pour recueillir les informations. C'est le Bureau des Informations du Vatican pour les prisonniers de guerre, voulu et institué personnellement par Pie XII en 1939, et qui restera actif jusqu'en 1947.

Durant la Grande Guerre, ainsi que nous avons pu le constater dans les chapitres précédents, le nonce Pacelli s'était rendu compte de l'importance des informations sur les prisonniers et les disparus. Il avait visité plusieurs camps de prisonniers en Allemagne, il avait fait prendre de très nombreuses photographies, il avait servi d'intermédiaire pour certaines recherches, participant aux initiatives de Benoît XV. Le pape

confie le Bureau des Informations à l'archevêque Alexander Evreinov, aristocrate de Saint Pétersbourg et diplomate du tsar qui s'était converti au catholicisme en 1905 à Constantinople. Son bras droit est don Emilio Rossi, mais la supervision et la liaison étroite avec Pacelli en personne sont assurées par le substitut de la Secrétairerie d'État, Giovanni Battista Montini. Le nombre des employés du Bureau, parmi lesquels de nombreux jeunes Romains qui, avec l'aggravation du conflit, espéraient de cette manière « être exemptés de l'appel obligatoire sous les drapeaux de la part des allemands »<sup>5</sup>, atteindra le record de 1200 (environ 500 préposés aux bureaux centraux, et 700 dans les bureaux auxiliaires). Les recherches s'étendent rapidement au monde entier, grâce au réseau capillaire des institutions catholiques et de la diplomatie, par des lettres, des dépêches, des télégrammes, des émissions de Radio Vatican qui, entre 1940 et 1946, diffusera pour un total de douze mille heures, pas moins d'un million deux cent mille messages dans les langues les plus diverses, dans le but de recueillir des informations et mettre en contact les disparus et leurs familles. Dès le mois de novembre 1943, la revue *Ecclesia*, en décrivant l'activité du Bureau des Informations, trace un tableau impressionnant: « Des mères et des pères, des épouses et des sœurs, des frères et des enfants, tous appartenant aux peuples belligérants et donc ennemis entre eux, se pressent en pleurant et en implorant sur le Seuil du Pasteur suprême [...] Dans ces milliers de lettres, rédigées dans toutes les langues de la terre, il n'y a pas une syllabe pour exalter les massacres et la conquête, l'anéantissement et la haine [...] Plus d'un, dans les siècles à venir, se demandera, en repensant à la terrible circonstance que l'humanité pécheresse traverse aujourd'hui: et que faisait le pape? Tandis que le monde se détruisait dans la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ceux que les combats et les invasions avaient séparés. Nous n'avons négligé aucun effort ni empressement, pour que les populations n'encourent pas les horreurs de la déportation et de l'exil ; et lorsque la dure réalité est venue décevoir Nos attentes les plus légitimes, nous avons tout mis en œuvre pour en atténuer du moins la rigueur ».

Dans son discours, Pie XII ne manque pas de lancer un appel aux belligérants pour éviter que Rome ne se transforme en champ de bataille : « Nous ne pouvons pas ne pas Nous adresser encore une fois à la lucidité et la sagesse des hommes responsables des deux parties belligérantes, certains qu'ils ne voudront pas lier leur nom à un fait qu'aucune raison ne pourrait jamais justifier face à l'histoire, mais qu'ils tourneront plutôt leurs pensées, leurs intentions, leurs aspirations, leurs efforts vers l'avènement d'une paix qui libèrera de toute violence intérieure et extérieure, afin que leur souvenir reste béni, et non maudit, sur la face de la terre, dans les siècles ». Mais aucun appel n'est entendu. De nouveaux bombardements frappent Rome le 10, le 14 et le 20 mars. De nombreuses habitations civiles sont détruites, le nombre de victimes est élevé.

Quelle situation se crée à Rome au cours du fatidique mois de septembre 1943 ? Après la signature de l'armistice entre le gouvernement italien de Badoglio et les Alliés anglo-américains,<sup>30</sup> les troupes allemandes entrent dans la capitale et l'occupent le 10 septembre. « Ainsi se terminait une tragédie de trois jours, dans laquelle 50 000 hommes bien armés, avec plus de 10 000 véhicules, chars, artillerie légère et lourde [les troupes italiennes, restées sans guide, *nda*], cédaient le pas, l'honneur et les armes à moins de 15 000 hommes [les soldats allemands, *nda*] coupés de leurs arrières, presque entièrement dépourvus d'artillerie, et totalement d'aviation », lit-on dans une note sans

date, rédigée selon toute probabilité par Carlo Pacelli pour son oncle pape.<sup>31</sup>

Dès le lendemain de l'annonce de l'armistice, le pape était intervenu directement pour donner des instructions, après que fut parvenue la nouvelle des mouvements des troupes. Montini note : « I. *Ex Aud. E. mi*, 9 septembre 1943. Donner l'ordre à la Garde Suisse qu'elle ne fasse pas usage des armes à feu, quoi qu'il arrive. Transmis par téléphone cet ordre au Commandant de la Garde Suisse : il désire un ordre écrit. II. *Ex Aud. SSmi*, 11 heures, 9 septembre 1943. Aujourd'hui, les Audiences publiques sont suspendues. (averti S. Exc. M. le Maître de Chambre) ». <sup>32</sup> Pie XII et ses collaborateurs ne peuvent exclure l'éventualité que le Vatican soit militairement occupé par les troupes allemandes, et la ligne de conduite choisie est de n'opposer aucune résistance. Même si plus de soixante-dix ans s'étaient écoulés, il est probable que le souvenir de ce qui s'était passé à l'occasion de la prise de la Porte Pie était encore bien présent dans les mémoires : Pie IX avait ordonné que la défense de Rome consistât « à protester en constatant la violence et rien de plus, c'est-à-dire ouvrir des pourparlers pour se rendre aux premiers coups de canon ». Cependant, les milices du pape avaient opposé une résistance plus grande que celle prévue, et le pape Mastai s'était vu contraint à corriger son ordre après que les combats eurent eu lieu, en écrivant qu'il fallait « ouvrir des pourparlers pour se rendre dès que la brèche serait ouverte ». <sup>33</sup> Il est évident que Pacelli ne veut pas que ses gardes tirent le moindre coup de feu. L'ordre écrit réclamé par le commandant, Heinrich Pfeiffer von Altshofen, est transmis le 11 septembre.

Avec l'arrivée des Allemands, des sentinelles sont installées Place Saint-Pierre. Lorsqu'il pleut, le pape, qui les voit patrouiller en long et en large à la frontière entre l'Italie et la

Cité du Vatican, s'exclame : « Pauvres gars, vous pouvez aller dans votre guérite, soyez sûrs que le Pape ne s'échappera pas ! ». <sup>34</sup>

Le commandant militaire des détachements de l'armée allemande à Rome est le général Rainer Stahel, un officier autrichien et chrétien pratiquant. Immédiatement après sa nomination, Stahel rassemble ses officiers en leur intimant de ne pas se laisser influencer dans leurs activités par des sentiments de haine envers les Italiens pour leur prétendue « trahison » lors de la signature de l'armistice <sup>35</sup> et envoie ses soldats promouvoir un climat de tolérance réciproque avec les citoyens romains. Le général met tout en œuvre pour garantir l'intégrité du Vatican, aux entrées duquel sont affichés des panneaux portant une inscription convenue entre le Gouverneur du Vatican et Stahel lui-même : « Le Gouverneur de l'État de la Cité du Vatican, à la demande de l'Ém. ssime cardinal Luigi Maglione, Secrétaire d'État du Souverain Pontife Régnant Pie XII, atteste que ceci est l'un des accès à l'État de la Cité du Vatican, État souverain, indépendant et neutre. En tant que tel, cet accès jouit du droit d'inviolabilité ». Ce texte, rédigé en langues italienne et allemande, était suivi d'une précision signée par le général Stahel : « La déclaration ci-dessus est confirmée. L'entrée est rigoureusement interdite aux membres de l'armée allemande ». <sup>36</sup>

De sa propre initiative, le commandant fait afficher un autre ordre émis de sa main à la porte d'entrée de tous les bâtiments extraterritoriaux du Saint-Siège disséminés dans Rome, et de tous les instituts ecclésiastiques et les maisons religieuses de la capitale. Ce panneau, également bilingue, déclare : « Avis. Cet édifice sert à des buts religieux et est une dépendance de l'État de la Cité du Vatican. Toute perquisition ou réquisition est interdite. Der deutsche Kommandant, General Stahel ». <sup>37</sup> Cette

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



qui était en réalité plus profonde ! – mais une telle affirmation mettant l'accent sur l'ordre public constituait un bon raisonnement. Le général poursuivit en déclarant que, pour empêcher cette opération, il lui faudrait chercher des alliés, notamment à Berlin. Dans ce but, il aurait pu avoir besoin de l'aide de l'ambassadeur allemand près le Vatican, Weizsäcker, qui avait la réputation d'être un ennemi habile du régime national-socialiste. Le général m'envoya chez l'ambassadeur avec une lettre scellée que je n'ai donc pas lue. Il me dit toutefois que, dans cette lettre, il priait l'ambassadeur d'agir à Berlin pour obtenir la révocation de cette mesure. Je me souviens que, lorsque je me rendis chez Weizsäcker, j'attendis dans une antichambre et je m'irritai car personne ne m'offrit une chaise. L'ambassadeur quitta la pièce et revint peu après avec la lettre, cette fois scellée par lui. Il me pria de rendre la lettre au général et de lui dire que, en cette occasion, "il ne pouvait malheureusement pas lui être utile". Je me souviens précisément de cette phrase. Lorsque je lui rendis la lettre, le général exprima une grande distance vis-à-vis de l'ambassadeur. Par la suite, il téléphona à Himmler, mais je ne saurais en parler avec précision ». <sup>59</sup>

Deux semaines après l'appel qui entraîna la révocation de l'ordre de déportation, Stahel, considéré trop favorable à l'Église catholique, est démis de ses fonctions et envoyé sur le front en Russie, où il trouvera la mort. Sa mission en Italie n'a duré que du 10 septembre au 30 octobre. Mais les raisons qu'il avait adoptées pour convaincre Himmler devaient s'être frayées un chemin chez le chef nazi. Les soldats étaient peu nombreux et il n'était plus si facile de découvrir les juifs, qui étaient désormais passés dans la clandestinité. Le pape et ses collaborateurs avaient immédiatement entrepris des démarches

dans différentes directions : « Ces démarches entraînent la suspension des arrestations de masse. L'action souterraine du Saint-Siège enregistra ainsi un succès partiel ». <sup>60</sup>

Et Weizsäcker ? Dans son rapport envoyé le 17 octobre à Berlin, l'ambassadeur écrit : « Concernant la lettre de l'évêque Hudal, je peux confirmer qu'elle représente la réaction du Vatican à la déportation des juifs de Rome. La Curie est particulièrement irritée par le fait que l'action s'est déroulée, pour ainsi dire, sous les fenêtres du pape. Cette réaction pourrait être atténuée d'une manière ou l'autre si les juifs étaient employés dans des travaux forcés ici en Italie. Ici à Rome, des cercles hostiles profitent de cet événement comme moyen pour faire pression sur le Vatican, afin qu'il abandonne ses réserves. On rapporte que, lorsque des événements similaires se sont produits dans des villes françaises, les évêques ont clairement adopté une attitude hostile. S'il en est ainsi, le pape, en tant que chef suprême de l'Église et évêque de Rome, ne pourrait se conduire autrement. On compare ce pape à son prédécesseur Pie XI, un homme d'un tempérament plus spontané. La propagande ennemie à l'étranger considèrera certainement cet événement sous le même jour, afin de troubler les relations amicales entre la Curie et nous-mêmes ». <sup>61</sup>

Dans la communication suivante, transmise à Berlin le 18 octobre, le diplomate allemand précise : « Le pape, bien qu'importuné de plusieurs parts, à ce que l'on dit, ne s'est pas laissé conduire à une déclaration ostentatoire contre la déportation des juifs de Rome ». <sup>62</sup>

Si l'on entend par « ostentatoire » une protestation publique, Weizsäcker dit vrai. Le problème vient du fait que tout le monde a interprété et continue d'interpréter ces paroles dans le sens que le Saint-Siège n'aurait jamais protesté, même de manière

confidentielle, et qu'il n'aurait donc pas levé un doigt pour sauver les juifs romains. C'est d'ailleurs le sens que Weizsäcker veut donner à sa dépêche, sachant que ce sont les informations qu'apprécient et que veulent entendre ses supérieurs à Berlin, et omettant ainsi sa convocation par le cardinal Maglione quelques heures après le début du terrible nettoyage dans le ghetto. L'ambassadeur, qui avait tu la convocation au Vatican même à ses collaborateurs et n'en parlera même pas une fois la guerre achevée, lors du procès de Nuremberg, offre donc une interprétation très adoucie de la position du Saint-Siège, tentant de ne pas créer de tensions qui auraient pu provoquer des représailles.

La nouvelle de la protestation vaticane arrive toutefois à Londres. Le diplomate anglais Francis d'Arcy Osborne attribue en effet le mérite du succès à l'action de Weizsäcker. « Dès qu'il fut informé des arrestations des juifs de Rome », écrit Osborne, « le cardinal Secrétaire d'État convoqua l'ambassadeur d'Allemagne et formula une sorte de protestation. L'ambassadeur intervint immédiatement, obtenant qu'un bon nombre des victimes soient relâchées ». Dans son rapport au Foreign Office, Osborne souligne que cette information était extrêmement confidentielle, car toute indiscretion aurait pu amener d'autres persécutions. Mais comme nous avons pu le constater, Weizsäcker n'a aucun mérite dans la suspension de la rafle.

Sur les 1 259 personnes arrêtées, 252 sont relâchées le lendemain : il s'agit de certains non juifs, d'enfants de mariages mixtes, de citoyens d'États pas encore soumis à la déportation. Ces libérations ont été attribuées à l'intervention du Vatican,<sup>63</sup> même si un officiel de la seconde section de la Secrétairerie d'État, don Igino Quadraroli, qui se rend au collège militaire du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

limite de fond : le véritable théâtre de l'extermination fut l'Europe de l'Est, où le Saint-Siège n'avait pas la possibilité pratique de beaucoup agir ». <sup>85</sup>

À Mgr Ferdinando Baldelli, fondateur de l'O.N.A.R.M.O., l'Œuvre nationale d'assistance religieuse et morale aux ouvriers, aux premiers rangs de l'action caritative, Pie XII répète : « Charité jusqu'au bout ». Et il ajoute : « Monseigneur, rappelez-vous que, pour les pauvres, Nous sommes disposés à faire racler l'or de Nos églises et à vendre jusqu'à Notre bureau ». <sup>86</sup> D'après le récit de sœur Pascalina, le pape songe à faire détacher et revendre les pierres précieuses de la tiare et de la mitre, pour les remplacer par des pierres sans valeur. <sup>87</sup>

« À côté de la grande *Pontificia Commissione*, il y avait aussi la réserve personnelle de Sa Sainteté, qui, après ses débuts minuscules, était devenue une gigantesque organisation charitable. D'abord destinée à satisfaire les nombreuses requêtes individuelles de tous les jours, elle fut peu à peu continuellement agrandie et élargie. Nous n'avions pas à craindre de déranger quand nous venions demander de l'aide au Saint-Père. [...] Lorsqu'ensuite arrivèrent les dons importants d'Amérique et d'autres pays, ce fut la réserve personnelle qui, avec l'aide de 30 à 40 communautés de religieuses, nettoya vêtements et linges, les reprisa et les repassa, afin de pouvoir réchauffer ceux qui avaient froid et de pouvoir vêtir ceux qui étaient nus. [...] Bien que surchargé de travail, le Saint-Père prenait le temps de venir lui-même dans la réserve et de témoigner sa gratitude envers ceux qui, par leur zèle infatigable, lui permettaient de faire ses distributions. [...] Il voulait qu'on l'informe exactement de la provenance des dons, afin que surtout personne ne fût oublié dans les remerciements ». <sup>88</sup> Un témoin raconte la grande déception qu'éprouva le pape en

découvrant, au fond d'un tiroir, des années plus tard, quelques rouleaux d'Am-lires, la monnaie des Alliés, qui n'avait plus cours.<sup>89</sup>

De petits fragments de témoignages toujours nouveaux permettent de reconstruire avec une précision croissante l'attitude personnelle du pontife envers les israélites. C'est ce que confirme par exemple un article publié le 28 avril 1944 sur le quotidien *The Palestine Post* (devenu aujourd'hui *Jerusalem Post*). Sous le titre « A Papal Audience in Wartime » (Une audience pontificale en temps de guerre) et la signature « by Refugee » (une note précise que l'auteur de l'article est arrivé en Palestine sur le bateau de réfugiés *Nyassa*), l'auteur raconte que, à l'automne 1941, il avait été reçu, avec d'autres juifs, en audience par Pie XII. Lorsque le pape s'était approché de lui, le jeune homme avait révélé être né en Allemagne mais être juif. Le pape avait répondu : « Dis-moi, mon fils, que puisje faire pour toi ? ». Le jeune homme avait raconté le naufrage des juifs réfugiés qui avaient été sauvés par un navire italien dans la mer Égée et se trouvaient enfermés dans un camp d'internés sur une île locale. Le souverain pontife avait écouté avec attention et s'était inquiété de la situation physique et sanitaire des juifs faits prisonniers. D'après l'article publié sur *The Palestine Post*, Pie XII avait ajouté : « Tu as bien fait de venir me raconter cette histoire, j'avais déjà été informé à ce sujet. Viens demain avec un rapport écrit et remets-le à la Secrétairerie d'État, qui s'occupera de la question. Mais maintenant, mon fils, quant à toi, tu es un jeune juif. Je sais bien ce que cela signifie et j'espère que tu es toujours fier d'être un juif ». L'auteur de l'article assure que le pape avait élevé la voix de manière que tous dans la salle puissent l'entendre clairement : « Mon fils, seul le Seigneur sait ce que tu mérites, mais crois-moi, tu as la

même dignité que tout autre être humain qui vit sur notre terre ! Et maintenant, ami juif, va, avec la protection de Dieu, et n'oublie jamais : tu dois te sentir fier d'être un juif ». Le protagoniste de cet épisode conclut que, après avoir prononcé ces paroles à haute voix, Pie XII avait levé la main pour lui donner sa bénédiction mais « il s'arrêta, sourit et me toucha la tête de ses doigts, m'invitant à me lever, car j'étais à genoux ». <sup>90</sup>

Une autre des principales préoccupations du pape concerne les approvisionnements de la ville de Rome. Après l'occupation allemande, Pie XII et ses collaborateurs supposent que l'arrivée des troupes alliées n'est qu'une question de jours et, en prévision du manque de vivres qui se produira à ce moment-là, la Secrétairerie d'État s'adresse, au nom du pontife et sous son ordre direct, aux gouvernements de Grande-Bretagne, États-Unis, Espagne et Portugal pour demander l'envoi de navires contenant des denrées alimentaires. Le Comte Galeazzi guidera une expédition au Portugal pour acquérir des stocks de poisson en conserves. Cette activité se poursuivra également en 1944. Les « Audacieux de la charité » voient le jour, des groupes de conducteurs, de prêtres, d'assistants divers, qui formeront des colonnes de voitures aux insignes du Vatican pour se rendre, souvent sous les bombardements, en Ombrie, dans les Marches, et en Toscane pour recueillir des biens alimentaires de première nécessité et les apporter à Rome.

« Il y eut la Commission pontificale d'assistance et la Commission vaticane de secours qui, entre 1943 et 1946, procurèrent de la nourriture, des vêtements et des médicaments à d'innombrables réfugiés dans le besoin, aux prisonniers, aux partisans, y compris 6 000 Juifs au moins pour la seule ville de Rome. Ces organismes du Vatican dépensèrent plus d'un million de dollars rien que dans le semestre de 1944, en nourriture et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Costa, fait allusion au plan, que les Allemands ne seront par la suite pas en mesure de mettre en œuvre: « Dans toute l'Italie non occupée », écrit Porta, « les massacres, les déportations, les tortures des juifs, les incendies des synagogues, les profanations de cimetières ont augmenté. Cela n'entraîne pas seulement dans le programme normal de destruction du pouvoir israélite, mais visait également à provoquer le pape et l'Église catholique pour qu'ils interviennent directement en défense des juifs [...]. Les éléments germaniques des détachements de la 8<sup>e</sup> Division de Cavalerie "Florian Geyer" des S.S. auraient été vêtus d'uniformes italiens dérobés le 8 septembre, armés d'armes italiennes, puis lancés dans la nuit contre la Cité du Vatican comme s'il s'agissait de partisans décidés à libérer le pape, mais ils auraient en même temps commencé à massacrer le clergé. Les détachements déjà prêts, et venus du front, de la "Panzerdivision Hermann Göring" et des parachutistes seraient immédiatement intervenus pour tuer jusqu'au dernier S.S. déguisé en Italien ; pour ne pas laisser de témoignages, ils auraient ensuite achevé le massacre. Si le pape s'en était alors miraculeusement sorti, il aurait été déporté en Allemagne pour... le sauver ».

D'après le fédéral Porta, ce plan était nommé « Rabbat-Fohn » ; il avait été mis au point par Himmler et avait été transmis aux officiers du commandement de Via Tasso pour sa réalisation. La source de Porta est « un ami intime », chef d'état-major des S.S., selon toute probabilité le général Hans Layers, dont la maîtresse se trouvait sur les rives du lac de Côme.<sup>114</sup>

D'autres officiers allemands parleront également des projets de déportation du pape. En 1943, la menace fut réellement concrète. « Pendant tout le temps où j'ai été à Rome, environ neuf mois », a révélé Nikolaus Kunkel, officier du commandement allemand dans la capitale, « nous étions

convaincus que chaque jour pouvait arriver l'ordre suivant : "Occupez le Vatican". En prévision, pour gagner du temps, nous avons préparé de manière interne un plan, le "Mobpla", qui ne figure naturellement pas dans le journal de guerre. Je suis certain que le Vatican avait lui aussi pris ce risque en considération. Le manque de logique de Hitler le rendait réaliste ».

« Même après avoir été exactement informé de ce que Hitler avait projeté contre lui, le Saint-Père ne changea rien à ses habitudes. On ne cessait de lui faire remarquer que sa promenade dans les jardins du Vatican était observée d'en haut et qu'il était très risqué de se rendre au jardin toujours à la même heure. Mais c'était inutile : "Je ne sors pas par plaisir, mais seulement parce qu'autrement je ne peux pas travailler, et je ne peux choisir l'heure à ma guise" ». <sup>115</sup>

---

1. ALLEGRI (Renzo), interview de Giulio Pacelli, *Gente*, n° 15, 1973, pp. 30-37.

2. HENTRICH (Guglielmo), *Summarium*, p. 31.

3. LEHNERT, *op. cit.*, p. 118.

4. GRABMAIR (Maria Konrada), *Summarium*, p. 180.

5. *Inter arma caritas. L'Ufficio Informazioni Vaticano per i prigionieri di guerra istituito da Pio XII (1939-1947)*, 2 vol., Cité du Vatican, 2004, vol. 1, p. 19. En deux volumes et huit DVD avec les reproductions des documents, les Archives secrètes du Vatican ont rendu public l'ensemble de la documentation du Bureau des Informations. Un an après la fermeture du Bureau, le Saint-Siège avait publié un petit livre, *Aperçu sur l'œuvre du Bureau d'Informations Vatican, 1939-1946*, avec une série de données résumant les activités menées. Voir aussi MARCHIONE (Margherita), *Crociata di Carità. L'impegno di Pio XII per i prigionieri della seconda guerra mondiale*, Milan, 2006.

6. Le cardinal Angelo Sodano a écrit dans la préface aux deux volumes *Inter arma caritas* : « De nombreux juifs, dont le terrible sort dans ces circonstances est malheureusement bien connu et gravé de manière indélébile dans notre mémoire, s'adressèrent également à Pie XII. Nombre

d'entre eux appelèrent le pape du terme de "Père Saint", auquel ils parlaient avec une "affection filiale" et dont ils déclaraient se sentir "les très humbles serviteurs", implorant souvent "la pitié de Votre Sainteté". Le Bureau des Informations n'ignora aucune des demandes qui lui parvenaient du monde entier [...] ».

7. *Actes et Documents, cit.*, 9, doc. 274, p. 410.

8. LEHNERT, *op. cit.*, p. 119.

9. *Actes et Documents, cit.*, 7, doc. 45, p. 129.

10. RICHARD (Denis) – SAUNDERS (Hilary St. G.), *Royal Air Force 1939-1945*, vol. II, pp. 317-319.

11. GIOVANNETTI (Alberto), *Roma città aperta*, Milan, 1962, p. 113.

12. CAVATERRA (Emilio), *Il Prefetto del Sant'Uffizio*, Milan, 1990, p. 39.

13. LEHNERT (Pascalina), *Summarium*, p. 110. On peut lire un témoignage analogue dans la biographie de GIORDANI, *op. cit.*, pp. 214-220 : « Les avions ne s'étaient pas encore éloignés que, selon les informations que lui donna Mgr Tardini, Pie XII décidait de se rendre immédiatement dans les quartiers touchés, ordonnant : "Une automobile ! Aucune suite ! Rassemblez tout l'argent disponible". Et il sortit du Vatican en compagnie de Mgr Montini pour se rendre à Saint-Laurent ». On trouve un rappel significatif de l'évènement dans une célèbre chanson du chanteur romain Francesco De Gregori qui, dans son album *Titanic* (1982), consacre un morceau au bombardement de la capitale. Le texte se conclut par les paroles : « Et le pape sortit le matin de Saint-Pierre tout seul parmi la foule et au milieu de Saint-Laurent, il ouvrit les ailes, on aurait vraiment dit un ange aux lunettes ».

14. LEHNERT, *op. cit.*, p. 134.

15. Le journaliste Lorenzo Grassi a reconstruit sur le quotidien *Metro* l'erreur d'attribution des clichés par une série d'articles et de témoignages publiés le 27 et le 29 août, et le 23 octobre 2001. En effet, les photographies qui montrent Pacelli les bras ouverts ou occupé à distribuer de l'argent se réfèrent à la seconde sortie du pontife et non à la première.

16. GIOVANNETTI, *op. cit.*, pp. 115-117.

17. *Actes et Documents, Cit.*, 7, doc. 303, p. 503.

18. Mussolini sera libéré le 12 septembre 1943 par un groupe de parachutistes allemands.

19. GIORDANI, *op. cit.*, pp. 219-220.

20. Le témoignage de Angelini est rapporté dans le livre de DE SIMONE (Cesare), *Venti angeli sopra Roma*, Milan, 1993.

21. ANGELINI (Fiorenzo), « Polvere e sangue sulla bianca talare di Pio XII », *L'Osservatore Romano*, 19 juillet 2003.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

la civilisation chrétienne dans l'Europe et dans le monde », explique Pie XII, avant d'ajouter : « La fidélité au patrimoine de la civilisation chrétienne, sa défense intrépide contre tous les courants athées ou antichrétiens, est la clef de la voûte qui ne peut pas être sacrifiée à aucun avantage passager, à aucune combinaison sujette à changement ».

Pacelli rappelle chacun, croyant ou non croyant, à dépasser les divergences idéologiques et à faire en sorte que la richesse de la civilisation chrétienne puisse imprégner les nouveaux ordres mondiaux : « C'est la clairvoyance, le dévouement, le courage, le génie inventif, le sentiment de charité fraternelle de tous les cœurs droits et honnêtes qui détermineront en quelle mesure et jusqu'à quel point l'esprit chrétien réussira à maintenir et à consolider l'œuvre gigantesque de la restauration de la vie sociale, économique et internationale sur un plan conciliable avec le contenu religieux et moral de la civilisation chrétienne ».

« Et ceci vaut d'une manière toute spéciale », poursuit Pie XII, « pour cet ensemble de problèmes formidables concernant la constitution d'un ordre économique et social qui réponde mieux à l'éternelle loi divine et à la dignité humaine. Dans cet ordre, la pensée chrétienne envisage comme un élément essentiel le relèvement du prolétariat, relèvement dont la réalisation énergique et généreuse apparaît à tout vrai disciple du Christ, non seulement comme un progrès temporel, mais comme l'accomplissement d'un devoir moral ».

Citant Léon XIII, le pape insiste sur le droit à la propriété privée, rappelant cependant que l'Église a condamné le capitalisme qui s'arroe un droit illimité sur la propriété en dehors de toute subordination au bien commun. Il parle des « accumulations exagérées de richesses qui, sous le couvert de l'anonymat, réussissent à déserrer leur rôle social », interdisant à un nombre toujours plus grand d'ouvriers de se constituer une

propriété effective.

« Nous voyons la petite et moyenne propriété s'effriter », argumente Pacelli, « et sa vie s'alanguir, réduite qu'elle est à une lutte défensive, toujours plus dure et sans espoir. Nous voyons, d'une part, les puissances financières dominer toute l'économie privée et publique, souvent même l'activité civique, et d'autre part, la foule innombrable de ceux qui, faute de sentir directement ou indirectement en sûreté leur propre vie, se désintéressent des véritables et hautes valeurs spirituelles, se fermer aux aspirations vers une liberté digne de ce nom, se jeter tête baissée au service de n'importe quel parti politique, esclaves de quiconque leur promet le pain quotidien avec la garantie, vaille que vaille, de leur tranquillité ». Dans ce même message, le pape parle également du devoir de l'État d'intervenir dans l'intérêt commun pour réguler l'usage de la propriété et pour promouvoir la petite et moyenne propriété, souhaitant un rôle pour les coopératives. Enfin, Pie XII rappelle aux membres des pays qui ont « d'amples provisions et d'abondantes réserves de vivres, le devoir de ne pas en priver, retenus par l'intérêt de plus gros gains, ceux qui meurent de faim », et invoque, comme il l'avait fait dès le début de son pontificat, la « création d'organisations internationales qui, évitant les lacunes et les déficiences du passé », soient « réellement de nature à sauvegarder la paix, selon les principes de la justice et de l'équité, contre toute menace possible pour l'avenir ».

Le radiomessage du pape Pacelli pour Noël 1944 revêt une importance bien plus décisive. Il sera considéré à juste titre comme une sorte de « baptême » de la démocratie de la part de l'Église et un dépassement de la défiance témoignée par les précédents pontifes. Il suffit de penser que, dans sa première encyclique en décembre 1922, *Ubi arcano Dio*, Pie XI évoquait

les excès auxquels pouvaient conduire « les ordres représentatifs modernes qui, tout en n'étant pas en soi en opposition avec la doctrine catholique, toujours conciliable avec toute forme raisonnable et juste de régime, sont toutefois les plus exposés à la subversion des factions ». Mais désormais, Pie XII manifeste ouvertement sa sympathie pour la démocratie, non tant comme forme de régime, mais plutôt, résume Chenu, « comme un système de valeurs (un "idéal") conforme aux postulats de la loi naturelle et parfaitement consonant avec l'esprit de l'Évangile ». <sup>7</sup>

Dans ce radiomessage de Noël, le pape souligne que la guerre a secoué les hommes de leur torpeur : si les citoyens des différents États avaient pu corriger l'activité de leurs gouvernements, le monde n'aurait pas été entraîné dans le conflit. C'est pourquoi Pie XII se demande : « Faut-il s'étonner que la tendance démocratique envahisse les peuples et obtienne largement le suffrage et le consentement de ceux qui aspirent à collaborer plus efficacement aux destinées des individus et de la société ? ».

Tout en ayant dit au préalable que « l'Église ne réproouve aucune des formes variées de gouvernement, pourvu qu'elles soient aptes en elles-mêmes à procurer le bien des citoyens », en conformité avec l'encyclique *Libertas* de Léon XIII, le pape annonce que « en cette solennité [...] Nous portons Notre attention sur le problème de la démocratie, pour examiner selon quels principes elle doit être réglée pour pouvoir se dire une vraie et saine démocratie répondant aux circonstances de l'heure présente ». <sup>8</sup>

Pie XII reconnaît que « la démocratie, entendue dans son sens large, admet des formes diverses et peut se réaliser aussi bien dans des monarchies que dans des républiques » : nous verrons

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



favoriserait indirectement la thèse monarchique et la naissance d'un parti catholique monarchique, qu'il considère comme fatale car la scission des catholiques pourrait conduire à une majorité socialo-communiste. Cette dernière préoccupation l'obsède, il en parle souvent à tout le monde, il voit noir. Je pense que, tout en nourrissant des doutes sur la république, il n'a pas de préjugés contre celle-ci et qu'il ne se sent pas lié à la monarchie ; mais je parle par intuitions, car je n'ai jamais eu de déclarations explicites ». <sup>20</sup>

Dans l'optique du pape, il s'agit là d'un problème secondaire, qu'il ne considère pas comme essentiel pour la construction d'un État authentiquement chrétien. Pie XII a déjà exprimé clairement son choix, et c'est un choix en faveur de la démocratie, qui peut cependant se réaliser dans un ordre monarchique aussi bien que républicain. Le pape manifeste son inquiétude pour la situation en Italie et en France (où se déroulent également les élections, et où le « Mouvement républicain populaire » se présente comme le rempart contre le marxisme) <sup>21</sup> dans son discours au Sacré collège des cardinaux auxquels il fait remarquer l'importance des deux rendez-vous électoraux pour le futur des deux nations catholiques : « Demain même », dit le pape le 1<sup>er</sup> juin, « les citoyens de deux grandes nations accourront en foules compactes vers les urnes électorales. De quoi s'agit-il au fond ? Il s'agit de savoir si l'une et l'autre de ces deux nations, de ces deux sœurs latines, à la civilisation chrétienne ultramillénaire, continueront à s'enraciner dans le roc solide du christianisme, dans la reconnaissance d'un Dieu personnel, dans la croyance à la dignité spirituelle et au destin éternel de l'homme, ou si elles voudront soumettre le sort de leur avenir à l'omnipotence impassible d'un État matérialiste, sans idéal ultraterrestre, sans

religion et sans Dieu ». <sup>22</sup>

Quant au choix italien entre monarchie et république, les prévisions de De Gasperi, exprimées dans ses entretiens avec le nonce Borgongini Duca, vont vers une victoire de la république avec vingt-deux millions de voix, contre dix-huit pour la monarchie. Le nonce déclare au secrétaire démocrate chrétien que « le clergé est monarchiste et craint la République rouge. Le Saint-Père et les évêques ne se sont pas officiellement prononcés, mais en réalité, le clergé est pour la monarchie [...] ». <sup>23</sup>

En soi, De Gasperi n'était aucunement hostile à la monarchie : il semble même qu'il la considérait comme la forme de gouvernement la plus adaptée à la situation italienne. « Son choix républicain (qui fut officiellement aussi celui de son parti) fut essentiellement déterminé par des raisons de réalisme politique ». <sup>24</sup> C'est ce qui se dégage d'une dépêche du nonce Borgongini Duca à la Secrétairerie d'État datée du 25 avril 1946. À la question de savoir quelle serait l'attitude de la Démocratie Chrétienne, De Gasperi répond à l'archevêque : « Je laisserais volontiers les choses telles qu'elles sont. Mais je vois la situation. Notre Référendum interne au parti me donne la République à 60 % [...]. On peut calculer aujourd'hui que le bloc socialo-communiste recueillera 43 % des suffrages aux élections législatives. Si vous y ajoutez les voix des républicains et de la part des démocrates chrétiens qui ne veut pas la Monarchie, vous comprendrez que la Constituante aura une nette majorité républicaine. Pensez aussi que la Monarchie ne fait rien. Les moyens pour la propagande lui manquent-ils ? Elle s'est limitée à créer un journal (de surcroît mal dirigé) dans la capitale, et elle n'a rien fait d'autre [...]. Étant donné cette situation, le parti démocrate chrétien ne peut faire croire qu'il

accepte la République avec résignation, presque de force, comme nos adversaires le disent déjà. Ce serait une grave erreur, car la constitution se ferait sans nous et contre nous. Tandis que si le Parti adhère à la République avant les élections, nous serons écoutés à la constituante et ce sera un bien pour la nation ». <sup>25</sup>

On le voit, De Gasperi semble donc personnellement enclin à la monarchie mais il choisit d'orienter la D.C. en faveur de la république pour pouvoir ensuite exercer une influence dans la Constituante. « Le Saint-Père », écrit le directeur de la *Civiltà Cattolica*, le père Martegani, après avoir été reçu par Pacelli, « se référant à la confusion provoquée par la déclaration républicaine du congrès démocrate chrétien, a insisté sur la nécessité de conserver l'unité des forces catholiques, pour assurer une constitution véritablement chrétienne, bien plus importante que la forme institutionnelle ». <sup>26</sup>

Au cours de ce même entretien, Pie XII ne laisse pas paraître de sympathies particulières pour la monarchie : « La majorité républicaine rappelait au Saint-Père le passage que l'on eut en Allemagne à la fin de l'autre guerre, qui permit à l'Église de rédiger des concordats satisfaisants, après des négociations difficiles, mais toujours correctes, avec les représentants du Centre. Il souhaitait qu'il puisse en être autant en Italie, si le référendum devait donner des résultats favorables à la république ». Le pape Pacelli n'a donc pas de préjugé hostile contre une forme d'État républicaine et, se référant à l'expérience allemande du parti catholique, il considère que les intérêts de la religion peuvent être protégés et garantis grâce à une démocratie chrétienne forte et enracinée au niveau populaire. « Il fit preuve à ce sujet », observe Sale, « d'une culture et d'une sensibilité modernes, d'une ouverture envers

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Archives privées Pacelli attestent donc que cette mission, née pour un motif fortuit, sera la première d'une longue série. Nous avons précédemment pu observer qu'un phénomène semblable s'était déjà produit en d'autres occasions, et il ne faut pas nécessairement en déduire pour autant que le pape n'avait pas une confiance totale en ses plus proches collaborateurs. Mais il préférerait ne pas impliquer l'institution en tant que telle.

Le pape lit tout. Il suit avec attention la progression de la campagne électorale. Ainsi, le 21 février 1948, il charge son neveu d'une mission auprès du chef du gouvernement. « S. Père, par intermédiaire C. te Galeazzi, me charge de rappeler l'attention du Prés. De Gasperi sur article de fond de Manlio Lupinacci publié dans *Risorgimento Liberale* de ce jour et qui propose une liste unie anticomuniste sous le signe de l'écusson croisé du Parti Démocratique chrétien. Il est 21 heures, je téléphone [...]. De Gasperi doit partir à 22 heures pour Lecce et Tarente, mais peut me recevoir tout de suite. Je vais chez lui (Via Bonifacio, VIII, 21). Je commence en disant que l'indisposition de Mgr Montini (que regrette le Prés.) m'a valu la mission annoncée. Il n'avait pas lu le texte publié ce jour, mais il conserve les nombreux textes publiés précédemment sur le même argument dans le même journal. Il estime que la chose n'est pas facile, à cause de l'extraordinaire manque de temps et parce qu'elle n'est plus sérieusement possible. Mais il promet, dès qu'il sera rentré à Rome lundi matin 23 février, de convoquer les techniciens en matière électorale pour étudier immédiatement la chose ».<sup>53</sup>

Le 24 février à 16 h 30, Carlo Pacelli est invité chez De Gasperi :<sup>54</sup> « Il me raconte son voyage [...]. Il déclare qu'il n'est pas pessimiste. Les discours qu'il fait, forts et clairs, n'ont pas pour but de susciter la panique [...]. Concernant la question

soulevée par le *Risorgimento Liberale*, il l'a fait étudier, mais elle semble dépassée, car Lupinacci en personne, venu chez lui le lundi 23/2, lui a précisé qu'il ne pensait pas être pris à la lettre en soutenant ce qu'il a écrit [...] ». « Il a également évoqué les lettres pastorales publiées par les évêques d'Italie. Celle de l'Épiscopat de l'Italie du Sud lui plaît sans réserves. Celle du Card. Patriarche de Venise, Piazza, contient un point sur lequel il émet une réserve respectueuse, car elle condamne les libéraux au même titre que les communistes : cela ne lui semble pas politiquement opportun en ce moment. Ensuite, il évoque la mesure du Card. Archevêque de Milan, Schuster. Il dit : "Il s'agit d'un saint, selon l'opinion publique, et je m'incline, mais politiquement parlant, cette condamnation si crue était peut-être inopportune. Le pape peut et sait dire les choses. Certains évêques n'ont peut-être pas la même habileté !". Je lui explique que chaque évêque a et ressent sa propre responsabilité pastorale, que la mesure du card. Schuster, dans son texte intégral, n'est pas si dure qu'elle peut sembler dans certaines phrases tirées du contexte. Je lui explique le concept de peur *médicinale* [souligné, *nda*], qui est beau, charitable et maternel [...] ».

Ce que Carlo Pacelli expose à De Gasperi pour tenter de le convaincre d'une alliance avec les libéraux est intéressant. Le neveu de Pie XII expose certainement ces concepts en sachant qu'ils coïncident avec la pensée de son oncle : « Je lui demande de pouvoir parler comme un citoyen quelconque [...] et j'ai même recours à quelques images. Le désir du parti D.C. de se présenter avec uniquement des hommes (et des femmes) de ses rangs peut être représenté comme un diamant absolument incolore et de la plus belle eau, mais le Front démocratique (socialo-communistes) peut être représenté comme un rubis, resplendissant d'une très vive (maléfique) lumière rouge, qui

peut fasciner et lier la splendeur équivalente du diamant : d'où l'opportunité que le diamant prenne la couleur de l'arc-en-ciel pour vaincre le rubis par sa splendeur multicolore. Il répond qu'il y a dans la liste de la D.C. des indépendants et promet toutefois d'y réfléchir encore ».

Mais le projet d'une liste unique n'aboutit pas. Le 25 février 1948, Pacelli écrit : « L'Hon. Veronese vient chez moi à 17 h 30 et m'informe de l'entretien de ce matin avec le Président [De Gasperi, *nda*]. La réalisation du projet libéral n'est pas possible, car elle a été exclue par Lucifero lui-même [...] ». Ce soir-là, Carlo Pacelli rencontre Gedda et Gronchi : « À 22 heures chez le Prof. Gedda [...] je rencontre l'Hon. Gronchi, président de la commission D.C. pour les listes du parti, qui nous informe du caractère laborieux de cette préparation [...]. Gedda lui expose clairement les possibilités de blocs électoraux, mais Gronchi exclut que cela puisse se faire maintenant. Il aurait fallu commencer au moins il y a 15 jours, pour résoudre toutes les questions locales et vaincre les résistances ».

Le 26 février, « Gedda est reçu par le Prés. De G. et revient sur le sujet, en soulignant la douleur du S. Père et la responsabilité de De Gasperi ».

Dans la note détaillée dactylographiée préparée par Carlo Pacelli pour Pie XII, le neveu du pape explique que « l'Hon. Lucifero lui-même reconnaît l'opportunité de la cohabitation en un seul bloc de droite des forces du M.S.I. (jugées dangereuses) et des forces monarchiques [...]. Surtout, il admet qu'un tel bloc réduirait l'Hon. Pacciardi et l'Hon. Saragat à réexaminer leur participation au gouvernement, jusqu'à présent justifiée (auprès de leurs adhérents) comme la tentative d'empêcher la Démocratie Chrétienne de se lier à la droite. L'Hon. De Gasperi a déjà fait connaître d'autres fois sa pensée sur le risque extrême d'écarter du "front du gouvernement" ces deux partis

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



ranger dans le camp du communisme qu'en renonçant à sa propre cause »<sup>69</sup> : des paroles prononcées après deux ans d'opposition au gouvernement, qui glisse vers le socialisme de marque soviétique. En vain le cardinal pose-t-il comme condition au dialogue avec les autorités l'autorisation de publier un quotidien indépendant catholique et de reconstruire des groupes et associations catholiques qui avaient été démantelés. Un journal communiste définit son attitude en ces termes : « Mindszenty veut devenir martyr à tout prix. Mais les maniaques ne méritent pas le martyre, mais la camisole ». <sup>70</sup> Le 26 décembre 1948, le cardinal est arrêté. Au cours d'un simulacre de procès, il est forcé de confesser avoir conjuré contre l'État et avoir fait du trafic de monnaie, et condamné à perpétuité. « Seule la presse communiste occidentale », a écrit Andrea Riccardi, « avec quelques soutiens parmi les socialistes, défendit l'action des autorités hongroises. Le procès Mindszenty représenta, pour l'opinion publique occidentale, la révélation du véritable visage des régimes socialistes. Le cardinal fut emprisonné, puis assigné à résidence surveillée jusqu'à la révolution hongroise de 1956. <sup>71</sup> Son cas revêtit une valeur symbolique : il incarna l'opposition inévitable entre l'Église de Rome et les régimes satellites de Moscou ». <sup>72</sup>

Quatre jours après la sentence, le Saint-Siège, par un décret de la Congrégation consistoriale, avait excommunié tous ceux qui avaient osé « non seulement lever une main sacrilège sur le Très Éminent Cardinal de la Sainte Église Romaine József Mindszenty [...], mais aussi le traîner devant un tribunal laïc et, par une sentence très injuste, empêcher l'exercice de sa juridiction épiscopale ». <sup>73</sup> Dans un discours à l'Action Catholique de Rome le 20 février 1949, le pape, offrant une vision panoramique des persécutions, avait déclaré : « Le fait

qu'un régime hostile à la religion ait frappé cette fois un Prince de l'Église, vénéré de la plus grande majorité du peuple, n'est pas un cas isolé ; c'est l'un des anneaux de la longue chaîne de persécutions que certains États dictatoriaux mènent contre la doctrine et la vie chrétienne [...]. Peut-il donc [le pape, *nda*] se taire, lorsque, dans une nation, on arrache, par la violence ou la ruse, du centre de la Chrétienté, de Rome, les Églises qui lui sont unies, lorsqu'on emprisonne tous les évêques gréco-catholiques parce qu'ils refusent d'apostasier leur foi, que l'on persécute et arrête des prêtres et des fidèles parce qu'ils refusent de se séparer de leur vraie Mère l'Église ? [...] Le pape peut-il se taire lorsqu'un État, dépassant les limites de ses compétences, s'arroge le pouvoir de supprimer les diocèses, de déposer les Évêques, de bouleverser l'organisation ecclésiastique et de la réduire en dessous des exigences minimales pour un soin efficace des âmes ? ». <sup>74</sup>

Certes, les mémoires du cardinal hongrois témoignent que le même Pie XII, dans l'un des deux entretiens qu'il eut avec lui, lui avait parlé de la possibilité de trouver un *modus vivendi* pour sauver ce qui pouvait l'être. « Je lui manifestai toutefois mes soupçons et mes défiances », rappelle Mindszenty, « je lui décrivis l'attitude hostile à la religion des communistes et lui exprimai ma conviction que, au vu de la situation, un renvoi immédiat du nonce n'aurait pas été la meilleure mesure pour améliorer les choses ». <sup>75</sup>

En 1949, la marge d'action des évêchés des pays de l'Est se réduit. Mindszenty est en prison, l'archevêque de Prague, Josef Beran, est aux arrêts forcés à domicile, tous les évêques catholiques orientaux en Roumanie et en Ukraine ont été arrêtés et leurs diocèses supprimés ; l'archevêque de Zagreb, Alojzije Stepinac, est en prison depuis 1946, après une comédie de

procès célébrée par les tribunaux de Tito.

C'est par l'examen de cette situation que mûrit en Pie XII la décision de l'excommunication solennelle prescrite par le décret du Saint-Office de 1949.

Dans les années qui suivent, l'attention du pape et de ses plus proches collaborateurs pour les affaires italiennes reste très soutenue, notamment pour signaler tout abus de la propagande communiste. Lorsque l'A.P.I., l'association des « Pionniers d'Italie », fondée par des militants du parti communiste italien pour les jeunes immédiatement après la Libération, entreprend de publier un hebdomadaire, *Il Pioniere*,<sup>76</sup> distribué gratuitement dans certaines écoles, le Vatican intervient en novembre 1950, comme en témoigne la présente note retrouvée en deux versions, manuscrite et dactylographiée, dans les Archives privées Pacelli. Il s'agit d'une note que Carlo Pacelli transmet au gouvernement :

« Le Saint-Siège et l'Épiscopat italien sont vivement préoccupés par la diffusion gratuite du périodique *Il Pioniere*, que les communistes italiens ont commencé à effectuer dans les écoles élémentaires. Considérant les articles 7, 27 alinéa 3 et 31 de la Constitution italienne, il ne fait pas de doute que le gouvernement italien a le droit et le devoir d'empêcher que des publications pernicieuses pour l'enfance et la jeunesse soient distribuées dans les écoles ».<sup>77</sup>

La réponse est immédiate, et la copie figure dans les mêmes Archives. Trois jours après le signalement, Giulio Andreotti transmet « par motocycliste », « pour information confidentielle avec meilleures salutations » au « prince Carlo Pacelli », la lettre suivante : « Le Ministère de l'instruction publique, en conclusion d'une action normative individuelle visant à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Vatican : « La paix, nous le savons, viendrait en une seule nuit s'il n'y avait les machinations d'un scélérat qui se fait le porte-parole d'une cabale d'associés du mal. Les victimes de ces défenseurs du mal se trouvent dans tous les États satellites. Des populations entières sont tenues en esclavage sous la tyrannie totalitaire. Elles sont pleines de nostalgie pour le bonheur qui était le leur avant que leurs pays ne soient spoliés. Ce bonheur ne peut être restauré et rendu réel que par une paix honorable et durable ».

Les analystes d'Outre-atlantique estiment indispensable de renouer les relations avec le Saint-Siège, comme on peut le lire dans un rapport envoyé au ministre de la Justice McGrath : « Toute rupture de nos relations avec le Vatican, en particulier en ce moment d'intense reprise des activités communistes en Italie et ailleurs, aurait un effet fortement délétère [...]. Le Vatican a joué un rôle décisif dans la défaite du communisme aux dernières élections italiennes. Le gouvernement des États-Unis a manifesté un intérêt sans précédents pour ces élections. Rien ne devrait léser l'efficacité de ce "front uni" [...]. L'importance de maintenir un lien avec le Vatican en ce moment crucial de la Guerre Froide ne sera jamais trop exagérée ».

Durant l'été 1950, le président Truman envoie donc à nouveau Taylor en Europe, lui confiant une mission précise, même si elle ne s'accompagne plus de fonctions diplomatiques officielles : « Vous irez sans rang et sans aucune commission officielle, comme un citoyen américain de bonne volonté qui tente de rassembler les leaders religieux de différentes obédiences dans la recherche de la paix ». La stratégie des États-Unis, directement engagés dans la guerre en Corée et dans la tentative d'endiguer le bloc soviétique, est d'unir les chefs des religions dans la lutte contre l'ennemi communiste. Le résultat maximal que vise la Maison Blanche est une déclaration

conjointe des leaders religieux, ou une rencontre œcuménique qui active de quelque manière l'implication des religions dans le front occidental.

En juillet 1950, par l'encyclique *Summi maeroris*, le pape demande des prières pour la paix mais condamne le pacifisme d'observance communiste, soulignant « combien sont loin de procurer une paix véritable et sûre ceux qui bafouent les droits sacro-saints de l'Église catholique ; ils interdisent à ses ministres d'accomplir librement leur office, les condamnant même à la prison ou à l'exil ; ils empêchent ou même interdisent et détruisent les académies, les écoles et les instituts d'éducation régis par des normes chrétiennes ; enfin, par des erreurs, des calomnies et des turpitudes en tout genre, ils dévient le peuple, en particulier la tendre jeunesse, de l'intégrité des mœurs, de la vertu et de l'innocence, vers les attraites des vices et de la corruption ». <sup>106</sup>

Le 6 décembre 1950, par l'encyclique *Mirabile Illud*, Pie XII prie de nouveau pour la paix, mais il met cette fois en garde les gouvernants américains contre toute tentation de recourir à l'arme atomique : « Le génie humain, destiné à bien d'autres buts, a conçu aujourd'hui des instruments de guerre d'une puissance telle qu'ils suscitent l'horreur dans l'âme de toute personne de bon sens, surtout parce qu'ils ne frappent pas seulement les armées, mais emportent souvent aussi des citoyens privés, des enfants innocents, des femmes, des vieillards, des malades et, avec eux, des édifices sacrés et des monuments des plus nobles arts ! Qui ne frémira pas d'horreur à la pensée que de nouveaux cimetières puissent s'ajouter aux très nombreux du dernier conflit, et de nouvelles ruines fumantes de bourgades et de villes à d'autres ruines affligeantes ? Qui, enfin, ne tremble pas en pensant que la destruction de nouvelles richesses,

conséquence inévitable de toute guerre, pourrait aggraver encore davantage la crise économique qui touche presque tous les peuples, et en particulier les classes les plus humbles ? ». <sup>107</sup>

Après avoir parcouru l'Europe en long et en large, Taylor, faisant allusion à un ancien entretien entre les deux hommes en 1936 à New York, lors de la visite en Amérique du cardinal Eugenio Pacelli, écrit à Pie XII le 21 juin 1951 : « Je ne tente même pas d'illustrer la déclaration que Votre Sainteté me fit, parmi d'autres, en cette occasion mais, en substance, telle que je me la rappelle, elle disait que viendrait le temps où tous les hommes et les femmes de toutes les religions devraient s'associer pour combattre et résister aux tendances maléfiques du communisme [...]. La dernière grande ressource qui nous reste est de lier tous les hommes de foi en Dieu et en la liberté humaine, tous ensemble, dans un grand effort continu pour réveiller leurs semblables sur toutes les terres, pour renouveler leur foi et leur inspirer la résistance ».

Pour convaincre le pape de la bonté de cette cause, Taylor fait miroiter à Pie XII la possibilité qu'il soit reconnu par les grandes puissances comme une sorte de guide spirituel du monde libre. Et il écrit noir sur blanc dans cette lettre : « Il est bien possible que, si les événements cachés du futur se développent, un jour puisse venir où Votre Sainteté trouve opportun de guider une cause si méritoire pour sauver notre monde civilisé d'épreuves plus grandes ».

Pie XII, de son côté, n'a pas besoin de se laisser convaincre par le diplomate américain des dangers du communisme et de son visage criminel. Les persécutions contre l'Église et les fidèles qui ont accompagné l'expansion du communisme depuis l'immédiat après-guerre sont pour lui un tourment constant. Au même moment, nous l'avons vu, les cardinaux, les évêques, les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Lyonnaise, Lyon, 1944.

7. CHENAUX, *op. cit.*, p. 308. Deux théologiens collaborent avec Pie XII pour mettre au point ce changement : le jésuite allemand Gustav Gundlach (1892-1963) et le maître des Sacrés Palais, le dominicain Mariano Cordovani (1883-1950).

8. *Actes de S.S. Pie XII*, 6, *cit.*, pp. 245-273.

9. *NdT* : Il s'agit en réalité du discours du 24 décembre 1946 au Sacré Collège et aux membres de la Prélature romaine. Cf. *Actes de S.S. Pie XII*, VIII, La Bonne Presse, Paris, 1959, p. 232.

10. MICCOLI (Giovanni), dans son essai *Pio XII e la guerra* (publié dans le volume *Chiesa e guerra. Dalla benedizione delle armi alla "Pacem in terris"*, sous la dir. de FRANZINELLI (Mimmo) et Bottoni (Riccardo), Bologne, 2005), pp. 393-416, écrit : « Les deux bombes jetées par l'aviation américaine sur Hiroshima et Nagasaki n'ont pas suscité, à ma connaissance, ni alors ni par la suite, de mentions publiques par les autorités religieuses catholiques ».

11. Sur les élections de 1946 et le référendum, voir SALE (Giovanni), *Dalla monarchia alla repubblica (1943-1946)*, Milan, 2003.

12. Archives de la Civiltà Cattolica, fonds non classé, *cit.* in SALE, *op. cit.*, p. 24.

13. Archives de la Civiltà Cattolica, fonds non classé, note d'Enrico Galeazzi datée du 15 janvier 1946 ; *cit.* in SALE, *op. cit.*, p. 25.

14. Archives de la Civiltà Cattolica, fonds non classé, relation de Borgongini Duca à la Secrétairerie d'État, *cit.* in SALE, *op. cit.*, p. 30.

15. Archives de la Civiltà Cattolica, « Diario delle consulte di Civiltà Cattolica », fonds non classé, *cit.* in SALE, *op. cit.*, p. 32.

16. Archives de la Civiltà Cattolica, « Diario delle consulte di Civiltà Cattolica », fonds non classé, *cit.* in SALE, *op. cit.*, pp. 32-33.

17. Discours de Palmiro Togliatti en ouverture du congrès national du P.C.I., *L'Unità*, 30 décembre 1945.

18. *Discorsi e radiomessaggi*, *cit.*, vol. VIII, 1947, p. 156.

19. LOLLI (Cesidio), *Summarium*, p. 267.

20. STURZO (Luigi), *Scritti inediti*, vol. III, sous la direction de MALGERI (Francesco), Rome, 1976, p. 376. *Cit.* in SALE (Giovanni), *op. cit.*, p. 50, note 27.

21. Le 5 mai 1946, après la victoire électorale du front anticommuniste, le nonce Angelo Roncalli, futur Jean XXIII, annote dans son journal : « *Dies albo signanda lapillo*. Le référendum d'hier a été un triomphe du bon sens et un encouragement pour les personnes à ne pas craindre et à poursuivre la

marche en avant contre le communisme. J'en bénis le Seigneur. Mes Saintes Messes célébrées à cette intention ont donc été utiles ». RONCALLI, *op. cit.*, p. 676, note 52.

22. Allocution au Sacré collège, 1<sup>er</sup> juin 1946, *La Civiltà Cattolica*, 97 (1946), 2, p. 396.

23. Cit. in SALE, *op. cit.*, pp. 47-48.

24. SALE, *op. cit.*, p. 49. D'après le ministre de la Maison Royale, Falcone Lucifero, et d'après l'amiral Stone, De Gasperi était favorable à la monarchie. Des personnes qui ont bien connu l'homme d'État démocrate chrétien, comme sa fille et Giulio Andreotti, affirment au contraire que ses préférences allaient à la république.

25. Archives de la Civiltà Cattolica, fonds non classé, Borgongini Duca à la Secrétairerie d'État, cit. in SALE, *op. cit.*, p. 51.

26. Archives de la Civiltà Cattolica, « Diario delle consulte », 29 avril 1946 ; cit. in SALE, *op. cit.*, p. 229.

27. SALE, *op. cit.*, p. 53.

28. Archives privées Pacelli : « Mémoires dictées par le marquis Alfredo Solaro del Borgo, Chevalier de l'Ordre Suprême de la Très Sainte Annonciation, Procureur général de S.M. le Roi Umberto II ». Ces mémoires ont été signées par l'auteur auprès du notaire vénitien Maria Luisa Semi le 31 janvier 1994. Cf. PERFETTI (Francesco), « La partenza di Umberto II, l'aiuto di Pio XII, i consigli di Einaudi », *Nuova Storia Contemporanea*, 5, 2006.

29. Ce record de Pie XII sera dépassé uniquement par Jean-Paul II le 21 février 2001, avec la création de quarante-deux nouveaux cardinaux.

30. HENTRICH (Guglielmo), *Summarium*, pp. 24-25.

31. Sœur Pascalina a écrit : « Un jour que les cardinaux nouvellement créés se trouvaient à Rome, je rencontrai tout à fait par hasard le cardinal von Galen. “Venez avec moi”, dit-il avec son affabilité habituelle, “il faut que je vous raconte une belle chose”. Lorsque nous fûmes assis, il me dit qu'il sortait à l'instant d'une longue audience auprès du Saint-Père. Les yeux brillants, il me raconta comment Pie XII lui avait répété de mémoire divers passages des sermons faits par lui du temps d'Hitler, comme si le Pape les avait appris par cœur ; le Saint-Père n'avait pas cessé de le remercier pour tout ce qu'il avait fait, souffert et enduré, et avait montré combien il s'était associé aux événements et aux épreuves de tous. Il m'a rappelé beaucoup de choses que j'avais moi-même oubliées depuis longtemps. “Oui, Saint-Père”, lui dis-je, “mais combien de mes meilleurs prêtres n'ai-je pas envoyé en camp de concentration, et même à la mort, pour avoir répandu mes

sermons !”. Pie XII dit que c’était justement la terrible certitude de savoir que des représailles seraient exercées sur des milliers de gens qui l’avait, lui aussi, si souvent contraint de se taire ». (LEHNERT (Pascalina), *op. cit.*, p. 173).

32. « J’ai encouragé l’ouverture du Concile œcuménique pendant une trentaine d’années, en parlant à Pie XII, puis à Jean XXIII le jour même de son élection ». STABILE (Francesco Michele), « Il Cardinale Ruffini e il Vaticano II », *Cristianesimo nella storia*, vol. XI/1, février 1990, p. 134.

33. UGINET (François-Charles), « Les projets de concile général sous Pie XI et Pie XII », *Le Deuxième Concile du Vatican (1959-1965). Actes du colloque*, 28 au 28 mai 1986, Rome, 1989. On retrouve également une proposition de nouveau concile dans les notes, datées de 1939, de Mgr Celso Costantini, Secrétaire de la Congrégation de *Propaganda Fide*. Cf. RONCALLI, *op. cit.*, p. 450 et p. 697, note 79.

34. RONCALLI, *op. cit.*, p. 450.

35. LEHNERT, *op. cit.*, p. 145.

36. ROTONDI (Virginio), *Summarium*, p. 244.

37. PACELLI (Carlo), *Summarium*, p. 225.

38. RUIZ-GIMENEZ CORTES (Joaquín), *Summarium*, p. 662.

39. MALGERI (Francesco), « La presenza di Vittorino Veronese nell’ACI e la rinascita democratica del dopoguerra », *Vittorino Veronese dal dopoguerra al concilio : un laico nella Chiesa e nel mondo*, Rome, 1994, pp. 15-46. Cit. in CHENAUX, *op. cit.*, p. 318.

40. GEDDA (Luigi), *18 aprile 1948. Memorie dell’artefice della sconfitta del Fronte Popolare*, Milan, 1998, pp. 115-116.

41. CHENAUX, *op. cit.*, p. 319.

42. GEDDA (Luigi), *Summarium*, p. 460.

43. GEDDA (Luigi), *Summarium*, p. 462.

44. MALGERI, *op. cit.*, p. 35.

45. LOMBARDI (Riccardo), « Vigilia di mobilitazione generale », *La Civiltà Cattolica*, 98 (1947), IV, p. 406.

46. SIRI (Giuseppe), *Summarium*, p. 601.

47. *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 1948, Dupont, Paris, 1950, p. 85.

48. *Ibid.*, pp. 119-120.

49. GALEAZZI (Enrico), *Summarium*, p. 294.

50. LOLLI (Cesidio), *Summarium*, p. 267.

51. Cf. « Cronaca contemporanea », *La Civiltà Cattolica*, 99 (1948), II, p. 238.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mais aussi à tous ceux qui « conservent encore le nom chrétien », à savoir également les orthodoxes, et il citera l'attitude bienveillante de ses prédécesseurs Benoît XV et Pie XI envers le peuple russe ; il rappellera également l'impartialité dont il avait lui-même fait preuve lorsque, en 1941, « des pressions se firent de diverses parts pour que, d'une manière ou de l'autre, oralement ou par écrit, Nous donnions notre approbation à la guerre entreprise contre la Russie ». Comme nous l'avons vu, le pape n'avait pas voulu bénir la « croisade » nazie et fasciste contre l'Union Soviétique. « Lorsqu'il s'agit de défendre la cause de la religion, de la vérité, de la justice et de la civilisation chrétienne, nous ne pouvons certainement pas nous taire ; mais toutes Nos pensées et Nos intentions », écrit Pie XII, « sont orientées vers le désir que tous les peuples soient gouvernés non par la violence des armes, mais par la majesté du droit, et que chacun d'eux, possédant la nécessaire liberté civile et religieuse dans les frontières de sa patrie, soit guidé vers la concorde, la paix et la vie laborieuse par laquelle les citoyens peuvent se procurer les biens nécessaires à l'alimentation, à l'habitat, à la subsistance et au gouvernement de leur famille. Nos paroles et Nos exhortations ont concerné et concernent toutes les nations, et donc vous aussi, qui êtes toujours présents à Notre cœur, et dont nous désirons soulager selon Nos forces les nécessités et les calamités ».

L'encyclique *Sacro vergente anno* représente une tentative d'ouverture et une invitation au dialogue envers l'URSS, avec la proposition d'une coexistence fondée sur le respect du droit et des libertés fondamentales.<sup>13</sup> Par cette lettre, le pape tente de contredire la rumeur d'une prétendue hostilité à la Russie que la propagande soviétique lui attribue, et explique la position vaticane de condamnation des erreurs du communisme, mais de

compréhension et d'amitié envers le peuple russe. Un message de solidarité à envoyer de l'autre côté du « rideau de fer »,<sup>14</sup> et qui contient par ailleurs une distinction claire entre « erreur » et « errant », qui relève de la tradition chrétienne et s'applique ici au cas du communisme :<sup>15</sup> « Nous avons condamné sans l'ombre d'un doute et rejeté – comme l'exige le devoir de Notre fonction – les erreurs que les partisans du communisme athée enseignent et s'efforcent de répandre, causant de graves dommages et dégâts chez les citoyens ; mais bien loin de rejeter les errants, nous désirons qu'ils reviennent à la vérité et soient reconduits sur le droit chemin. Nous avons même mis en lumière et montré ces mensonges, qui se présentaient souvent sous de fausses apparences de vérité, précisément parce que Nous nourrissons à votre égard une affection paternelle et que Nous voulons votre bien. Nous avons en effet la ferme certitude que ces erreurs ne peuvent que vous causer d'immenses dégâts, car non seulement elles ôtent de vos âmes cette lumière surnaturelle et ces réconforts suprêmes qui proviennent de la piété et du culte de Dieu, mais elles vous dépouillent aussi de la dignité humaine et de la juste liberté due aux citoyens ».

Dans les années qui suivent, il convient de le rappeler, ont lieu les premières tentatives, très timides, d'instaurer une certaine forme de dialogue avec les régimes de l'Est, par exemple de la part du maire de Florence, Giorgio La Pira, qui en tient constamment informée la Secrétairerie d'État (d'abord Montini, puis Dell'Acqua), et en parle également avec Pie XII. Quant au cardinal le plus proche du pape Pacelli, l'archevêque de Gênes Giuseppe Siri,<sup>16</sup> il sera contacté en 1956 par l'ambassade soviétique à Rome et écrira dans une lettre : « J'ai des raisons solides de croire que les autorités actuelles de l'Union Soviétique sont disposées à repenser et à revoir leurs

positions, tant politiques que religieuses, envers l'Église catholique ».<sup>17</sup> Mais à en croire le témoignage de Siri, il n'évoquera jamais ce sujet avec le pape : « Je n'ai jamais parlé à Pie XII de mes contacts avec les soviétiques, mais je suis certain que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait fait quelque chose ».<sup>18</sup>

Le Saint-Siège attendra des signes tangibles de bonne volonté en provenance de Moscou avant d'entamer tous pourparlers. Les « actes de clémence » envers les cardinaux Mindszenty et Wyszyński, tous deux libérés de prison en 1956, ne seront pas considérés comme suffisants.<sup>19</sup> Le primat polonais avait incarné la ligne du compromis avec les autorités communistes, considérée parfois de manière soupçonneuse par le Vatican, mais elle n'avait pas suffi à lui éviter l'arrestation. Wyszyński sera reçu par le pape en mai 1957, après avoir attendu l'audience pendant quelques jours, un signe que certains interpréteront comme une marque de « froideur » du pontife à son égard, même si l'intéressé le démentira,<sup>20</sup> racontant au contraire que Pie XII s'était ému aux larmes lors de la rencontre. « À un moment donné, le pape se leva de son bureau et se dirigea vers le fond de la bibliothèque dans laquelle avait lieu l'entretien. En marchant, il dit : "Je veux chercher des souvenirs pour vous, Primat". Mais il resta ensuite immobile, se couvrant le visage de ses mains. Cela dura pendant plus de cinq minutes. Tout d'abord, je restai près du bureau. Puis je commençai à m'approcher lentement du pape et je m'arrêtai, en silence, derrière lui. Je m'aperçus alors que le pape pleurait. On pouvait voir clairement les larmes couler le long de ses doigts. Je pressentis que c'était la description de la situation de l'Église en Pologne, du travail du clergé, de la défense de la foi de la part du peuple, du sort des enfants rendus athées par la force, et en particulier le sort des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



les pères et les mères de famille, surtout dans les circonstances présentes, les parrains et marraines, et nommément les laïcs, qui collaborent avec la hiérarchie ecclésiastique à étendre le règne du divin Rédempteur, tiennent dans la société chrétienne une place d'honneur, encore qu'elle soit souvent très modeste ; eux aussi peuvent, sous l'inspiration et avec le secours de Dieu, monter au sommet de la sainteté qui, d'après la promesse de Jésus-Christ, ne manquera jamais à l'Église ».

Le « Corps mystique » du Christ n'est pas composé, ajoute Pie XII, uniquement des saints ou des parfaits. « Car toute faute, même un péché grave, n'a pas de soi pour résultat – comme le schisme, l'hérésie ou l'apostasie – de séparer l'homme du Corps de l'Église. Toute vie ne disparaît pas de ceux qui, ayant perdu par le péché la charité et la grâce sanctifiante, devenus par conséquent incapables de tout mérite surnaturel, conservent pourtant la foi et l'espérance chrétiennes, et à la lumière de la grâce divine, sous les inspirations intérieures et l'impulsion du Saint-Esprit, sont poussés à une crainte salutaire et excités par Dieu à la prière et au repentir de leurs fautes. Que tous aient donc en horreur le péché qui souille les membres mystiques du Rédempteur ; mais que le pécheur tombé et qui ne s'est pas rendu par son obstination indigne de la communion des fidèles, soit accueilli avec beaucoup d'amour ; qu'on ne voie en lui avec une fervente charité qu'un membre infirme de Jésus-Christ. Car il vaut mieux, selon la remarque de l'évêque d'Hippone, “être guéri dans le Corps de l'Église, qu'être retranché de ce Corps comme des membres incurables”. “Tant que le membre est encore attaché au corps, il ne faut pas désespérer de sa santé ; mais s'il en est retranché, il ne peut plus ni être soigné ni être guéri” ».

Le pape Pacelli illustre alors la fonction du chef du Corps mystique, qui est le Christ, de son vicaire, qui est le successeur

de Pierre, et des évêques, dont « chacun, en vrai Pasteur, fait paître et gouverne au nom du Christ le troupeau qui lui est assigné », mais ils ne sont pas « pleinement indépendants », car soumis à l'autorité du pape. Pie XII se tourne ensuite vers la « distribution » du trésor de la rédemption, et rappelle encore une fois le rôle irremplaçable du peuple de Dieu, des « pères et mères de famille », dont dépend « le salut d'un grand nombre » : « Tandis qu'en mourant sur la croix il a communiqué à son Église, sans aucune collaboration de sa part, le trésor sans limite de sa Rédemption, quand il s'agit de distribuer ce trésor, non seulement il partage avec son Épouse immaculée l'œuvre de la sanctification des âmes, mais il veut encore que celle-ci naisse pour ainsi dire de son travail. Mystère redoutable, certes, et qu'on ne méditera jamais assez : le salut d'un grand nombre d'âmes dépend des prières et des mortifications volontaires, supportées à cette fin, des membres du Corps mystique de Jésus-Christ et du travail de collaboration que les pasteurs et les fidèles, spécialement les pères et mères de famille, doivent apporter à notre divin Sauveur ».

Dans un paragraphe de l'encyclique, le pape Pacelli répète avec toute la tradition que la foi, par nature, exerçant une attraction gratuite, ne peut être imposée. Si certains en ont conduit d'autres par la force à adhérer à des pratiques chrétiennes, y compris les sacrements et parmi ceux-ci le baptême, le pape, par devoir de son ministère, exprime sa propre « réprobation » devant de tels abus : « Mais si Nous désirons que monte vers Dieu la commune supplication de tout le Corps mystique, afin que toutes les brebis errantes rejoignent au plus tôt l'unique bercail de Jésus-Christ, Nous déclarons pourtant qu'il est absolument nécessaire que cela se fasse librement et de plein gré, puisque personne ne croit sans le vouloir. [...] C'est pourquoi s'il en est qui, sans croire, sont en réalité contraints à

entrer dans l'édifice de l'Église, à s'approcher de l'autel et à recevoir les sacrements, ceux-là, sans aucun doute, ne deviennent pas de vrais chrétiens [...] ; car la foi sans laquelle on ne peut plaire à Dieu (*Hébr.* 11, 6) doit être un libre "hommage de l'intelligence et de la volonté" (Concile du Vatican I. « *Dei Filius* » de *fide catholica*, ch. 3). Si donc il arrive parfois que, contrairement à la doctrine constante du Siège apostolique (cf. Léon XIII, encyclique *Immortale Dei*), quelqu'un soit amené malgré lui à embrasser la foi catholique, Nous ne pouvons Nous empêcher, conscient de Notre devoir, de réprover un tel procédé. Car, étant donné que les hommes jouissent d'une volonté libre et peuvent, sous l'impulsion des passions et des convoitises mauvaises, abuser de leur liberté, il est nécessaire que le Père des lumières, par l'Esprit de son Fils bien-aimé, les attire efficacement à la vérité ».

Il ne faut pas sous-estimer ces paroles. À la même époque, dans différents pays d'Europe occupés par les nazis ou gouvernés par des régimes fantoches manœuvrés depuis Berlin, la persécution antijuive s'était faite encore plus cruelle et violente, et de nombreux israélites étaient accueillis et cachés dans les couvents. Ce passage de l'encyclique réaffirme qu'il n'est pas permis de « contraindre » à la foi catholique et donc de baptiser sans la pleine conscience et liberté de l'individu.<sup>37</sup>

Dans sa réflexion doctrinale sur l'Église comprise comme « Corps mystique du Christ », Pie XII affronte le problème de la relation avec l'Église de ceux qui atteignent le salut en dehors de la communion visible avec celle-ci. En août 1949, le Saint-Office enverra une lettre à l'archevêque de Boston, Richard Cushing, pour condamner les positions du jésuite américain Leonard Feeney, qui niait toute possibilité d'être sauvé sans adhésion formelle à l'Église.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'encyclique, solidement ancrée à la philosophie thomiste, prend pour cible ceux qui « corrompent la véritable gratuité de l'ordre surnaturel » et pervertissent « la notion du péché originel ».

Le pontife évoque, pour la première fois dans un acte signé d'une main de pape, l'évolutionnisme, et le fait avec mesure, affirmant dogmatiquement que l'âme humaine n'est pas le produit de l'évolution. En ce qui concerne le corps, Pie XII déclare que son évolution à partir de celui des animaux inférieurs pourrait être étudiée comme hypothèse scientifique, du moment que l'on n'en tire pas des conclusions trop hâtives.

*Humani generis* réaffirme que la foi chrétienne est fondée sur la raison, expliquant cependant que l'humanité blessée par le péché originel peut aller jusqu'à nier les évidences de la raison. « L'esprit humain peut éprouver parfois des difficultés à formuler un simple jugement certain de "crédibilité" au sujet de la foi catholique, encore que Dieu ait disposé un grand nombre de signes extérieurs éclatants qui nous permettent de prouver, de façon certaine, l'origine divine de la religion chrétienne avec les seules lumières naturelles de notre raison. En effet, que le mènent les préjugés ou que l'excitent les passions et la volonté mauvaise, l'homme peut opposer un refus et résister autant à l'évidence irrécusable des signes extérieurs qu'aux célestes lumières que Dieu verse en nos âmes ».

« Quiconque observe attentivement », écrit Pie XII, « ceux qui sont hors du bercail du Christ découvre sans peine les principales voies sur lesquelles se sont engagés un grand nombre de savants. En effet, c'est bien eux qui prétendent que le système dit de l'évolution s'applique à l'origine de toutes les choses ; or, les preuves de ce système ne sont pas irréfutables même dans le champ limité des sciences naturelles. Ils l'admettent pourtant sans prudence aucune, sans discernement et

on les entend qui professent, avec complaisance et non sans audace, le postulat moniste et panthéiste d'un unique tout fatalement soumis à l'évolution continue. Or, très précisément, c'est de ce postulat que se servent les partisans du communisme pour faire triompher et propager leur matérialisme dialectique dans le but d'arracher des âmes toute idée de Dieu. [...] En outre, le sens littéral de la Sainte Écriture et son explication faite laborieusement, sous le contrôle de l'Église, par tant d'exégètes de si grande valeur doivent céder, d'après les inventions qui plaisent aux novateurs, à une exégèse nouvelle, dite symbolique et spirituelle ; et ainsi seulement, les Livres Saints de l'Ancien Testament, qui seraient aujourd'hui encore ignorés dans l'Église, comme une source qu'on aurait enclose, seraient enfin ouverts à tous. Ils assurent que toutes les difficultés, par ce moyen, s'évanouiront, qui ne paralysent que ceux-là qui se tiennent attachés au sens littéral de la Bible ».

« Il n'est pas étonnant », poursuit le pape Pacelli, « que pareilles nouveautés aient déjà produit des fruits empoisonnés dans toutes les parties, ou presque, de la théologie. On révoque en doute que la raison humaine, sans le secours de la révélation et de la grâce divine, puisse démontrer l'existence d'un Dieu personnel par des arguments tirés des choses créées ; on nie que le monde ait eu un commencement et l'on soutient que la création est nécessaire, puisqu'elle procède de la nécessaire libéralité de l'amour de Dieu ; on refuse aussi à Dieu l'éternelle et infaillible prescience des libres actions de l'homme. Or tout cela s'oppose aux déclarations du Concile du Vatican ».

« D'autres », regrette Pie XII, « corrompent la véritable gratuité de l'ordre surnaturel, puisqu'ils tiennent que Dieu ne peut pas créer des êtres doués d'intelligence sans les ordonner et les appeler à la vision béatifique. Ce n'est pas assez ! Au mépris de toutes définitions du Concile de Trente, on a perverti la

notion du péché originel, et du même coup, la notion du péché en général, dans le sens même où il est une offense à Dieu, et ainsi la notion de la satisfaction offerte pour nous par le Christ. Il s'en trouve encore pour prétendre que la doctrine de la transsubstantiation, toute fondée sur une notion philosophique périmée (la notion de substance), doit être corrigée, de telle sorte que la présence réelle dans la Sainte Eucharistie soit ramenée à un certain symbolisme, en ce sens que les espèces consacrées ne seraient que les signes efficaces de la présence spirituelle du Christ et de son intime union avec les membres fidèles dans le Corps Mystique ».

« Certains estiment qu'ils ne sont pas liés par la doctrine que Nous avons exposée il y a peu d'années dans notre lettre Encyclique et qui est fondée sur les sources de la "révélation", selon laquelle le Corps Mystique et l'Église catholique romaine sont une seule et même chose. Quelques-uns réduisent à une formule vaine la nécessité d'appartenir à la véritable Église pour obtenir le salut éternel. D'autres enfin attaquent injustement le caractère rationnel de la crédibilité de la foi chrétienne. Il est trop certain que ces erreurs et d'autres du même ordre s'insinuent dans l'esprit de plusieurs de Nos fils, qu'abuse un zèle imprudent des âmes ou une fausse science : il Nous faut donc, l'âme accablée de tristesse, leur répéter des vérités très connues et leur signaler, non sans angoisse pour le cœur, des erreurs manifestes et des dangers d'erreur auxquels ils s'exposent ».

En ce qui concerne l'évolutionnisme, Pie XII explique que l'Église n'est pas opposée à la science, mais il avertit qu'il ne faut pas considérer comme des certitudes acquises ce qui continue à n'être que de simples hypothèses. « Il nous reste à dire un mot des sciences qu'on dit positives, mais qui sont plus ou moins connexes avec les vérités de la foi chrétienne.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Certes, Pacelli se demandait lui-même s'il était opportun, en marge du magistère doctrinal dont nous avons tracé un rapide bilan, d'intervenir aussi souvent et sur des thèmes aussi spécifiques. Lors d'une audience accordée au directeur du quotidien français *La Croix* en mai 1957, le pape avait révélé : « Nous nous demandons souvent si nous ne parlons pas trop et s'il n'y a pas inflation de la parole pontificale ». <sup>61</sup>

Les sciences en particulier suscitaient l'intérêt du pontife qui, lorsqu'il recevait en audience des participants à des congrès de différentes disciplines, ne se contentait pas de discours génériques, mais aimait entrer dans ce que la matière avait de spécifique.

« Une fois, j'entrai dans le bureau de Pie XII », a raconté le cardinal Siri, « et je vis sur sa table un gros volume en anglais de "Microphysique". Le pape s'aperçut que je regardai cet ouvrage. Il me demanda : "C'est cela que vous regardez ?". Je répondis : "Bien sûr". Et il ajouta : "Je dois faire un discours dans plusieurs mois, pour un congrès de microphysique. Et quand je dois faire un discours sur un sujet, j'ai un contrat avec une messagerie qui me fait avoir le *dernier cri* <sup>62</sup> [la publication la plus récente, *nda*] sur ce sujet. Et je lis, parce qu'il faut que je me prépare ». <sup>63</sup> Attiré par la science, aucunement craintif devant les découvertes modernes, Pacelli avait voulu clore, dès les premiers pas de son pontificat, l'époque de la défiance face au modernisme. Le 3 décembre 1939 déjà, dans son premier discours à l'Académie pontificale des sciences, il avait déclaré que l'Église bénit le progrès scientifique et technique et respecte « toute liberté scientifique juste de votre part ». En parlant à un congrès de mathématiciens le 12 novembre 1942, le pape avait même présenté la théologie et la science comme des « sœurs » complémentaires dans leur connaissance de la vérité divine. « La

science sacrée qui, au service de la foi, pénètre dans les mystères de la divinité et du conseil divin de salut, et la science profane qui, inlassable, lutte pour une plus vaste connaissance des choses créées, ne sont pas ennemies, mais sœurs. La plus haute noblesse de l'une, déterminée par le but qui lui est propre, qui s'élève au-dessus de la nature, n'abaisse pas la grandeur, l'importance, la nécessité, le mérite de l'autre, qui étudie et conquiert dans l'univers l'œuvre du Créateur ».

Le 30 novembre 1941, dans un discours à l'Académie pontificale des sciences, Pacelli affirme : « Mais de cet infiniment grand, vous descendez pour explorer l'infiniment petit. Qui aurait pu imaginer, il y a environ cent ans, quelles énigmes se trouvent contenues dans cette particule si petite qu'est un atome chimique, dans l'espace d'un dixième de milliè-millionième de millimètre ! On considérait alors l'atome comme un tout petit globule homogène. La physique toute moderne y voit un microcosme au vrai sens du terme, dans lequel se cachent de si profonds mystères que, malgré les expériences les plus fines et l'usage des instruments mathématiques les plus modernes, la recherche n'est encore aujourd'hui qu'au début de ses conquêtes dans la connaissance de la structure de l'atome et des lois élémentaires qui en gouvernent les énergies et les mouvements [...] ».

Le 8 février 1948, s'adressant encore aux savants de l'Académie pontificale des sciences, Pie XII pénètre dans les méandres de l'astrophysique. « Le savant sent pour ainsi dire palpiter cette sagesse éternelle », dit le pape, « lorsque ses recherches lui révèlent que l'univers est formé par une sorte de jet dans l'incommensurable forge du temps et de l'espace. Non seulement les cieux stellaires sont composés en leur splendeur des mêmes éléments, mais ils obéissent encore aux mêmes et grandes lois cosmiques fondamentales, toujours et partout où ils

apparaissent, dans leur action intérieure et extérieure. Les atomes de fer, excités par l'arc ou par l'étincelle électrique, émettent des milliers de raies bien définies identiques à celles que l'astrophysicien découvre dans ce que l'on appelle le *flashspectrum*, quelques moments avant l'éclipse solaire totale. Les mêmes lois de la gravitation et de la pression de radiation déterminent la quantité de la masse pour la formation des corps solaires dans l'immensité de l'univers jusqu'aux plus lointaines spirales nébuleuses ; les mêmes lois mystérieuses du noyau atomique régissent, par la composition et la désintégration atomique, l'économie de l'énergie de toutes les étoiles fixes ».

C'est, selon le pontife, une preuve de l'existence d'un dessein intelligent à l'origine de l'univers. « Cette unité absolue de dessein et de composition », poursuit Pacelli, « qui se manifeste dans le monde inorganique, vous la constatez non moins grande dans les organismes vivants. Limitez aussi vos observations à la causalité, et faites délibérément abstraction de la finalité proprement dite : que vous montre un simple coup d'œil sur la composition et sur les plus récentes découvertes et conclusions de l'anatomie et de la physiologie comparées ? Voici la construction du squelette des êtres vivants supérieurs doués d'organes homologues et spécialement la disposition et la fonction des organes sensitifs, par exemple, de l'œil, depuis les formes les plus simples jusqu'à l'organe visuel très perfectionné de l'homme ; voici dans tout l'empire des êtres vivants les lois fondamentales de l'assimilation, de l'échange et de la génération. Tout cela n'est-il pas l'expression d'une magnifique et générale conception unitaire, réalisée et resplendissant sous de multiples formes et en des manières très variées ? ».

« En vérité, nos connaissances de la nature », dit encore le pape, « sont modestes quant à leur extension et souvent imparfaites quant à leur contenu. Au sujet d'un traité de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

définit comme « une école de loyauté, de courage, d'endurance, de détermination, de fraternité universelle, toutes des vertus naturelles, mais qui apportent un fondement solide aux vertus surnaturelles ».

Toujours dans ce discours, le pape évoque les finalités du sport et ajoute : « Avancez résolument vers sa réalisation, avec la conscience que, dans le domaine de la culture physique, la conception chrétienne n'a rien à recevoir d'autrui, mais plutôt à donner. Ce qui s'est démontré de vraiment bon dans les différentes disciplines et manifestations sportives, vous pouvez l'accepter et l'adopter tout comme les autres. Mais en ce qui concerne la place que le "sport" doit avoir dans la vie humaine, pour les individus, la famille et tout le peuple, l'idée catholique est tout simplement salvifique et lumineuse. L'expérience des dernières décennies est très instructive en ce sens ; elle a montré que seule le regard chrétien sur le "sport" est capable de s'opposer efficacement à de faux concepts et à des tendances pernicieuses et d'en éviter l'influence maléfique ; en échange, elle enrichit la culture physique de tout ce qui concourt à élever la valeur spirituelle de l'homme et, bien plus, l'oriente vers une noble exaltation de la dignité, de la vigueur et de l'efficacité d'une vie pleinement et fortement chrétienne. C'est en cela que consiste l'apostolat exercé par le sportif, lorsqu'il reste fidèle aux principes de sa foi ».

Le pape Pacelli a en outre consacré une attention particulière aux mutilés et aux aveugles de guerre, aux orphelins, aux enfants réfugiés. Le 25 décembre 1944, au matin de Noël, Pie XII quitte le Vatican pour se rendre à l'Université Pontificale Grégorienne, où sont rassemblés deux mille enfants réfugiés, auxquels le pape remet personnellement un cadeau. Un geste emblématique envers les petits hôtes des jésuites, presque

inconnu et pourtant comparable au geste célèbre de Jean XXIII à l'hôpital pédiatrique de l'Enfant Jésus, le jour de Noël 1958. À l'époque, il n'y avait pas la télévision, Rome avait été libérée depuis peu mais la guerre continuait, l'Italie traversait une période dramatique. Ce geste est ainsi tombé dans l'oubli. « Autrefois, chers enfants, Noël était pour vous une fête de joie, autour de la belle crèche toute illuminée de vos églises, avec des chants d'allégresse », dit le pape aux enfants, « une fête qui vous laissait dans le cœur l'image grandiose d'un petit Jésus souriant. Aujourd'hui, loin de votre maison abandonnée, peut-être détruite, à la vue de vos parents en larmes, avec dans le cœur le souvenir de ceux que vous aimez, vous comprenez mieux ce que dut être le Noël du bon Dieu qui, dans le ciel, règne au-dessus des Anges, mais sur la terre apparaît comme le plus pauvre, le plus misérable de tous les enfants. Vous comprenez maintenant, vous percevez plus vivement ce que vous chantiez peut-être auparavant sans bien y réfléchir : "O Enfant divin, je te vois trembler..." ». Regardez-le maintenant, écoutez les paroles qu'il vous dit doucement au fond de vos cœurs : "Chers enfants, mes petits frères, je sais bien ce que vous souffrez : c'est ce que je souffris moi-même lorsque je naquis dans la grotte de Bethléem et que ma Mère très aimante me posa dans une mangeoire. Mais je l'ai voulu moi-même, et je l'ai voulu parce que je vous aime" ».

Le 28 octobre 1945, Pacelli reçoit un groupe nombreux de « *sciucià* », ces enfants qui, en raison de la misère amenée par la guerre, étaient réduits à vivre dans la rue. De nombreux ordres religieux avaient tenté de les recueillir et de les arracher à l'exploitation par la pègre. « Beaucoup d'entre vous », dit le pape, « sont bien petits ; mais vous êtes tous jeunes, même les plus grands d'entre vous ; et pourtant, vous avez déjà fait des expériences de la vie ; vous avez connu bien des misères et bien

des tristesses ; beaucoup d'entre vous n'ont probablement pas eu le bonheur de naître et de grandir dans une famille chrétienne. Vous n'avez peut-être entendu parler de la religion, des prêtres, du pape, que par des moqueries et des médisances ; peut-être même, sans vous en apercevoir, étiez-vous habitués à penser et à parler vous-mêmes de la sorte. Si quelqu'un vous avait dit, en vous indiquant du doigt le Vatican, que vous y seriez un jour entrés ensemble, contents de vous voir accueillis par le pape, comme par un père qui vous aime de tout cœur, et que vous vous seriez trouvés à votre aise auprès de lui, pleins de confiance et de tendresse filiale ; si quelqu'un vous avait prédit tout cela il y a quelques mois, vous ne l'auriez pas cru. Et pourtant vous voilà ici maintenant ».

Le 13 juin 1943, recevant dans la cour du Belvédère une foule composée de vingt mille ouvriers, le pape Pacelli s'exprime en ces termes : « Ce n'est pas dans la révolution mais dans une évolution harmonieuse que résident le salut et la justice. L'œuvre de la violence a toujours consisté à abattre, jamais à construire ; à exaspérer les passions, jamais à les calmer ; à accumuler les haines et les ruines, jamais à unir fraternellement les adversaires. [...] Seule une évolution progressive et prudente, courageuse et conforme à la nature, éclairée et guidée par les saintes lois chrétiennes de la justice et de l'équité, peut conduire à la réalisation des désirs et des besoins légitimes de l'ouvrier. Donc, ne pas détruire ; mais édifier et consolider ; ne pas abolir la propriété privée, fondement de la stabilité de la famille, mais en promouvoir la diffusion comme fruit du labeur conscient de tout ouvrier ou ouvrière : de la sorte disparaîtront progressivement ces masses populaires agitées et provocantes qui, soit par l'effet d'un sombre désespoir, soit sous l'impulsion d'instincts aveugles, se laissent emporter à tout vent de doctrines

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



monde païen, ceux qui n'étaient pas au moins artisans, étaient des esclaves ».<sup>78</sup> Assurément, le pape était très rigoureux dans son jugement sur les causes: « Il me raconta lui-même s'être opposé à la poursuite d'un procès de béatification d'un religieux qui, sans nécessité pour sa santé, avait fumé excessivement. À ceux qui insistaient, il avait répondu : "Vous pourrez proposer cette cause à mon successeur, mais je ne déclarerai jamais bienheureux ce religieux" ».<sup>79</sup> En ce qui concerne la structure de l'Église, il suffit de rappeler que, de décembre 1938 à octobre 1958, après vingt ans de pontificat pacellien, les patriarcats titulaires sont passés de 4 à 5, les sièges métropolitains résidentiels de 219 à 316, les sièges archiépiscopaux de 36 à 42, les sièges épiscopaux résidentiels de 935 à 1 283 ; les évêques titulaires, délégués apostoliques, prélats et abbés *nullius* sont passés de 772 à 882, les prélatures et abbayes *nullius* de 50 à 85. Au cours de son pontificat, Pie XII a érigé 87 nouvelles provinces ecclésiastiques, 99 nouveaux diocèses et archidiocèses métropolitains, 39 nouvelles prélatures territoriales, 139 nouveaux vicariats apostoliques et 14 nouvelles circonscriptions au sein des Églises patriarcales orientales.

Les archevêques résidentiels nommés par lui s'élèvent à 235 (dont 199 métropolitains), les évêques résidentiels à 963, les titulaires à 1 231.

---

1. *Acta Apostolicae Sedis*, 42 (1950), p. 122.

2. ROSCHINI (Gabriele Maria), « Assunzione – I. Origini e sviluppo storico ; II. L'elaborazione teologica », *Enciclopedia Cattolica*, vol. II, Cité du Vatican 1949, cc. 198-208.

3. *Petitiones de assumptione corporea B. V. Mariae in caelum definienda ad S. Sedem delatae, propositae secundum ordinem hierarchicum, dogmaticum, geographicum, chronologicum ad consensum Ecclesiae manifestandum* a Guilhelmo Hentrich et Gualtero De Moos, Cité du Vatican, 1942, 2 tomes. Les volumes seront rendus publics en 1945.

4. Le pape avait également demandé l'avis des principales écoles de théologie du monde. Parmi les réponses négatives des théologiens, signalons celles de certains spécialistes allemands. Dans son autobiographie (*Ma vie, souvenirs, 1927-1977*, Fayard, 1997, pp. 69-70), Joseph RATZINGER se rappelle l'atmosphère de cette période : « La réponse de nos professeurs fut nettement négative, dévoilant la forme unilatérale d'une façon de penser non seulement historique mais historiciste. On identifia tradition et preuves textuelles ». Le professeur Altaner, titulaire de la chaire de patrologie à Würzburg, avait prouvé par des critères scientifiques incontestables que la doctrine de l'assomption corporelle au ciel de la Vierge Marie était inconnue avant le cinquième siècle ; elle ne pouvait donc pas appartenir à la « tradition apostolique », et cette conclusion était partagée par les professeurs de Munich. « Cet argument est convaincant, si l'on comprend la tradition comme la stricte transmission de contenus et de texte figés », commente Ratzinger. « Mais si l'on comprend la tradition comme le processus vivant par lequel l'Esprit Saint nous introduit dans la Vérité tout entière et nous enseigne à comprendre ce que nous n'étions pas capables de saisir auparavant, alors le "souvenir" ultérieur peut reconnaître ce qui n'avait pas été entrevu auparavant, bien que transmis par le Verbe dès les origines ». Le cardinal rappelle que, en 1949, un an avant la proclamation du dogme, le professeur Gottlieb Söhngen se déclara nettement opposé. Un autre professeur, Eduard Schlink, qui enseignait la théologie systématique à Heidelberg, lui demanda : « Qu'allez-vous faire si le dogme est proclamé ? Ne devrez-vous pas alors tourner le dos à l'Église catholique ? ». Söhngen répondit : « Si le dogme est prononcé, alors je me souviendrai que l'Église est plus sage que moi et je lui ferai plus confiance qu'à ma propre science ». « Je crois que cette petite scène », observe Ratzinger, « en dit long sur l'esprit dans lequel la théologie se pratiquait à Munich, avec esprit critique et avec foi ». Cf. aussi TORNIELLI (Andrea), *Benedetto XVI, op. cit.*, pp. 54-55.

5. Dans sa chronique publiée le 15 octobre 1917, M. Avelino di Almeida, journaliste laïc et non croyant, envoyé du quotidien *O Seculo*, qui assista au phénomène, a écrit : « Et l'on assiste alors à un spectacle unique et incroyable en même temps pour quiconque n'en a pas été témoin. Du haut de la rue, où s'amoncèlent les chars et où se trouvent des centaines et des centaines de personnes, y compris celles qui n'ont pas eu le courage de se jeter dans la terre boueuse, on voit la foule immense se tourner vers le soleil, dégagé de tout nuage, en plein jour. Le soleil rappelle un disque d'argent terne, et il est possible de le regarder en face sans subir la moindre gêne. Il ne brûle pas, il n'aveugle pas. On dirait une éclipse. Mais voilà que se lève

un grand cri et nous entendons les spectateurs les plus proches crier : «Miracle, miracle ! Merveille, merveille !» ».

6. On sait que Pacelli et la seule survivante des trois voyants, sœur Lucia Dos Santos, resteront en contact pendant son pontificat. « Plusieurs fois », a déclaré la marquise Olga Nicolis di Robilant Alves Pereira de Melo, « je transmis des messages du Saint-Père pour Sœur Lucia et d'elle pour lui, mais comme je promis de ne jamais rien révéler à qui que ce soit, je ne me sens pas autorisée à le faire maintenant » ; *Summarium*, p. 619.

7. LEHNERT (Pascalina), *Summarium*, pp. 90-91.

8. GRABMAIR (Konrada), *Summarium*, pp. 191-192.

9. PACELLI (Carlo), *Summarium*, p. 219.

10. LOLLI (Cesidio), *Summarium*, p. 282.

11. Cf. MIGUEL (Aura), *Le secret de Jean-Paul II. Enquête sur un pontificat bouleversé par la révélation de Fatima*, Mame-Plon, Tournai, 2000, p. 61.

12. L'histoire de la consécration de la Russie au cœur de Marie est longue et tourmentée : dans ses messages, d'après le récit de la voyante sœur Lucia Dos Santos, la Vierge aurait mis comme condition qu'elle fût faite par le pape en communion avec tous les évêques du monde. Cette circonstance ne se vérifiera que sous le pontificat de Jean-Paul II, le pape qui a publié le fameux troisième secret et a cru pouvoir s'identifier dans « l'évêque vêtu de blanc » qui meurt sous les coups de ses assaillants. Cf. TORNIELLI (Andrea), *Fatima, il segreto svelato*, Milan, 2000.

13. Cf. CHENAUX, *op. cit.*, p. 367.

14. Cf. RICCARDI, *op. cit.*, pp. 139-140.

15. Il est curieux de remarquer que cette distinction appliquée au communisme est communément attribuée à Jean XXIII.

16. Pie XII avait invité Siri à venir s'installer à Rome comme son « aide personnel » ; SIRI (Giuseppe), *Summarium*, p. 292.

17. Cf. LAI, *op. cit.*, appendice, pp. 309-310.

18. LAI, *op. cit.*, p. 118. Les contacts de Siri avec les soviétiques allaient continuer jusqu'au début de 1958, « à l'insu des autorités vaticanes » (CHENAUX, *op. cit.*, p. 371). On est en droit de se demander si un cardinal aussi fidèle et aussi apprécié de Pacelli, qui avait l'occasion de lui parler assez fréquemment, a réellement pu lui taire ces premiers contacts. Il ne faut pas exclure, en effet, que Siri ait mené cette activité à l'insu de la Secrétairerie d'État mais pas du pontife.

19. CHENAUX, *op. cit.*, pp. 371-372.

20. « J'arrivai à Rome le 8 mai à 20 h 00, accueilli à la gare par les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pain à personne. Il n'a qu'à rester, mais je ne veux pas le voir". En conséquence, lorsqu'il y avait un cortège, le docteur Galeazzi-Lisi apparaissait à l'improviste, quand il était en dehors de la vue du pape ». <sup>14</sup>

Le dentiste de Pie XII a été témoin d'un épisode analogue : « Dans les 6-7 dernières années au Vatican, je remarquai que l'archiatre Galeazzi-Lisi avait un comportement étrange. Il me recevait dans la cour, montait avec moi dans l'ascenseur et entraînait avec moi dans la pièce qui servait de cabinet dentaire. Le S. Père, en entrant dans le cabinet, me bénissait, me saluait et s'installait pour les soins, sans s'adresser le moins du monde au Pr. Galeazzi-Lisi, qui restait à genoux dans un coin de la pièce durant toute la séance. Au début, je ne me rendais pas compte de la situation, mais ensuite je compris que l'archiatre ne plaisait pas au S. Père et qu'il restait dans le cabinet pour donner l'impression que les soins se déroulaient sous sa direction ». <sup>15</sup>

D'après sœur Pascalina, ce fut le pontife lui-même, de sa propre initiative, qui ne voulut pas chasser le médecin : « Une forme de parésie faciale avec des répercussions cérébrales, qui avait atteint le docteur environ six ans avant la mort de Pie XII, avait certainement influé sur son comportement [...]. Sur l'invitation du frère du docteur, l'architecte (Enrico) Galeazzi, je ne manquai pas de faire observer au pape que l'archiatre n'était peut-être plus en mesure de garder son poste, et le S. Père me répondit : "Il m'a bien servi pendant tant d'années ; le renvoyer maintenant qu'il est malade, non ! Ce serait contre la justice et la charité. Si je le renvoyais maintenant, ce serait un homme fini et sa famille en serait très lésée". C'est ainsi que le Pr. Galeazzi resta à son poste, ne prêtant qu'un service extérieur, tandis que le pape se servait d'autres docteurs ». <sup>16</sup>

Toutes ces descriptions font apparaître une décadence

progressive de la « cour » qui entourait le pape Pacelli : son médecin soignant occupé à vendre des informations et pourtant maintenu à son poste (une décision pour laquelle sœur Pascalina avait peut-être exercé son influence) ; l'autre médecin de confiance, plus diplômé, le gastroentérologue Antonio Gasbarrini qui s'oppose à Galeazzi-Lisi et, pour se distinguer, n'accepte pas d'honoraires ni de remboursement de frais ; le maître de Chambre, Mario Nasalli Rocca di Corneliano, tenu à distance par les membres de la famille du pontife et supplanté par l'un de ses subalternes, Mgr Paganuzzi ; les proches de Pie XII autorisés à ne fréquenter que rarement le palais apostolique, notamment à cause du « filtre » exercé par la religieuse toujours plus puissante qui gouverne l'appartement du pape.

À partir de la maladie de 1954 notamment, le rôle de mère Pascalina est destiné à prendre de l'ampleur. Nous avons constaté dans un chapitre précédent que, en 1923 déjà, lorsque Pacelli était encore nonce apostolique en Bavière, la religieuse avait été décrite par d'autres personnes au service de la nonciature comme une femme « qui faisait la pluie et le beau temps dans la maison », forte du rapport de sympathie qui existait entre l'austère archevêque et elle-même. Pacelli en avait immédiatement informé Rome en demandant qu'une enquête vienne démentir « cette horrible calomnie ». Ce qui avait été fait. Le personnage de sœur Lehnert a fait l'objet de nombreuses critiques féroces également dans les années qui suivirent, et en particulier dans la dernière partie du pontificat, lorsqu'elle sera accusée d'exercer un véritable contrôle sur le pape<sup>17</sup> et d'être même en mesure d'influer sur les nominations épiscopales et cardinalices. En réalité, ceux qui ont eu la possibilité d'approfondir la personnalité de Pie XII et son extrême sens du devoir peinent à croire qu'il eût pu ne serait-ce qu'admettre une

quelconque interférence de la sœur-gouvernante dans les affaires ecclésiastiques et dans les délicates décisions à prendre concernant les nominations. Certes, on ne peut exclure que la religieuse ait pu demander à certains prélats de confiance de suggérer ou de conseiller quelque chose au pape, mais le rôle de régisseur caché et tout-puissant dans les coulisses du pontificat n'est autre qu'une caricature. De même, l'indiscrétion rapportée par certains journaux selon laquelle Pascalina avait la faculté d'interrompre les audiences papales pour apporter à Pie XII des boissons ou annoncer que le repas était prêt est totalement dénuée de fondement. « Je peux dire en conscience que, dans les vingt années que j'ai passées à proximité du S. Père, je n'ai jamais frappé à la porte du bureau du pape pendant les audiences pour lui apporter quelque chose ou lui dire que le déjeuner ou le dîner était prêt. On peut dire la même chose des autres sœurs ». <sup>18</sup>

Voici, dans une anecdote racontée par elle-même, l'exemple d'un innocent subterfuge imaginé pour convaincre le pape d'enfiler au doigt un anneau précieux : « Durant les vingt années de pontificat, toutes les dépenses pour l'appartement privé furent soutenues avec l'argent qui provenait du patrimoine personnel du pape ; et ces dépenses étaient si limitées que l'argent restant était donné aux pauvres. Qu'il était heureux, le S. Père quand, en cachette, il pouvait aider les pauvres ! Et combien de souffrances il put alléger ! Bien des cadeaux furent redistribués car Pie XII, dans sa simplicité, les considérait comme superflus. Je me souviens qu'une connaissance offrit au S. Père un anneau avec une magnifique émeraude ; mais le pape ne se décidait jamais à le mettre. À l'occasion d'une cérémonie à Saint-Pierre, nous imaginâmes de cacher les anneaux simples si bien que, à la dernière minute, il fut contraint de mettre le bel

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



l'auraient empêché de prendre au sérieux ce projet audacieux.<sup>41</sup>

Le 23 septembre, Pie XII s'adresse en espagnol aux recteurs des séminaires majeurs d'Amérique Latine, à l'occasion du centenaire de la fondation du Collège pontifical latino-américain de Rome. Parlant du manque de prêtres sur ce continent, il les exhorte à susciter, par leur témoignage, de nouvelles vocations : « Le prêtre sera toujours prêtre, parce qu'il a reçu un caractère spirituel indélébile qui doit se refléter dans tous les moments de sa vie ». Il envoie ensuite un message aux catholiques de l'Équateur, où l'on célèbre le Congrès Eucharistique international.

Le 29 septembre, il est à nouveau frappé par de violentes crises de hoquet : un tremblement convulsif lui secoue la gorge et la poitrine, et se répercute dans toute sa personne. Le lendemain, le 30 septembre, Pie XII ne peut pas parler aux pèlerins rassemblés à Castelgandolfo pour l'audience.

Deux jours plus tard, le pape semble se remettre et adresse quelques mots aux fidèles présents à Castelgandolfo : il y a parmi eux un groupe de libraires de gare, auxquels Pie XII recommande de veiller à la qualité des publications. Le 3 octobre, Pacelli reçoit en audience plus de sept cents pèlerins américains, accompagnés par le cardinal Spellman, et il s'adresse à eux en anglais, leur recommandant la dévotion aux anges gardiens, dont la fête avait été célébrée la veille. Le matin du 4 octobre, rencontrant les participants au congrès mondial de chirurgie plastique, le pape relève l'analogie, « quoique pâle et lointaine » entre l'œuvre du chirurgien plastique et la création divine qui avait tiré l'homme de la terre.

« Le problème du hoquet s'était à nouveau manifesté, et de façon beaucoup plus accentuée », raconte son neveu Carlo Pacelli. « Il le faisait souffrir de manière vraiment intense,

l'empêchant de s'alimenter et de se reposer. Malgré ce phénomène fatigant, il voulut encore se prodiguer en accordant des audiences à des groupes et à des personnes individuelles. Il parla entre autres le 4 octobre aux participants au Congrès national de Chirurgie plastique, mais il ne put lire qu'une partie du discours qu'il avait préparé avec sa diligence habituelle. Je voudrais souligner la comparaison, contenue dans ce discours, d'une sorte de similitude entre la chirurgie plastique et l'œuvre du Créateur qui avait tiré le premier homme de la terre ». <sup>42</sup>

Ce jour-là, Pie XII accorde encore quelques audiences particulières. Parmi les dernières rencontres figure celle avec l'acteur anglais Alec Guinness. « Le 4 octobre, le S. Père avait besoin d'un livre, de quelques informations et d'autres petites choses nécessaires pour son appartement privé », rappelle sœur Pascalina. « Je décidai donc d'aller de Castelgandolfo, où nous résidions, à Rome. “Ne vous attardez pas trop et revenez tout de suite”, me dit le S. Père. Je fus surprise parce que le pape n'avait jamais prononcé de phrase de ce type et je pensai qu'il devait se sentir vraiment mal. Je revins environ deux heures et demie après et je fus étonnée de m'entendre dire : “Mais où avez-vous donc été tout ce temps ?”. J'expliquai que j'avais fait de mon mieux pour effectuer les cinq commissions qu'il m'avait confiées. “Vous avez raison”, conclut-il, “mais maintenant, ne partez plus”. Durant la journée, il ne mangea pratiquement rien et, revenant de sa promenade, il dit : “Je n'ai pas pu marcher pendant une heure entière ; je suis trop fatigué”. Malgré tout, il se mit à sa table de travail et continua comme à son habitude ». <sup>43</sup>

Le 5 octobre, après avoir célébré sa dernière messe, Pacelli reçoit plus de deux mille notaires, venus à Rome pour le congrès international du Notariat latin, et il leur adresse la parole

pendant près de vingt minutes. Au terme de l'audience, il semble épuisé mais, à midi, il veut tout de même s'associer à la prière à la Vierge de Pompéi dont on célèbre la fête. Dans l'après-midi, le pape se sent encore plus fatigué, mais au coucher du soleil, il se montre à la fenêtre pour bénir quelques centaines de fidèles qui s'étaient donné rendez-vous dans la cour du palais pontifical. « Il apparaissait clairement fatigué, car il avait mal dormi et qu'il était tourmenté par le hoquet, malgré les médicaments pris. La cour, pendant ce temps, se remplissait de personnes venues pour voir le pape et entendre le discours qu'il ferait aux notaires réunis. Le discours avait été préparé depuis longtemps. En voyant le pape dans cet état, nous eûmes peur qu'il ne parvienne pas à achever l'audience et, pour qu'il se fatigue le moins possible, nous préparâmes une chaise sur le balcon d'où il devait parler. Parmi l'enthousiasme des fidèles, il commença son discours, debout. Heureusement, il fut interrompu de temps en temps par des applaudissements, qui permettaient au pape de se reposer et de reprendre souffle. Il ne se servit de la chaise qu'à la fin de l'audience, tandis qu'il saluait la foule. Je me souviens que, en saluant, contrairement à son habitude, il dit : "Adieu, adieu !" [...]. Une fois rentré à la maison, il se rendit à la chapelle, puis rentra dans son bureau pour travailler. Son état de santé n'était pas bon et, pour être prête en cas de besoin, je restai dans une chambre attenante. À un moment donné, un livre tomba et je courus le lui ramasser. "Que faites-vous ici ?", me demanda-t-il étonné ; et moi : "Vous voyez, Saint-Père ? J'ai été utile à quelque chose" ». <sup>44</sup>

Dans la soirée, la première crise se produisit. « Quand il se retire dans l'appartement, il est très pâle et très souffrant », rappelle Lolli. « Dans la soirée, la première crise grave. Nous téléphonons – par l'intermédiaire du cardinal Roncalli – au Pr.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

persécutés – a battu à côté de ceux des moines français de Notre-Dame, qui ont fait monter leurs prières à Dieu dans l'antique église de Jérusalem [...]. L'organe de presse des travaillistes anglais, le *Daily Express*, a parlé d'un "pape plus grand que son institution elle-même" ».

Les condoléances et la prière, en ce mois d'octobre 1958, à la fin du long pontificat pacellien, sont vraiment universelles. Parmi les premiers à exprimer leur gratitude et leur reconnaissance figurent les juifs. Il vaut la peine de rappeler que la génération des signataires de ces messages avait vécu directement les terribles expériences des persécutions nazies et de la guerre mondiale.

À peine a-t-il appris la nouvelle de la mort du pape, depuis New York où il se trouve en visite, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, Golda Meir, envoie le télégramme suivant au Vatican : « Nous participons à la douleur de l'humanité pour la mort de Sa Sainteté, le pape Pie XII. Dans une période troublée par des guerres et des discordes, il a maintenu élevés les plus beaux idéaux de paix et de charité. Lorsque le martyre le plus effroyable a frappé notre peuple, durant les dix années de la terreur nazie, la voix du Pontife s'est élevée en faveur des victimes. La vie de cette période a été enrichie par une voix qui proclamait, au-dessus du tumulte du conflit quotidien, les plus grandes vérités morales. Nous pleurons la perte d'un grand serviteur de la paix ».

Le matin du 9 octobre, le grand rabbin de Jérusalem, Isaac Herzog, télégraphie un message au Saint-Siège : « La mort de Pie XII », écrit la plus haute autorité religieuse du judaïsme, « est une grave perte pour tout le monde libre. Les catholiques ne sont pas les seuls à déplorer son décès. En ces jours de peine et d'angoisse, l'humanité peut difficilement se permettre de perdre la juste influence de ses chefs spirituels. Je me rappelle

l'audience qui me fut accordée par le défunt père de l'Église catholique en 1946, lorsque je demandai qu'il nous aide à rendre à leur patrie les enfants juifs arrachés aux bras de leurs proches durant le génocide nazi. Je fus profondément frappé de sa grande préparation, de ses idéaux élevés et de la conscience constante qu'il avait des grandes responsabilités dont il était investi ».

Dans son message, le rabbin américain Jacob Philip Rudin communique que « la Conférence centrale des rabbins américains s'unit avec une émotion profonde aux millions de membres de l'Église catholique romaine pour la mort de Pie XII. Sa grande sympathie pour tous, sa sage vision sociale et sa compréhension en ont fait une voix prophétique pour la justice en tout lieu. Puisse sa mémoire être une bénédiction pour la vie de l'Église catholique romaine et pour le monde ».<sup>60</sup>

De la même teneur est le message envoyé par le rabbin en chef de la communauté de Londres à l'archevêque de Westminster. « Nous, de la Communauté juive, nous avons des raisons particulières de nous affliger de la mort d'une personnalité qui, en toutes circonstances, a fait preuve d'une préoccupation courageuse et concrète pour les victimes de la souffrance et de la persécution ».<sup>61</sup>

Le 10 octobre, le rabbin en chef de Rome, Elio Toaff, qui s'était enfui de son camp de concentration grâce à l'aide d'un prêtre originaire des Marches, rend hommage à Pie XII : « Plus que tout autre, nous avons eu l'occasion de bénéficier de la grande et charitable bonté et de la magnanimité du défunt Pontife, durant les années de la persécution et de la terreur, alors que tout espoir semblait être mort pour nous ».<sup>62</sup>

Le même jour, le docteur Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial et de l'Organisation sioniste mondiale,

envoie ses condoléances au Saint-Siège « au nom du Congrès juif mondial, représentant les communautés juives et les organisations de soixante-cinq pays ». <sup>63</sup> Quant au président d'Israël, Itzhak Ben-Zvi, il prie l'ambassadeur israélien à Rome de transmettre ses condoléances au cardinal doyen Tisserant, « se faisant le porte-parole des sentiments de nombreux réfugiés juifs, sauvés de la mort et des tortures par l'intercession de Pie XII ». <sup>64</sup>

Le directeur de la revue juive américaine *Jewish Newsletter*, William Zuckermann, souhaite (le 10 octobre 1958), que « toutes les couches de la population juive en Amérique rendent hommage et expriment leurs condoléances, car probablement aucun homme d'État de cette génération n'a offert aux juifs une aide plus importante à l'heure de la plus grande tragédie : l'occupation nazie de l'Europe ». « Ce qu'a fait le Vatican », ajoute Zuckermann, « a été l'une des plus grandes manifestations d'“humanitarisme” au XXe siècle, et a constitué une méthode nouvelle et efficace pour combattre l'antisémitisme ». <sup>65</sup> Le directeur de la revue américaine cite plusieurs faits : l'ouverture aux juifs, sur ordre du pape, des bâtiments qui jouissaient de l'extraterritorialité à Rome (des bâtiments, qui, selon Zuckermann, devinrent « comme un sanctuaire » pour les persécutés : « N'importe quel juif, de n'importe quel pays, qui parvenait à toucher le Vatican, était sauf ») ; l'aide concrète offerte aux juifs par les nonces pontificaux dans les différents pays, à travers la concession de « passeports de protection », qui plaçaient les victimes de la persécution sous la protection spéciale du Vatican ; les monastères de toute l'Europe ouverts pour les juifs en fuite, « une politique fondamentale du pape Pie ». « Cette conduite magnifique et bénéfique », conclut le directeur du *Jewish*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



- RESPIGHI (Carlo), « I primi anni giovanili di Sua Santità Pio XII », *Capranicense*, juin-septembre 1939
- ROSA (Enrico), « Il Concordato della Santa Sede con la Germania », in *La Civiltà Cattolica*, 4 (1933)
- ROSA (Enrico), « La questione giudaica e *La Civiltà Cattolica* », in *La Civiltà Cattolica*, 4 (1938)
- SALE (Giovanni), « Antigiudaismo o antisemitismo? Le accuse contro la Chiesa e la « Civiltà Cattolica » », in *La Civiltà Cattolica*, 152, 1 (2002)
- SCADUTO (Michele), « I precedenti di una riforma e le leggi di Pio X sul conclave », *La Civiltà Cattolica*, 95, 1944
- SCHNEIDER (Burkhart), « Der Friedensappel Papst Pius XII vom 24 August 1939 », in *Archivum Historiae Pontificiae*, 6 (1968)
- SCIACCA (Giuseppe), « Fidèle interprète de la volonté du pape », *30Jours*, n° 9, septembre 2006
- SCOTTÀ (Antonio), « Il nunzio apostolico mons. Pacelli e la rivoluzione spartachista in Baviera (1918-1919) », *Nuova Antologia*, n° 2236, octobre-décembre 2005
- SEGAL (Mark), « Ramat Gan Physician recalls schooldays with Pius XII », *Jerusalem Post*, 10 octobre 1958
- VALENTE (Gianni), « Quella casa dove ha abitato la Madre di Dio », in *L'Osservatore Romano*, 26 novembre 2006
- VEUILLOT (François), *Le congrès eucharistique de Buenos Aires*, in « *Revue des Deux Mondes* », 6 (1934)
- VIAN (Giovanni Maria), « Il silenzio di Pio XII: alle origini della leggenda nera, » in *Archivum Historiae Pontificiae*, 42 (2004)
- VIAN (Paolo), « L'opera del Card. Giovanni Mercati per gli studiosi perseguitati per motivi razziali. L'appello alle università americane (15 dicembre 1938) », in *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, IX, Cité du Vatican,

2002

VIAN (Paolo), « “Un provvedimento segreto”. La carità di Pio XII per Gaetano De Sanctis », *Strenna dei Romanisti*, 21 aprile 2006

VOLK (Ludwig), « Chiesa Cattolica e Nazismo. Le trattative per il Concordato con il Reich », *La Civiltà Cattolica*, 125 (1974), vol. III, p. 363.

# Table des matières

Introduction

Dans la Rome de Pie IX

Histoire d'une vocation

Prêtre dans les bureaux

Le nonce dans la tourmente

Un tisseur patient

L'ombre du pape contre les totalitarismes

Soixante-dix protestations inutiles

Les voyages d'un papabile

Un pape international

Un homme seul pour la paix

Radiomessages « subversifs »

L'« ange aux lunettes »

Un pape entre les blocs

Une parole pour tous

« C'est mon jour »

Sources documentaires et bibliographiques

Achevé d'imprimer en avril 2009  
Imprimé en Union européenne  
Dépôt légal : mai 2009

Composition et mise en pages réalisées par  
Sud Compo - 66140 - Canet en Roussillon  
007/2009